



L'Europe
locale & régionale

Les fonds de la politique de cohésion 2021-2027

Aperçu de la gestion et de la mise
en œuvre des Fonds structurels et
d'investissement européens dans
les pays européens



**Cofinancé par
l'Union européenne**

Table des matières

Aperçu des fonds de la politique de cohésion 2021-2027	4
Points clés et tendances	10
Fiches par pays (États membres de l'UE)	12
Pays tiers (Interreg)	73
Méthodologie	76
Annexe	78
Notes	80

Alors que chaque pays s'attèle au déploiement des financements de l'UE pour la période 2021-2027, le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) publie le présent manuel relatif aux fonds de la politique de cohésion avec un objectif clair : présenter aux praticiens et aux décideurs politiques un aperçu exhaustif de la manière dont les fonds de la politique de cohésion sont mis en œuvre dans différents pays.

Plusieurs changements s'observent au cours de la période 2021-2027 par rapport à la précédente : le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) ayant été pleinement intégré à la Politique agricole commune (PAC), celui-ci ne relève plus du même cadre politique que les fonds de la politique de cohésion. Toutefois, il demeure de toute évidence un fonds structurel, en complémentarité avec les autres fonds de la politique de cohésion. Ce qui est même encouragé par la Commission européenne, à travers par exemple la possibilité de combiner des fonds avec le développement local mené par les acteurs locaux. Plusieurs fonds qui, par le passé, ne relevaient pas de la politique de cohésion ont à présent été ajoutés dans le Fonds social européen « plus », élargissant son champ d'application, ou directement rattachés au règlement portant dispositions communes (p. ex., le Fonds Asile Migration Intégration, le Fonds Sécurité Intérieure et l'Instrument relatif à la Gestion des Frontières et aux Visas).

La politique de cohésion a été marquée par les priorités politiques de l'UE des dernières années, et en particulier avec la création du Fonds pour une transition juste dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe et dans le but de soutenir les territoires et populations les plus affectés sur le plan économique et social par la transition écologique. Elle l'a également été par la crise récente, avec l'introduction de plusieurs modifications dans les règlements relatifs aux fonds de la politique de cohésion permettant de réagir avec la rapidité nécessaire aux conséquences sociales et économiques de la COVID-19 et de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine (FAST CARE).

Alors qu'il est encore trop tôt pour évaluer les améliorations liées à la mise en œuvre des fonds de la politique de cohésion ainsi que les difficultés qui subsistent au cours de la période 2021-2027, le présent manuel permettra aux praticiens et aux décideurs politiques de mieux comprendre les différentes organisations de la gestion de ces fonds dans chaque pays.



Aperçu des fonds de la politique de cohésion 2021-2027

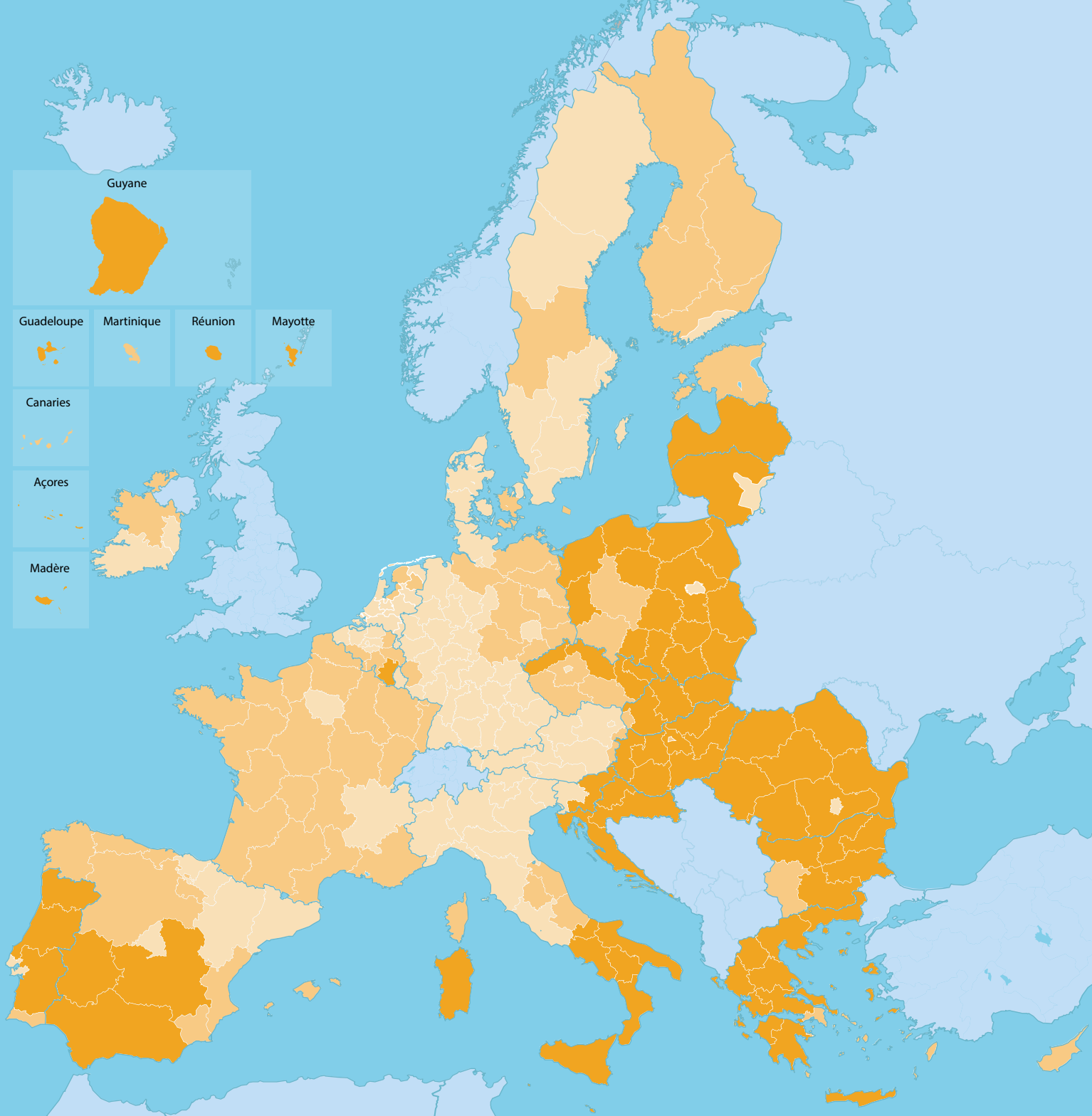
Le règlement portant dispositions communes (RDC 2021-2027) est le règlement de l'UE régissant et détaillant les règles applicables aux huit fonds de l'UE en gestion partagée (à savoir entre la Commission européenne et les administrations des États membres) :

- ▶ le Fonds européen de développement régional (FEDER)
- ▶ le Fonds social européen plus (FSE+)
- ▶ le Fonds de cohésion
- ▶ le Fonds pour une transition juste
- ▶ le Fonds « Asile et migration » (FAMI)
- ▶ le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (Feampa)
- ▶ le fonds pour la sécurité intérieure (FSI)
- ▶ l'instrument relatif à la gestion des frontières et aux visas (IGFV)

Le présent manuel se concentrera uniquement sur les fonds les plus **pertinents pour les collectivités territoriales**¹ (à savoir tous à l'exception du FSI et du BMVI) ainsi que sur le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) qui ne relève pas du RDC, mais du règlement relatif à la politique agricole commune (PAC). Ce manuel détaillera en particulier les fonds en **gestion partagée**, c.-à-d. les fonds mis en œuvre en partenariat entre la Commission européenne et les administrations des États membres.

Au début de la période de programmation 2021-2027, les États membres et la Commission ont convenu des priorités essentielles et de la manière dont ils mettront en œuvre chaque fonds de la politique de cohésion. L'**accord de partenariat** reprend les Objectifs Spécifiques (OS) sélectionnés et détaille la manière dont il prend en compte les recommandations par pays du semestre européen, les plans nationaux en matière d'énergie et de climat ainsi que le pilier européen des droits sociaux. Il est censé être élaboré conformément au **principe de partenariat**, à savoir par le biais d'une participation et d'une consultation constructives des parties prenantes de la politique de cohésion, y compris les gouvernements locaux et régionaux, mais également les autres partenaires sociaux, les ONG, les universités et les PME.

Le **cofinancement**, en vertu duquel chaque État membre contribue également au budget de chaque fonds, est un autre principe important de la politique de cohésion. La part de cofinancement de l'UE peut varier de 50 % à 100 % (avec FAST CARE) selon le type d'action, le fonds utilisé, et principalement en fonction de la nomenclature des unités territoriales communes (niveau NUTS 2) entre les **régions les moins développées**, les **régions en transition** et les **régions les plus développées**. Sauf indication contraire, les montants budgétaires mentionnés dans le présent aperçu représentent le financement total, à savoir la somme du cofinancement des États membres et de l'UE.



**Objectif
d'investissement pour
l'emploi et la croissance
(FEDER et FSE+),
éligibilité, 2021-2027**

- Régions moins développées
(PIB/habitant (SPA) inférieur à 75 % de la moyenne de l'UE-27)
- Régions en transition
(PIB/habitant (SPA) entre 75 % et 100 % de la moyenne de l'UE-27)
- Régions plus développées
(PIB/habitant (SPA) supérieur à 100 % de la moyenne de l'UE-27)

Source: https://ec.europa.eu/regional_policy/sources/graph/poster2021/eu27.png

Pour la période 2021-2027, les fonds de la politique de cohésion sont censés contribuer à cinq principaux objectifs stratégiques (OS), avec une concentration du financement sur les deux premiers OS² :



Une **Europe plus compétitive et plus intelligente** par l'encouragement d'une transformation économique innovante et intelligente et de la connectivité régionale aux TIC ;



Une **Europe plus verte**, résiliente et à faibles émissions de carbone évoluant vers une économie à zéro émission nette de carbone, par la promotion d'une transition énergétique propre et équitable, des investissements verts et bleus, de l'économie circulaire, de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à celui-ci, de la prévention et de la gestion des risques, et d'une mobilité urbaine durable ;



Une **Europe plus connectée** par l'amélioration de la mobilité ;

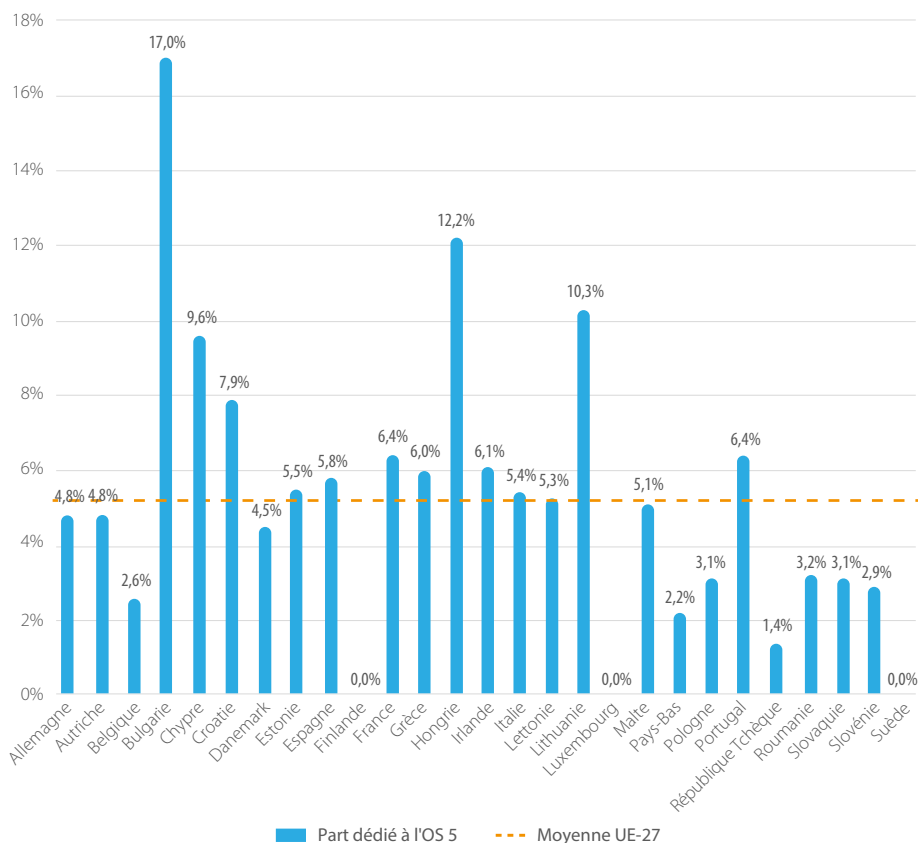


Une **Europe plus sociale et plus inclusive** mettant en œuvre le socle européen des droits sociaux ;



Une **Europe plus proche des citoyens** par l'encouragement du développement durable et intégré de tous les types de territoires et des initiatives locales.

Part des fonds de la politique de cohésion consacrés à l'OS 5 (L'Europe plus proche des citoyens) dans chaque pays



Fonds européen de développement régional (FEDER)

226,05 milliards d'EUR³ pour 2021-2027

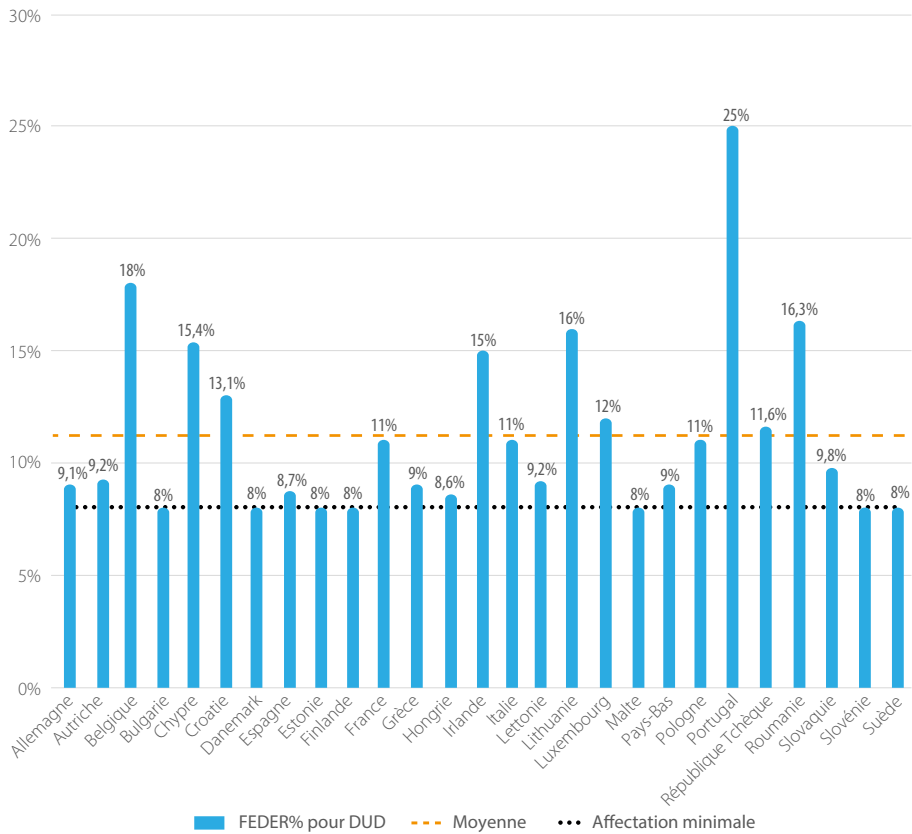
Bien que le FEDER couvre les 5 objectifs stratégiques susmentionnés de la politique de cohésion, les États membres doivent plus particulièrement concentrer les financements du FEDER sur l'OS 1 (une Europe plus compétitive et plus intelligente) et l'OS 2 (une Europe plus verte) :

- Les régions les plus développées doivent allouer au moins 85 % de leur dotation au titre du FEDER à l'OS 1 et à l'OS 2, et au moins 30 % à l'OS 2 ;
- Les régions en transition doivent en allouer au moins 40 % à l'OS 1, et au moins 30 % à l'OS 2 ;
- Les régions moins développées doivent en allouer au moins 25 % à l'OS 1, et au moins 30 % à l'OS 2.

Par ailleurs, tous les États membres doivent allouer un minimum de **8 % de leur dotation au titre du FEDER au développement urbain**, par le biais d'outils territoriaux intégrés tels que les investissements territoriaux intégrés (ITI) et le développement local mené par les acteurs locaux (DLAL). Les données montrent que la plupart des États membres dépassent en fait ce seuil minimum dans la planification des accords de partenariat, avec une moyenne européenne d'environ 12 %.⁴ L'expérience de la période 2014-2020 a également montré que cette part a même tendance à être plus élevée que ce qui était initialement prévu à la fin de la période de programmation.

Le FEDER finance également les programmes **Interreg**, en soutenant la coopération transfrontalière entre les pays de l'UE, mais également avec les pays en voie d'adhésion et les pays voisins (liste complète des Interreg avec les pays non UE à la fin de ce document).

Proportion du FEDER consacrée au Développement Urbain Durable



Fonds social européen plus (FSE+) 99,3 milliards d'EUR pour 2021-2027

Le FSE+ est le principal instrument de l'UE pour investir dans le capital humain et mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux. Il finance tant les investissements que les réformes en matière d'emploi, de services sociaux, d'éducation et de compétences. Pour la période 2021-2027, l'ancien Fonds social européen a été complété par trois autres fonds qui ne relevaient pas au préalable de la politique de cohésion : le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) et le programme de l'Union européenne pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI).

Ce dernier est directement mis en œuvre par la Commission européenne (gestion directe), tandis que l'essentiel du FSE+ (environ 98,5 milliards d'EUR) est exécuté en gestion partagée.

Alors que le FSE+ contribue principalement à l'objectif primordial d'une « Europe plus sociale et plus inclusive » (OS 4), il comprend également une concentration thématique spécifique à laquelle les États membres doivent allouer une part minimum de leur dotation FSE+ :

- 25 % à des mesures d'inclusion sociale ;
- 12,5 % à la jeunesse pour les États membres au-dessus du taux moyen européen de jeunes ne travaillant pas et ne suivant ni enseignement ni formation (NEET) ;
- 5 % à la pauvreté des enfants ;
- 3 % à l'aide alimentaire et l'assistance matérielle de base ;
- 0,25 % au renforcement des capacités des partenaires sociaux et des organisations de la société civile pour les États membres qui font l'objet d'une **recommandation par pays au titre du Semestre européen** dans ce domaine.

Fonds de cohésion (FC) 48,03 milliards d'EUR pour 2021-2027

Instrument de convergence par excellence, le Fonds de cohésion peut être mobilisé par les États membres dont le revenu national brut (RNB) par habitant est inférieur à 90 % de la moyenne de l'EU-27, à savoir, pour la période 2021-2027 : la Bulgarie, la République tchèque, la Croatie, Chypre, l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie.

Les fonds de cohésion financent les investissements **dans les domaines de l'environnement et des réseaux transeuropéens en matière d'infrastructures de transport** réalisés par les autorités publiques et régionales (sur le budget de 48,03 milliards d'EUR, 11,29 milliards d'EUR sont transférés au mécanisme pour l'interconnexion en Europe). Le FC contribue principalement à l'OS 2, une Europe plus verte, et à l'OS 3, une Europe plus connectée (environ 50 % chacun).

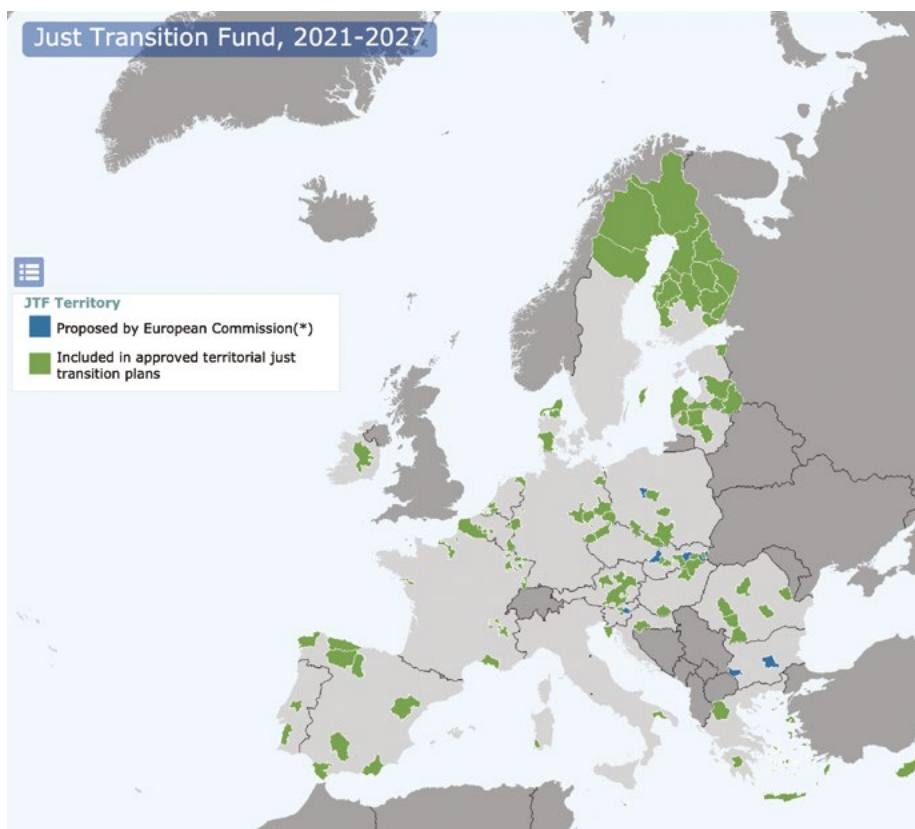
Fonds pour une transition juste (FTJ)

19,32 milliards d'EUR pour 2021-2027

Le Fonds pour une transition juste a été créé en tant que pilier du mécanisme pour une transition juste, qui comprend également, en plus du FTJ, une facilité de prêt au secteur public ainsi qu'une dimension de « transition juste » dans l'instrument InvestEU et des services de conseil. Le FTJ a été intégré à la « famille » des fonds de la politique de cohésion, car il est rattaché au règlement portant dispositions communes et suit ainsi les mêmes règles générales et le même fonctionnement que les autres fonds.

L'une des principales caractéristiques du Fonds pour une transition juste est qu'il **cible des territoires spécifiques** identifiés par la Commission européenne et les États membres comme les plus touchés par la transition vers la neutralité climatique (anciennes régions industrielles ou régions qui dépendent toujours des énergies fossiles sur le plan économique, par exemple). Il peut par conséquent être mobilisé pour soutenir la diversification économique et les mesures sociales telles que : le perfectionnement et la reconversion des travailleurs, l'aide à la recherche d'emploi, les investissements dans les PME, la création de nouvelles entreprises, la recherche et l'innovation, la réhabilitation environnementale et les énergies propres, ainsi que la transformation des installations à forte intensité de carbone.

Les États membres ont été tenus d'élaborer des **plans territoriaux de transition juste** exposant la manière détaillée dont le FTJ sera utilisé dans les territoires ciblés. Les États membres ont la possibilité de transférer des ressources supplémentaires de leur dotation FEDER ou FSE+ à leur dotation FTJ nationale.



Source: *Commission européenne*

Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)

95,5 milliards d'EUR pour 2021-2027

Le Feader est la contribution financière de l'UE aux programmes nationaux et régionaux de la Politique Agricole Commune (PAC) des États membres. Tandis que la Commission européenne approuve et contrôle les PDR, c'est aux autorités de gestion nationales et régionales que reviennent les décisions relatives à la sélection des projets et l'octroi des paiements. Alors que le Feader faisait partie des fonds de la politique de cohésion au cours de la période 2014-2020, ce n'est techniquement plus le cas, car il a été pleinement intégré à la PAC pour la période 2021-2027. Ainsi, les dix objectifs stratégiques de PAC sont pertinents pour le Feader :

- assurer un revenu équitable aux agriculteurs;
- renforcer la compétitivité;
- améliorer la position des agriculteurs dans la chaîne alimentaire;
- agir contre le changement climatique;
- protéger l'environnement;
- préserver les paysages et la biodiversité;
- soutenir le renouvellement des générations;
- dynamiser les zones rurales;
- garantir la qualité des denrées alimentaires et la santé;
- encourager les connaissances et l'innovation.

En outre, au moins 35 % du FEADER sont alloués à des mesures en faveur du climat, de la biodiversité, de l'environnement et du bien-être animal ; et **au moins 5 % doivent être alloués au développement local mené par les acteurs locaux** (LEADER/DLAL).⁵

Fonds « Asile et migration » (FAMI)

9,88 milliards d'EUR

pour 2021-2027 (tous les États membres à l'exception du Danemark)

Ce fonds est destiné à étayer les capacités nationales et à améliorer les procédures de gestion des migrations et d'intégration. Il comprend une aide d'urgence et un mécanisme de relocalisation et est articulé autour de quatre objectifs stratégiques :

- renforcer et développer le régime d'asile européen commun (y compris la dimension extérieure) ;
- soutenir la migration légale et l'intégration tant des ressortissants des pays de l'Union que des ressortissants de pays tiers ;
- lutter contre la migration irrégulière, veiller au retour et à la réadmission dans les pays tiers ;
- accroître la solidarité et le partage des responsabilités entre les États membres.

Bien que le FAMI est principalement géré et mis en œuvre au niveau national, une partie du fonds fait également l'objet d'une gestion directe par la Commission par le biais d'appels à propositions (pas en gestion partagée). Nouveauté de la période 2021-2027, une partie du fonds ciblera les gouvernements locaux et régionaux, y compris à travers le renforcement des capacités des collectivités territoriales en vue de l'implication des migrants dans la conception et la mise en œuvre des politiques d'intégration au niveau local, favorisant ainsi les interactions avec les communautés d'accueil.

On compte parmi les actions pouvant être financées par le FAMI : l'apport d'un soutien et la fourniture de services aux migrants et aux réfugiés, et en particulier aux groupes vulnérables, des mesures d'intégration comprenant l'éducation, les langues, des formations, des orientations professionnelles, des infrastructures d'accueil des ressortissants de pays tiers.

Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (Feampa)

6,108 milliards d'EUR pour 2021-2027

Le Feampa étaye la politique commune de la pêche et la politique maritime de l'UE et finance des projets et des mesures en faveur d'une utilisation durable des ressources aquatiques et maritimes, y compris : la protection de la biodiversité marine et des écosystèmes, un soutien à la petite pêche côtière, à la vitalité économique et sociale des communautés côtières ou au développement d'un secteur de l'aquaculture durable et compétitif.

Un aspect particulièrement pertinent du Feampa pour les gouvernements locaux et régionaux est qu'il peut être utilisé pour soutenir le développement local mené par les acteurs locaux (DLAL), même en combinaison avec d'autres fonds de la politique de cohésion. Les parties intéressées locales peuvent utiliser le Feampa par le biais du DLAL pour développer des initiatives à petite échelle en lien avec l'économie bleue et la protection de l'environnement maritime, soit en se concentrant sur les secteurs traditionnels (la pêche, l'aquaculture, le tourisme), soit en encourageant la diversification économique de la communauté locale.

Facilité pour la reprise et la résilience : le lien avec la politique de Cohésion

La facilité pour la reprise et la résilience (FRR) est une initiative européenne de février 2021 mise en place afin de temporairement financer les réformes et les investissements des États membres dans le sillage de la pandémie de COVID-19. La facilité constitue l'essentiel du train de mesures « *Next generation EU* », qui comprend également des financements supplémentaires pour la politique de cohésion (REACT-EU). Son financement – qui n'avait initialement pas été prévu dans le cadre financier pluriannuel de l'Union – provient d'un emprunt exceptionnel de l'UE sur les marchés des capitaux. La FRR s'applique jusqu'au 31 décembre 2026.

La facilité a été initialement créée dans le but de réagir rapidement aux conséquences sociales et économiques de la COVID-19. Fondée sur le principe de la durabilité ainsi que d'une meilleure préparation aux futurs défis et crises potentielles, les objectifs et les thèmes inclus dans le cadre de cette facilité sont multiples : le numérique, l'environnement, la santé, l'éducation, la compétitivité et la croissance, mais également la cohésion sociale, économique et territoriale. Par conséquent, la FRR et les objectifs stratégiques de la politique de cohésion se recoupent à de nombreux égards.

La principale différence entre les fonds de la politique de cohésion et la FRR réside toutefois dans leur gestion. Le principe de partenariat ne s'appliquant pas en tant que tel à la FRR, les États membres sont donc uniquement « vivement encouragés » à consulter les gouvernements locaux et régionaux dans l'élaboration de leurs plans nationaux pour la reprise et la résilience. Par ailleurs, la gestion de la FRR sera souvent rattachée aux ministères des finances qui, comme nous le constatons dans le présent aperçu, ne sont souvent pas les ministères en charge des fonds de la politique de cohésion.

Points clés et tendances

Ce panorama visant principalement à expliquer comment les fonds de la politique de cohésion européenne sont mis en œuvre de manière différente dans chaque pays, nous pouvons identifier certaines tendances et certains mécanismes de coordination intéressants qui existent dans divers États membres. Un aperçu synthétique est disponible en annexe.

Approche centralisée, déconcentrée, ou décentralisée

La plupart des États membres adoptent une **approche centralisée** pour mettre en œuvre les fonds de la politique de cohésion de l'UE, c'est-à-dire que les fonds sont gérés par l'État (ministères compétents) ou sous sa supervision. Mais cela peut varier en fonction des fonds au sein d'un même pays.

Certains pays ont également adopté le **principe de déconcentration** où des agences régionales dépendant des gouvernements centraux ou des représentations déconcentrées des États sont responsables de la gestion des fonds au niveau régional (France pour une partie du FSE+, Grèce, Portugal, Espagne).

Enfin, certains États membres ont opté pour une **gestion décentralisée**, confiant les fonds aux **gouvernements régionaux ou locaux** (Danemark où les régions sont des organismes intermédiaires pour une partie du FSE+ ; France pour le FEDER et une partie du FSE+, Irlande pour le FEDER et le FTJ, Italie pour le FEDER et le FEADER, Pays-Bas pour le FEDER, Pologne pour le FEDER et le FSE+).

Coordination entre les fonds de la politique de cohésion, le FEADER et la FRR

Pour les fonds de la politique de cohésion relevant du règlement relatif aux dispositions communes (RPC), la cohérence des fonds entre eux est censée être assurée par **l'accord de partenariat**, mais elle est également censée se refléter dans les plans nationaux de la politique agricole commune (pour le FEADER) et dans les plans nationaux de relance et de résilience. Cet aperçu montre que la coordination peut être facilitée lorsque les fonds sont gérés par la même autorité de gestion ou sous la responsabilité d'un même ministère.

Dans la grande majorité des États membres, c'est le même ministère (généralement responsable de l'agriculture) qui **gère à la fois le FEADER et le FEAMP**, bien que le FEADER ne soit plus un fonds de la RPC, ce qui pourrait faciliter la coordination avec d'autres fonds de la politique de cohésion.



Certains États membres ont également mis en place un **mécanisme de coordination** au niveau politique, souvent sous la supervision du premier ministre ou du ministre des finances : En Bulgarie, un Conseil des ministres supervise tous les fonds de la politique de cohésion ; en Croatie, le ministère du développement régional et des fonds européens est un organe de coordination pour le FEDER, le FC, le FSE+ et le FTJ ; en France, un comité État-Régions discute des sujets communs à tous les fonds de la politique de cohésion ; en Italie, l'Agence pour la cohésion territoriale assure la coordination entre le FEDER, le FSE+ et le FTJ au niveau national ; en Slovaquie et en Slovénie, le FEDER, le FSE+, le FC et le FTJ sont gérés ensemble dans le cadre d'un programme unique au niveau national.

En ce qui concerne la **coordination avec la FRR**, et bien que la facilité finance des investissements similaires à ceux de la politique de cohésion, dans 19 des 27 États membres, la FRR est sous la supervision d'un ministère différent de celui du fonds de la politique de cohésion (souvent sous l'autorité du Premier ministre ou du ministère des finances). Il existe des exceptions en Bulgarie (Conseil des ministres), à Chypre (le ministère des finances est responsable à la fois de la politique de cohésion et du FRR), en Estonie (ministère des finances), en Hongrie (la politique de cohésion et la FRR sont tous deux placés sous la supervision du Premier ministre), en Italie (le Conseil des ministres supervise à la fois la politique de cohésion et le FRR), en Lettonie (ministère des finances), en Lituanie (ministère des finances) et en Pologne (ministère des fonds et de la politique régionale).

Combinaison de fonds

La plupart des États membres combinent plusieurs fonds au sein de programmes uniques. Les exceptions sont le Danemark, l'Irlande, les Pays-Bas, l'Espagne et la Suède, où chaque fonds est mis en œuvre dans le cadre d'un programme spécifique. Il existe une grande variété **de combinaisons possibles** : FTJ avec FSE+ ou FEDER ; FEDER avec FC ou FSE+, etc. Dans certains pays, tous les fonds sont mis en œuvre ensemble par le biais d'un seul programme national (Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Slovaquie, Slovénie).



Allemagne

État fédéral

Nombre de gouvernements décentralisés



10 799 gouvernements locaux

294 gouvernements intermédiaires (comtés / Kreise)

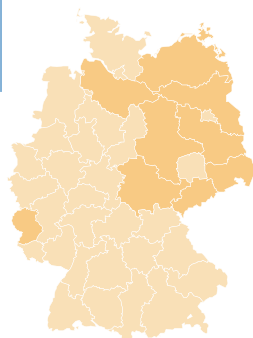
16 gouvernements régionaux



Niveau 2 de la nomenclature NUTS

8 régions en transition,

30 régions plus développées



Population



83 237 124

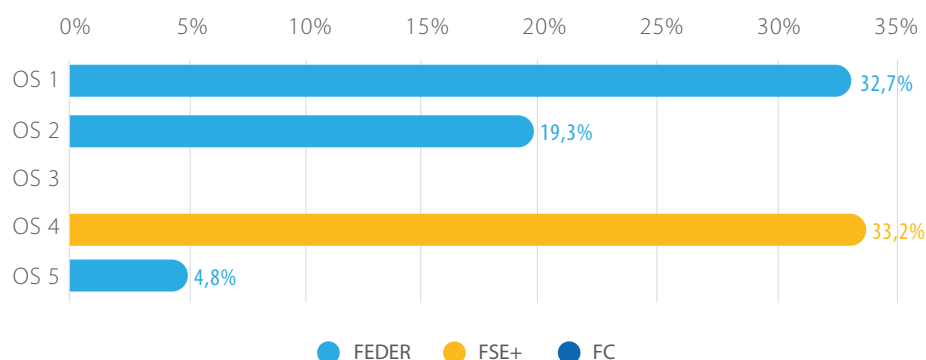
(18,6 % de l'UE)



Taille moyenne des communes

7 715 habitants

Pour la période 2021-2027, l'Allemagne dispose d'un budget total de 38,8 milliards d'EUR d'EUR (contribution de l'UE : 19,1 milliards d'euros ; Contribution nationale : 19,7 milliards) issus des fonds de la politique de cohésion (FEDER, FSE+ et FTJ) :



Les fonds de la politique de cohésion de l'Allemagne sont à la fois gérés au niveau national (fédéral) et au niveau régional (Länder) (31 programmes régionaux).

- Le **FEDER** (total de 22 milliards d'EUR) est géré au niveau régional par les 16 Länder, dont chacun dispose de son propre programme. 4 Länder combinent le FEDER à un autre fonds dans un programme unique : Brandebourg (FEDER et FTJ), Basse-Saxe (FEDER et FSE+), Rhénanie-du-Nord-Westphalie (FEDER et FTJ), Saxe-Anhalt (FEDER et FTJ).

9,05% du FEDER seront consacrés au développement urbain durable, selon l'accord de partenariat. (Les résultats de la dernière période de financement ont montré que la part finale à la fin de la période est généralement plus élevée, 14 % dans le cas de 2014-2020)

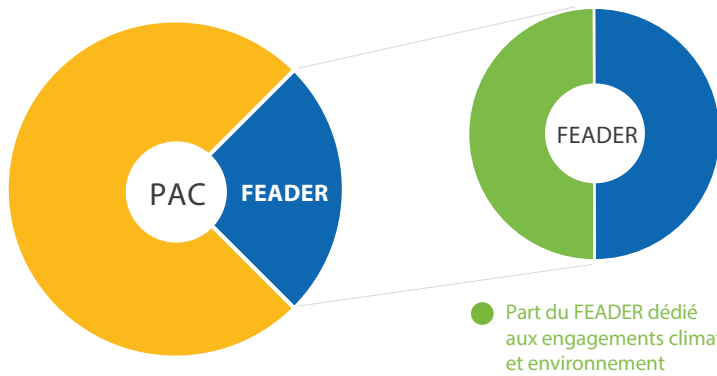
- Le **FSE+** (total de 12,8 milliards d'EUR) est géré à la fois au niveau national et au niveau régional.

- Le programme au niveau national (fédéral) est géré par le ministère du travail et des affaires sociales.
- Le ministère fédéral du Logement, de l'Urbanisme et de la Construction gère le programme fédéral FSE « Éducation, Économie, Travail dans le Quartier » (BIWAQ) qui associe des fonds FSE+ à un dispositif national de financement pour les quartiers défavorisés.
- Chacun des 16 Länder gère un programme FSE+ et 2 Länder combinent le FSE+ à un autre fonds dans un programme opérationnel unique : Basse-Saxe (FEDER et FSE+) et Rhénanie-du-Nord-Westphalie (FSE+ et FTJ).

Le **Fonds pour une transition juste** (total de 3,8 milliards d'EUR) est mis en œuvre dans 4 régions (Länder). Il est combiné avec le programme FEDER dans le Brandebourg, la Saxe et la Saxe-Anhalt. La Rhénanie-du-Nord-Westphalie est le seul Land combinant le FTJ à la fois avec son programme FEDER et son programme FSE+.

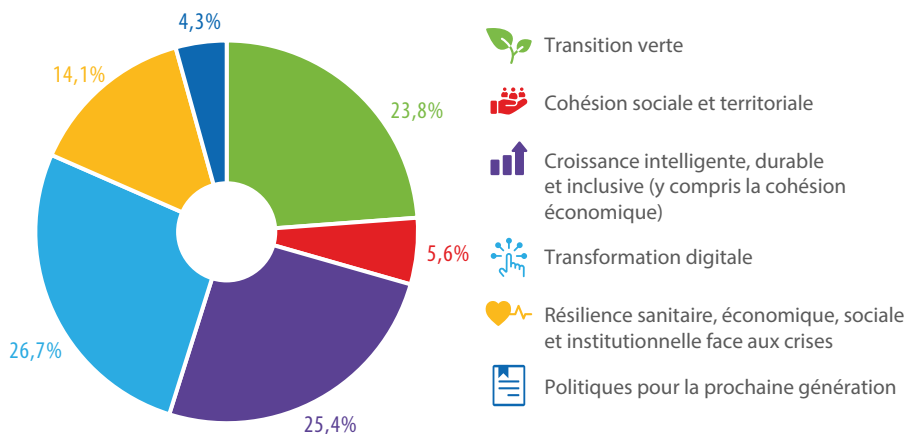
- Le **Feader** (total de 8,2 milliards d'EUR) représente en Allemagne presque 25 % des fonds de la PAC et est également géré à la fois au niveau national par le ministère fédéral de l'alimentation et de l'agriculture et au niveau régional (Länder). Les programmes de développement rural sont en nombre de 13, car certains sont partagés entre deux Länder (Brandebourg et Berlin, Basse-Saxe et Brême) et Hambourg n'a pas de programme de développement rural.

Plus de 50 % du Feader sont alloués aux engagements en matière de climat et d'environnement, aux zones soumises à des contraintes naturelles, à Natura 2000 et au traitement des eaux. 1,2 milliard d'EUR de financements de l'UE sont réservés à **LEADER**, ce qui correspond à 15 % du Feader, soit une part nettement supérieure aux 5 % qu'il est obligatoire d'allouer aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux. En dehors de LEADER, l'Allemagne a également planifié des interventions pour soutenir le développement rural en dehors des activités agricoles, y compris des interventions en faveur des infrastructures et des services de base.




- ▶ Le **FAMI** (total de 1,6 milliard d'EUR) est géré au niveau national (fédéral) par l'Office fédéral des migrations et des réfugiés (qui gère également le FSI et le BMVI).
- ▶ Le **Feampa** (total de 285 millions d'EUR) est géré par le ministère fédéral de l'alimentation et de l'agriculture. Le programme Feampa de l'Allemagne ne comprend pas de mesures éayant LEADER/DLAL.
- ▶ **Interreg**
L'Allemagne participe à :
 - 13 programmes transfrontaliers Interreg avec l'Autriche, la Belgique, la République tchèque, le Danemark, la France, le Liechtenstein, la Lituanie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, la Suède et la Suisse,
 - 6 Interreg transnationaux : les espaces alpins, la région de la mer Baltique, l'Europe centrale, le Danube, la mer du Nord et l'Europe du Nord-Ouest.
 - aux 4 programmes interregionaux Interreg : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact and Urbact
- ▶ **La Facilité pour la reprise et la résilience** est gérée au niveau national (fédéral) par le ministère fédéral des finances.

26,4 milliards d'EUR sont alloués à l'Allemagne sous la forme de subventions du FRR (l'Allemagne n'a pas introduit de demande de prêts au titre du FRR), dont :




Points de contact

Portail web unique de l'État membre :

 https://verwaltung.bund.de/portal/EN/Footer/Ueber_verwaltung_bund_de

Représentation de la Commission européenne en Allemagne :

 https://germany.representation.ec.europa.eu/index_de

Contact DG REGIO : Unité F.2

Point de contact URBACT : Association allemande pour le logement, le développement urbain et spatial

Associations membres du CCRE :

Association allemande du CCRE (RGRE)

 post@rgre.de

Association des villes allemandes

 post@staedtetag.de

Association des villes et communes allemandes

 dstgb@dstgb.de

Association des comtés allemands

 info@landkreistag.de



Autriche

État fédéral

Nombre de gouvernements décentralisés⁶



2 095 gouvernements locaux

9 gouvernements régionaux



Niveau 2 de la nomenclature NUTS⁷

- 1** régions en transition,
- 8** régions plus développées



Population



8 978 929⁸

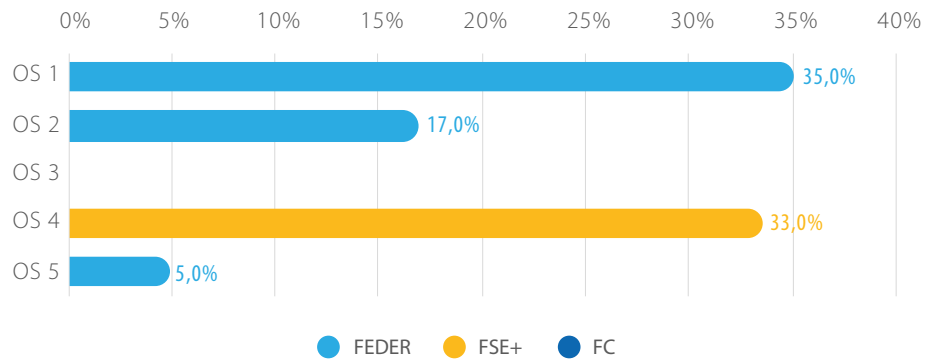
(2 % de l'UE)



Taille moyenne des communes

4 313 habitants⁹

Pour la période 2021-2027, l'Autriche dispose d'un budget total de 2,7 milliards d'EUR (Contribution de l'UE : 993 millions d'EUR ; Contribution nationale : 1,7 milliard d'EUR) pour les fonds de la politique de cohésion (FEDER, FSE+ et FTJ).¹⁰



Les fonds de la politique de cohésion de l'Autriche sont **tous gérés au niveau national (fédéral)**.¹¹

Le **FEDER** (total de 1,5 milliard d'EUR) est géré par la Conférence autrichienne sur l'aménagement du territoire (ÖROK), une institution nationale (fédérale) soutenue par le gouvernement fédéral, les États fédérés, les villes et les communes.

9,23 % du FEDER seront affectés au développement urbain durable.¹²

Le **FSE+** (total de 891 millions d'EUR) est mis en œuvre par le biais de deux programmes nationaux :

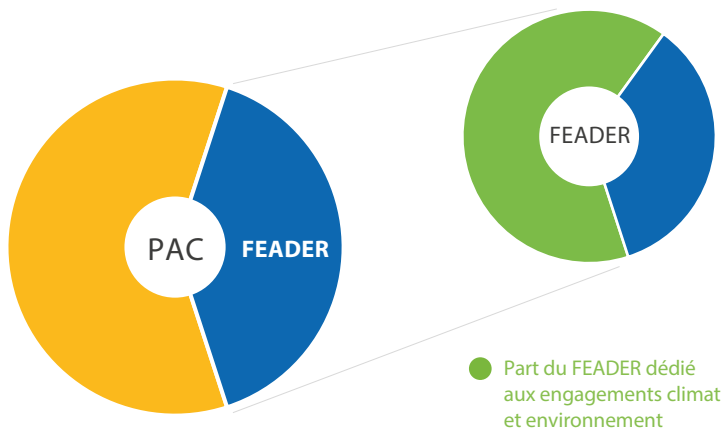
- le programme en faveur de l'emploi (qui comprend le Fonds pour une transition juste) qui est géré par le ministère fédéral du travail et de l'économie ;
- le programme FSE+ national de lutte contre la privation matérielle.

Le **Fonds pour une Transition Juste** (total de 273 millions d'EUR) est divisé en deux programmes nationaux :

- le programme en faveur de l'emploi (avec le FSE+) ;
- les investissements dans les domaines de l'emploi, de la croissance et de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, avec le FEDER et également gérés par l'ÖROK.

Outre le budget total de 2,7 milliards d'EUR mentionné ci-dessus, alloué au titre du financement de la politique de cohésion (FEDER, FSE+ et FTJ) et comprenant la contribution nationale, il existe d'autres fonds en gestion partagée :

Le **Feader** (total de 2,6 milliards d'EUR)¹³ représente en Autriche un peu plus de 40 % du total des fonds de la PAC.¹⁴ Il est mis en œuvre par le biais d'un programme de développement rural national unique et est géré par le ministère fédéral de l'agriculture, de la sylviculture, de l'environnement et de la gestion des eaux.¹⁵ Presque 65 % du Feader sont alloués aux engagements en matière de climat et d'environnement et aux zones soumises à des contraintes naturelles.¹⁶ 130 millions d'EUR de financements de l'UE sont réservés à **LEADER**, ce qui correspond exactement à l'obligation d'allouer 5 % du Feader aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux. En dehors de LEADER, l'Autriche a également planifié des interventions pour soutenir le développement rural en dehors des activités agricoles, la création d'emplois et des interventions en faveur des infrastructures et des services de base.¹⁷



► Le **FAMI** (total de 38 millions d'EUR) est géré par le ministère fédéral de l'intérieur (qui gère également le BMVI).

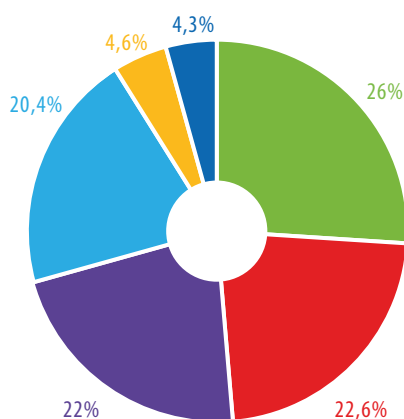
► Le **Feampa** (total de 7 millions d'EUR) est géré par le ministère fédéral de l'agriculture, de la sylviculture, de l'environnement et de la gestion des eaux (à l'instar du Feader). Le programme Feampa de l'Autriche ne comprend pas de mesures étayant LEADER/DLAL « en raison de financements limités ». ¹⁸ Le programme contribue à l'objectif 2 de la politique de cohésion « une Europe plus verte ».

► Interreg

L'Autriche participe à :

- 7 programmes transfrontaliers Interreg avec la République tchèque, l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, le Liechtenstein, la Slovaquie, la Slovénie et la Suisse,
- 6 Interreg transnationaux (Espace Alpin, Danube, Euro Med, Europe centrale et IPA Adrion),
- Aux 4 programmes interrégionaux Interreg : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact et Urbact.

► **La Facilité pour la reprise et la résilience** est gérée au niveau national (fédéral) par le ministère fédéral des finances. 3,5 milliards d'EUR sont alloués à l'Autriche sous la forme de subventions du FRR (l'Autriche n'a pas introduit de demande de prêts au titre du FRR¹⁹), dont :²⁰



- Transition verte
- Cohésion sociale et territoriale
- Croissance intelligente, durable et inclusive (y compris la cohésion économique)
- Transformation digitale
- Résilience sanitaire, économique, sociale et institutionnelle face aux crises
- Politiques pour la prochaine génération

Points de contact

Portail web unique de l'État membre :

<https://www.oerok.gv.at/eu-fonds-2021-2027>

Représentation de la Commission européenne en Autriche :

https://austria.representation.ec.europa.eu/index_de

Contact DG REGIO : Unité F.2

Point de contact URBACT/ EUI :

<https://www.oerok.gv.at/oerok/team/national-contact-point>

Associations membres du CCRE :

Association des municipalités autrichiennes

office@gemeindebund.gv.at

Association des villes et communes autrichiennes

post@staedtebund.gv.at



Belgique

État fédéral

Nombre de gouvernements décentralisés



581 gouvernements locaux

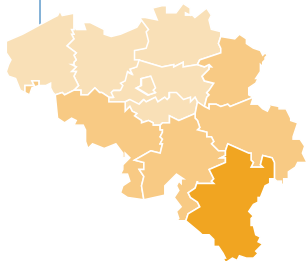
10 gouvernements intermédiaires (conseil provincial / provincieraad)

3 gouvernements régionaux



Niveau 2 de la nomenclature NUTS

- 1** régions moins développées
- 4** régions en transition,
- 6** régions plus développées



Population



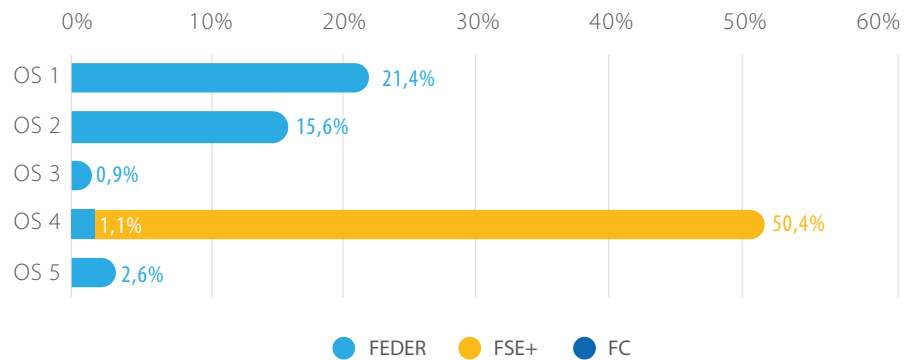
11 617 623²¹
(2,6 % de l'UE)



Taille moyenne des communes

19 890 habitants

Pour la période 2021-2027, la Belgique dispose d'un budget total de 5,5 milliards d'EUR (Contribution de l'UE : 2,4 milliards d'EUR ; Contribution nationale : €3,1 milliards d'EUR) pour des fonds de la politique de cohésion (FEDER, FSE+ et FTJ) :



Les fonds de la politique de cohésion de la Belgique sont **à la fois gérés au niveau national (fédéral) et au niveau régional**.

Le **FEDER** (2,3 milliards d'EUR) est exclusivement géré au niveau régional par chacun des trois gouvernements régionaux :

- la Région de Bruxelles-Capitale (service public régional de Bruxelles, direction FEDER) ;
- la Région flamande (Agence pour l'innovation et l'entrepreneuriat) ;
- la Région wallonne (Service public de Wallonie – Secrétariat général – Département de la coordination des fonds structurels). Le programme wallon combine le FEDER et le FTJ.

Environ 18 % du FEDER en Belgique seront consacrés au développement urbain durable.

Alors que le **FSE+** (2,7 milliards d'EUR), qui contribue à l'OS 4 pour une Europe sociale, est géré au niveau régional, un quatrième programme s'ajoute à ceux des trois régions pour la Communauté germanophone :

- Pour la Région de Bruxelles-Capitale, le FSE+ est géré par ACTIRIS (l'Office régional bruxellois de l'emploi – sous la tutelle du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale) ;
- Le FSE+ est géré par le département Emploi et Économie sociale du gouvernement flamand ;
- Le gouvernement de la Région wallonne (son Ministre-Président) est l'autorité de gestion du FSE+ avec le soutien de l'Agence Fonds social européen ;
- Le 4^e programme pour la Communauté germanophone est géré par le ministère de la Communauté germanophone.

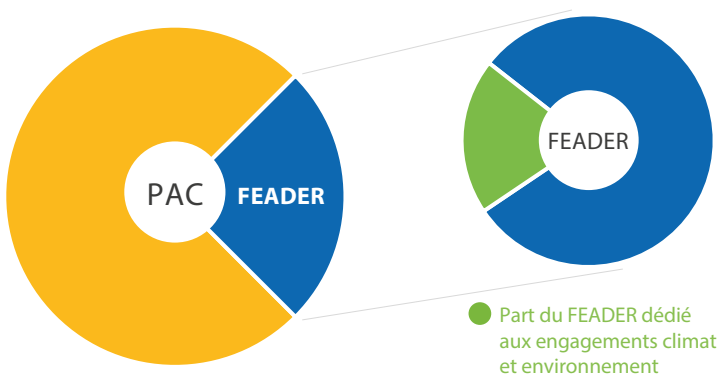
Le **Fonds pour une Transition Juste** (439 millions d'EUR) est géré conjointement avec le programme FEDER de la Wallonie.

Outre le budget total de 5,5 milliards d'EUR mentionné ci-dessus, alloué au titre du financement de la politique de cohésion (FEDER, FSE+ et FTJ) et comprenant la contribution nationale, il existe d'autres fonds en gestion partagée :

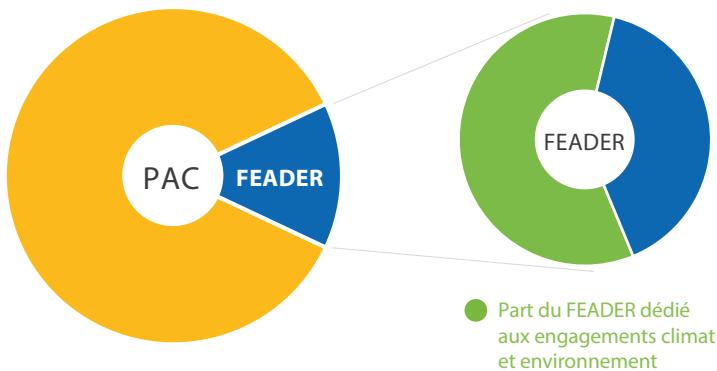
Le **Feader** est divisé en deux programmes différents en Belgique (une exception au sein de l'UE, tous les autres États membres étant dotés de plans nationaux uniques au titre de la PAC) :

- Le programme pour la Flandre (340 millions d'EUR) représente environ 25 % des fonds de la PAC pour la région et est géré par le département Agriculture et pêche du gouvernement flamand. Environ 20 % du Feader sont alloués aux engagements en matière de climat et d'environnement. Environ 25 millions d'EUR de financements de l'UE sont réservés à **LEADER** – un peu plus de 7 % du Feader, soit une part supérieure aux 5 % qu'il est obligatoire d'allouer aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux. En dehors de LEADER, la Flandre a également planifié des interventions pour soutenir le développement rural en dehors des activités agricoles et la création d'emplois ;
- Le programme pour la Wallonie (198 millions d'EUR) représente environ 14 % des fonds de la PAC pour la région et est géré par le gouvernement wallon (Service public de Wallonie - Direction générale de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement). Presque 60 % du Feader sont alloués aux engagements en matière de climat et d'environnement, aux zones soumises à des contraintes naturelles, à Natura 2000 et au traitement des eaux. Presque 10 millions d'EUR de financements de l'UE sont réservés à **LEADER**, ce qui correspond exactement à l'obligation d'allouer 5 % du Feader aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux. En dehors de LEADER, la Wallonie a également planifié des interventions pour soutenir le développement rural en dehors des activités agricoles, la création d'emplois et des interventions en faveur des infrastructures et des services de base.

PAC et FEADER en Belgique - Flandre



PAC et FEADER en Belgique - Wallonie



► Le **FAMI** (252 millions d'EUR) ainsi que le BMVI sont gérés au niveau national (fédéral) par le Service public fédéral intérieur.

► Le **Feampa** (64 millions d'EUR) est géré par le département Agriculture et pêche du gouvernement flamand (à l'instar du Feader). La Flandre réintroduit le développement local mené par les acteurs locaux (DLAL) et soutient un groupe d'action locale dans la région côtière (ce qui n'était pas le cas au cours de la période précédente). La Wallonie ne participera toutefois pas au DLAL « compte tenu de la dispersion géographique et du faible nombre de producteurs dans le secteur de l'aquaculture ». Le programme contribue à l'OS 2, une Europe plus verte (96,6 %), et à l'OS 5, une Europe plus proche des citoyens (4,4 %).

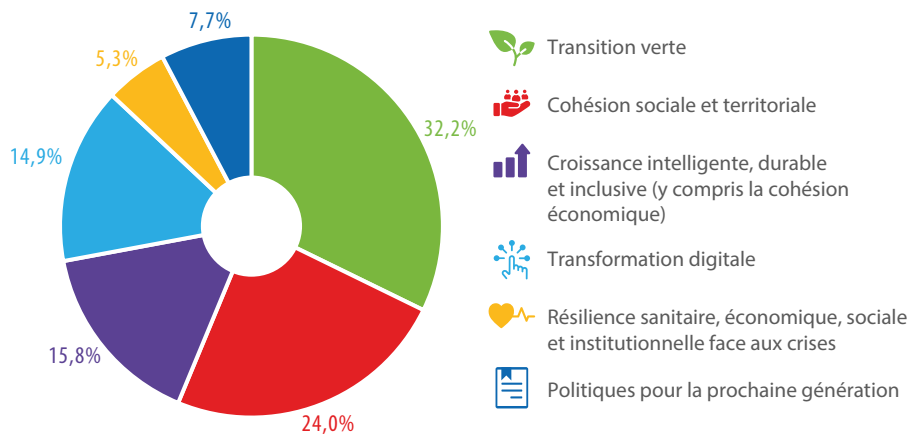
► Interreg

La Belgique participe à :

- 4 programmes transfrontaliers Interreg avec la France, les Pays-Bas, l'Allemagne et le Luxembourg
- 2 programmes Interreg transnationaux : la mer du Nord et l'Europe du Nord-Ouest.
- Aux 4 programmes interrégionaux Interreg : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact et Urbact.

► La **Facilité pour la reprise et la résilience** est gérée au niveau national (fédéral) par le cabinet du secrétaire d'État à la relance et aux investissements stratégiques, en charge de la politique scientifique.

5,9 milliards d'EUR sont alloués à la Belgique sous la forme de subventions du FRR (la Belgique n'a pas introduit de demande de prêts au titre du FRR), dont :



Points de contact

Portail web unique de l'État membre :

🌐 <https://www.europeinbelgium.be/fr/> ;
<https://www.vleva.eu/nl/eu-subsidies>

Représentation de la Commission européenne en Belgique :

🌐 https://belgium.representation.ec.europa.eu/index_fr

Contact DG REGIO : Unité D.3

Point de contact URBACT :
VLAIO (Agence pour l'Innovation et l'entreprenariat – pour la Flandre)

Associations membres du CCRE :

Union des villes et communes belges

📧 fed@uvcb-vsgeb.be

Association de la ville et des communes de la Région de Bruxelles-Capitale (BRULOCALIS)

📧 welcome@brulocalis.brussels

Association des villes et communes flamandes

📧 international@vvsg.be

Union des villes et communes de Wallonie

📧 commune@uvcw.be



Bulgarie

Nombre de gouvernements décentralisés



265

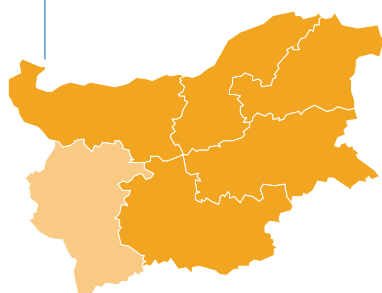
gouvernements locaux



Niveau 2 de la nomenclature NUTS

5 régions moins développées

1 régions en transition,



Population



6 838 937

(1,5 % de l'UE)

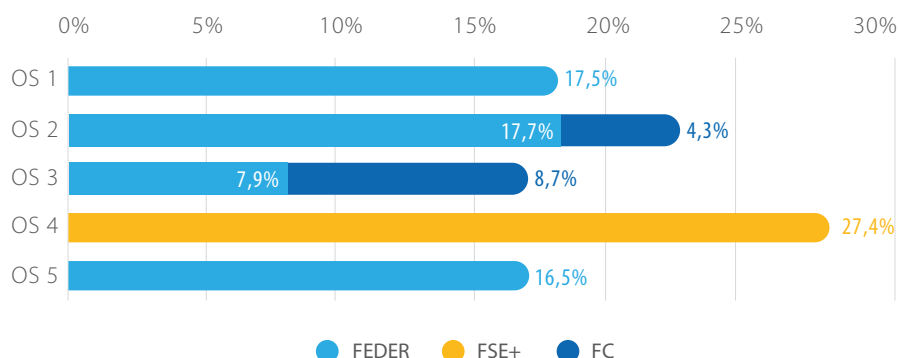


Taille moyenne des communes

26 166

habitants

Pour la période 2021-2027, la Bulgarie dispose d'un budget total de 11 milliards d'EUR (contribution de l'UE : 9,2 milliards d'euros ; contribution nationale : 1,8 milliards d'euros) pour les fonds de la politique de cohésion (FC, FSE+, FEDER) :



Les fonds de la politique de cohésion de la Bulgarie sont gérés au **niveau national** par le Conseil des ministres sous la tutelle du vice-premier ministre chargé de la gestion des fonds de l'UE.

Le **FEDER** (total de 6,6 milliards d'EUR) est divisé en 5 programmes nationaux différents, dont certains combinent le FEDER avec le Fonds pour une transition juste ou le Fonds de cohésion :

- Connectivité des transports (1,9 milliard d'EUR, avec le Fond de Cohésion) géré par le ministère des transports et des communications ;
- Développement des régions (1,8 milliard d'EUR, avec le Fond de Transition Juste) géré par le ministère du développement régional et des travaux publics ;
- Environnement (1,8 milliard d'EUR avec le Fond de Cohésion) géré par le ministère de l'environnement et de l'eau ;
- Compétitivité et innovation des entreprises (1,4 milliard d'EUR) , géré par le ministère de l'économie et de l'industrie ;
- Transformation intelligente (1 milliard d'EUR) géré par le ministère du développement régional et des travaux publics.

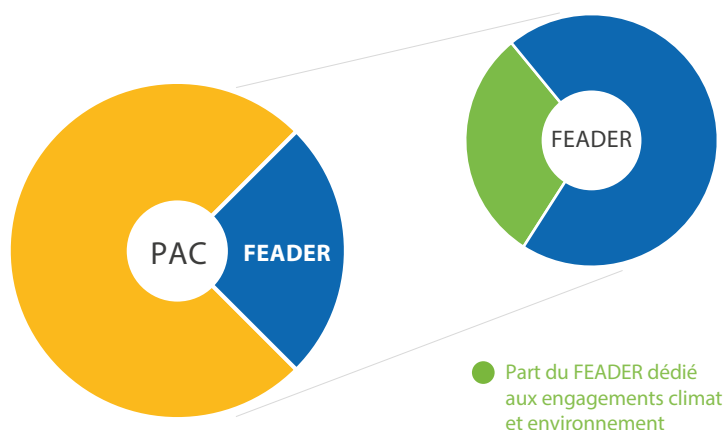
8% du FEDER est dédié au Développement Urbain Durable

- Le **FSE+** (total de 3 milliards d'EUR) est divisé en 2 programmes nationaux :
 - FSE+ – Développement des ressources humaines (1,9 milliard d'EUR), géré par le ministère du travail et de la politique sociale, direction générale pour les fonds européens, les programmes et les projets internationaux ;
 - FSE+ – Éducation (918 millions d'EUR), géré par l'agence exécutive « Programme pour l'éducation »
- Le **Fonds de cohésion** (total de 1,4 milliard d'euros) est mis en œuvre conjointement avec le FEDER dans le programme Environnement et dans le programme Connectivité des transports.

- Bien que le **Fonds pour une transition juste** n'ait pas encore été approuvé en Bulgarie au 1^{er} janvier 2023, celui-ci devrait être géré avec le FEDER dans le programme Développement des régions.²²

Outre le budget total de 11 milliards d'euros mentionné ci-dessus, alloué au titre du financement de la politique de cohésion (FEDER, FSE+, FC et JTF) et comprenant la contribution nationale, il existe d'autres fonds en gestion partagée :

- Le **Feader** (1,4 milliard d'EUR) représente en Bulgarie environ 25 % des fonds de la PAC et est mis en dans le cadre du programme national de la PAC et est géré par le ministère de l'agriculture – direction du développement rural. Plus de 30 % sont alloués aux engagements en matière de climat et d'environnement, aux zones soumises à des contraintes naturelles, à Natura 2000 et au traitement des eaux. 140 millions d'EUR de financements de l'UE sont réservés à **LEADER** – ce qui correspond à 8 % du Feader, soit une part supérieure aux 5 % qu'il est obligatoire d'allouer aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux. En dehors de LEADER, la Bulgarie a également planifié des interventions pour soutenir le développement rural en dehors des activités agricoles, la création d'emplois et de nouvelles entreprises, ainsi que des interventions en faveur des infrastructures et des services de base.



- Le **FAMI** (total de 37 millions d'EUR) est géré par le ministère de l'intérieur – direction des projets internationaux (qui gère également le FSI et le BMVI).
- Le **Feampa** (total de 121 millions d'EUR) est géré par la direction des affaires maritimes et de la pêche du ministère de l'agriculture (à l'instar du Feader). La Bulgarie aura recours au DLAL dans le cadre du Feampa, notamment en vue du développement des zones côtières et intérieures et du soutien aux communautés de la pêche et de l'aquaculture en Bulgarie (le nombre de groupes d'action locale passant de 9 à 15 par rapport à la période précédente, pour couvrir à présent l'entièreté du territoire de la Bulgarie).

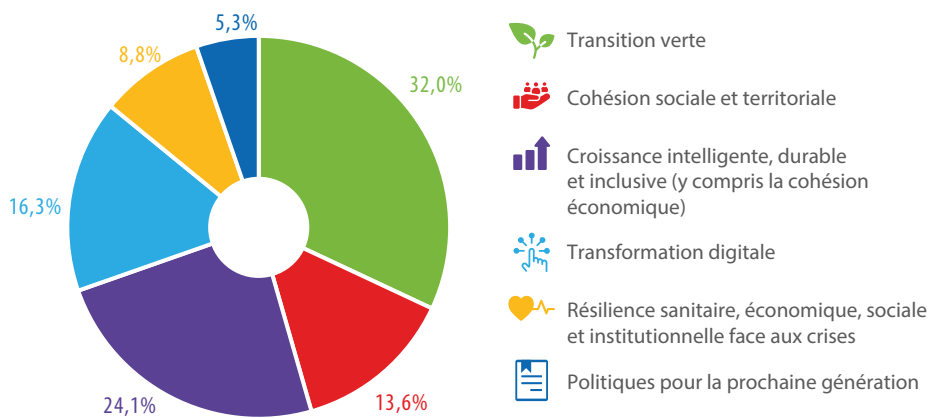
Interreg

La Bulgarie participe à :

- 5 programmes transfrontaliers Interreg avec la Grèce, la Serbie, la Roumanie, la Macédoine du Nord et la Turquie
- 3 Interreg transnationaux : le Danube, Euro-MED et NEXT « Bassin de la mer Noire ».
- aux 4 programmes interrégionaux et nationaux Interreg : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact and Urbact

La **Facilité pour la reprise et la résilience** est gérée au niveau national par le Conseil des ministres.

6,3 milliards d'EUR sont alloués à la Bulgarie sous la forme de subventions du FRR (la Bulgarie n'a pas introduit de demande de prêts au titre du FRR) ; dont :




Points de contact

Portail web unique de l'État membre :

 <https://www.eufunds.bg/bg>

Représentation de la Commission européenne en Bulgarie :

 https://bulgaria.representation.ec.europa.eu/index_bg

Contact DG REGIO : Unité E.3

Point de contact URBACT / EUI :

Association nationale des municipalités de la République de Bulgarie

 namrb@namrb.org

Associations membres du CCRE :

Association nationale des municipalités de la République de Bulgarie

 namrb@namrb.org



Chypre

Nombre de gouvernements décentralisés



527 gouvernements locaux



Niveau 2 de la nomenclature NUTS

1 région en transition,



Population



904 705

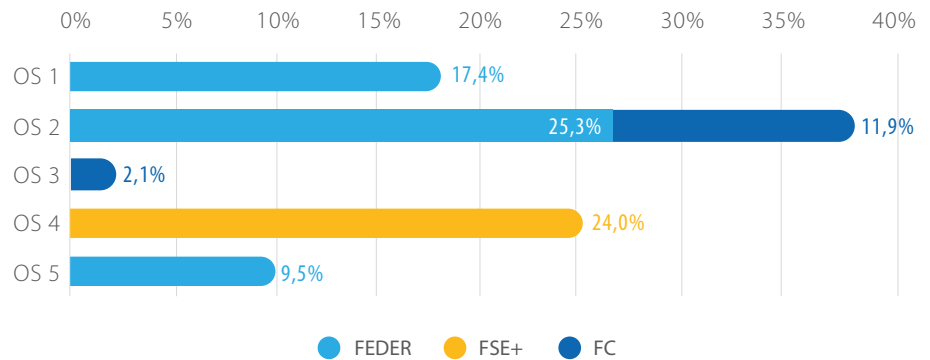
(0,2 % de l'UE)



Taille moyenne des communes

3 178 habitants

Pour la période 2021-2027, Chypre dispose d'un budget total de 1,5 milliard d'EUR (Contribution de l'UE : 968 million d'EUR ; Contribution nationale : 519 million d'EUR) pour les fonds de la politique de cohésion (FEDER, FSE+, FC et FTJ) :



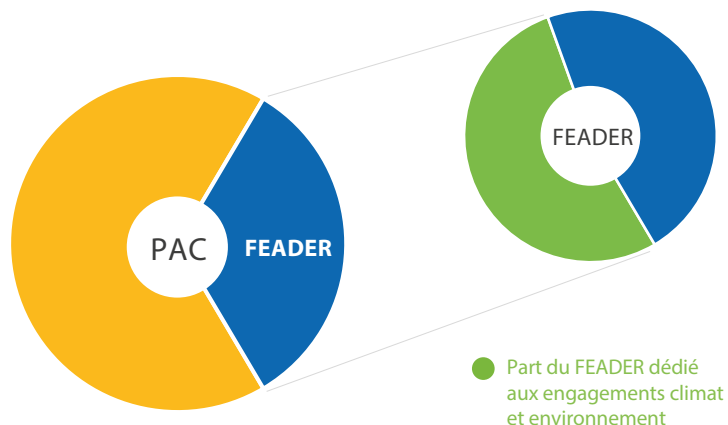
Les fonds de la politique de cohésion de Chypre sont uniquement **gérés au niveau national**.

- Le **FEDER** (total de 778 millions d'EUR), le **FSE+** (total de 370 millions d'EUR), le **Fonds de cohésion** (total de 210 millions d'EUR) et le **Fonds pour une transition juste** (total de 144 millions d'EUR) sont gérés dans le cadre d'un seul programme par la direction générale de la croissance qui dépend du ministère des finances.

15,4 % du FEDER est consacré au développement urbain durable.

Outre le budget total de 1,5 milliards d'EUR mentionné ci-dessus, alloué au titre du financement de la politique de cohésion et comprenant la contribution nationale, il existe d'autres fonds en gestion partagée :

- Le **Feader** (Contribution EU 119 millions d'EUR – Total 200 million d'EUR) représente à Chypre environ 33 % des fonds de la PAC et est mis en œuvre à travers le programme national unique pour la PAC, géré par le ministère de l'agriculture. Environ 53 % du Feader sont alloués aux engagements en matière de climat et d'environnement, aux zones soumises à des contraintes naturelles, à Natura 2000 et au traitement des eaux. 9,6 millions d'EUR de financements de l'UE sont réservés à **LEADER** – ce qui correspond à 8 % du Feader, soit une part supérieure aux 5 % du Feader qu'il est obligatoire d'allouer aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux. En dehors de LEADER, Chypre a également planifié un soutien aux services de base et aux activités non agricoles.



► Le **FAMI** (total de 71,6 millions d'EUR) est géré par l'unité pour les Fonds Européens du ministère de l'intérieur.

► **Feampa**: (total de 54,7 millions d'EUR) géré par le ministère des finances (à l'instar du FEDER / FC / FSE+ et du programme FTJ). Le programme Feampa de Chypre soutiendra 3 groupes d'action locale mettant en œuvre le développement local mené par les acteurs locaux, en mettant l'accent sur les actions liées à la pêche. Le programme contribue tant à l'OS 2 (une Europe plus verte) qu'à l'OS 5 (une Europe plus proche des citoyens).

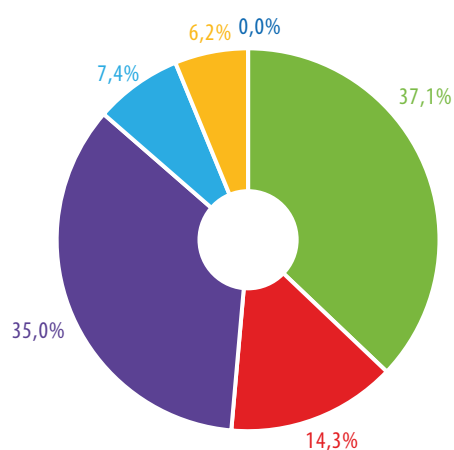
► Interreg

Chypre participe à

- 1 programme transfrontalier Interreg avec la Grèce.
- 2 programmes Interreg transnationaux : Euro-MED et NEXT MED.
- Aux 4 programmes Interreg interrégionaux : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact et Urbact

► **La Facilité pour la reprise et la résilience** est gérée au niveau national par la direction générale de la croissance, qui dépend du ministère des finances (à l'instar du FEDER, du FSE+, du FC, du FTJ et du Feampa).

1 milliard d'EUR est alloué à Chypre sous la forme de subventions du FRR, et 200 millions d'EUR sous la forme de prêts, dont :²³



- Transition verte
- Cohésion sociale et territoriale
- Croissance intelligente, durable et inclusive (y compris la cohésion économique)
- Transformation digitale
- Résilience sanitaire, économique, sociale et institutionnelle face aux crises
- Politiques pour la prochaine génération

Points de contact

Association des gouvernements locaux et régionaux :

Union des municipalités chypriotes

endecky@cytanet.com.cy

Portail web unique de l'État membre

<https://eufunds.com.cy>

Contact DG REGIO : Unité G3

Point de contact national commun pour la Grèce et Chypre (NUP GR-CY):

Service spécial pour la stratégie, la planification et l'évaluation Autorité nationale de coordination Secrétariat général des investissements publics et ESPA Ministère du développement et des investissements Grèce

www.espa.gr

www.mindev.gov.gr



Croatie

Nombre de gouvernements décentralisés



556 gouvernements locaux

21 gouvernements régionaux



Niveau 2 de la nomenclature NUTS²⁴

4 régions moins développées



Population



3 862 305

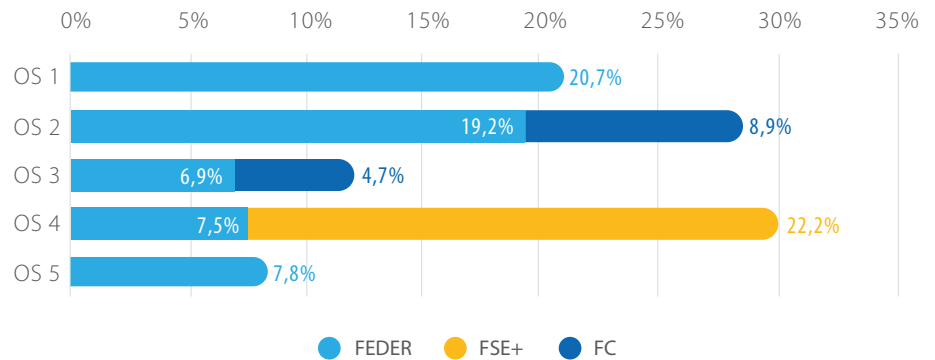
(0,9 % de l'UE)



Taille moyenne des communes

7 292 habitants

Pour la période 2021-2027, la Croatie dispose d'un budget total de 9,8 milliards d'EUR (Contribution de l'UE : 8,3 milliards d'EUR ; Contribution nationale : 1,5 milliard d'EUR) pour les fonds de la politique de cohésion (FEDER, FSE+, FC et FTJ) :



Les fonds de la politique de cohésion de la Croatie sont uniquement **gérés au niveau national**.

► Le **FEDER** (total de 6,1 milliards d'EUR) est géré par le ministère du développement régional et des fonds de l'Union européenne et divisé en deux programmes :

- Compétitivité et cohésion (utilisant le FEDER et le FC) ;
- Programme territorial intégré (utilisant le FEDER et le FTJ).

13,05% du FEDER est consacré au développement urbain durable.

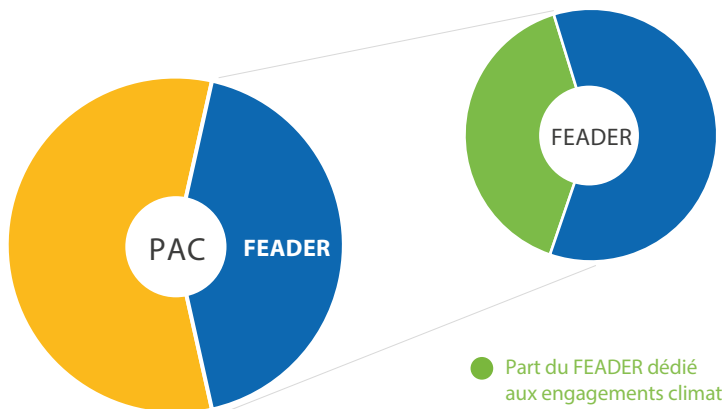
► Le **FSE+** (total de 2,1 milliards d'EUR) est également géré par le ministère du travail et des pensions, de la famille et de la politique sociale.

► Le **Fond de Cohésion** : (total de 1,4 milliard d'EUR) mis en œuvre avec le programme FEDER « Compétitivité et cohésion ».

► Le **fond pour une Transition Juste** : (total de 210 millions d'EUR) mis en œuvre avec le programme FEDER « Programme territorial intégré ».

Outre le budget total de 9,8 milliards d'EUR mentionné ci-dessus, alloué au titre du financement de la politique de cohésion (FEDER, FSE+, FC et FTJ) et comprenant la contribution nationale, il existe d'autres fonds en gestion partagée :

► Le **Feader** (1,5 milliard d'EUR) représente en Croatie environ 43 % des fonds de la PAC et est mis en œuvre par le biais d'un programme national unique de développement rural. Environ 40 % du Feader sont alloués aux engagements en matière de climat et d'environnement, aux zones soumises à des contraintes naturelles, à Natura 2000 et au traitement des eaux. Environ 82 millions d'EUR de financements de l'UE sont réservés à **LEADER**, ce qui est légèrement supérieur aux 5 % du Feader qu'il est obligatoire d'allouer aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux. En dehors de LEADER, la Croatie a également planifié des interventions pour soutenir le développement rural en dehors des activités agricoles, la création d'emplois et des interventions en faveur des infrastructures et des services de base.



► Le **FAMI** (58 millions d'EUR) est géré par le ministère de l'intérieur (qui gère également le FSI et le BMVI).

► Le **Feampa** (328 millions d'EUR) est mis en œuvre par le ministère de l'agriculture (à l'instar du Feader). La Croatie aura recours à LEADER / au DLAL, notamment pour le développement des zones tributaires de la pêche, et le nombre de groupes d'action locale augmentera par rapport à la période précédente. Le programme contribue tant à l'OS 2 (une Europe plus verte) qu'à l'OS 5 (une Europe plus proche des citoyens).

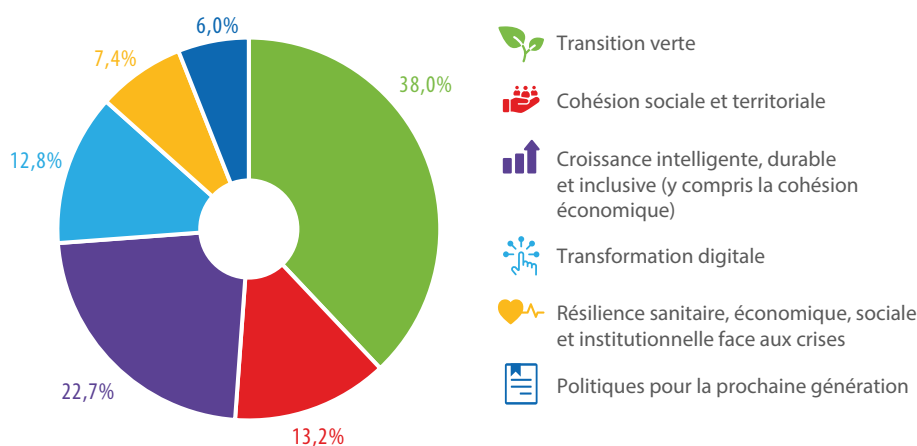
► Interreg

La Croatie participe à :

- 5 programmes transfrontaliers Interreg avec la Hongrie, la Serbie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, l'Italie et la Slovénie,
- 4 Interreg transnationaux : Euro-MED, l'Europe centrale, le Danube et IPA Adrion
- Aux 4 programmes interrégionaux Interreg : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact et Urbact.

► La **Facilité pour la reprise et la résilience** est gérée au niveau national par le ministère de l'économie et du développement durable.

6,3 milliards d'EUR sont alloués à la Croatie sous la forme de subventions du FRR (la Croatie n'a pas introduit de demande de prêts au titre du FRR), dont :




Points de contact

Portail web unique de l'État membre :

 <http://www.strukturnifondovi.hr/>

Représentation de la Commission européenne en Croatie :

 https://croatia.representation.ec.europa.eu/index_hr

Contact DG REGIO : Unité E.2

Point de contact URBACT / EUI : Association croate des villes

 <https://www.udruga-gradova.hr>

Associations membres du CCRE :

Union croate des municipalités

 info@udruga-opcina.hr

Association des comtés croates

 tajnistvo@hrvzz.hr



Danemark

Nombre de gouvernements décentralisés



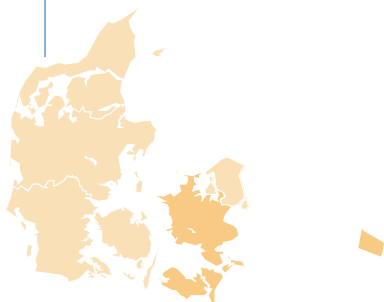
98 gouvernements locaux

5 gouvernements régionaux



Niveau 2 de la nomenclature NUTS

- 1** région en transition,
- 4** régions plus développées



Population



5 873 420

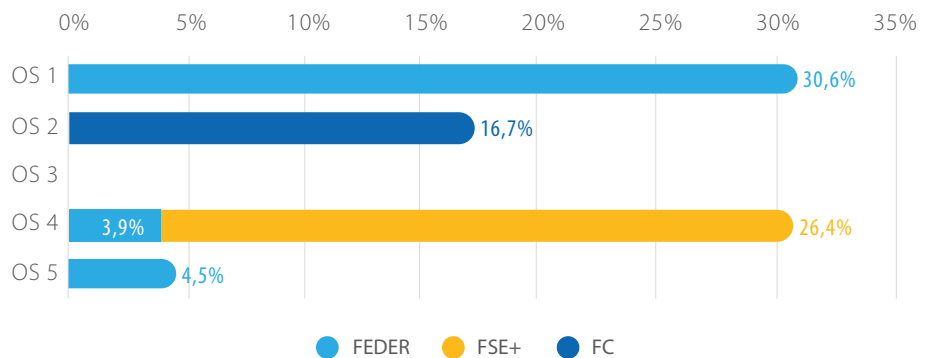
(1,3 % de l'UE)



Taille moyenne des communes

59 591 habitants

Pour la période 2021-2027, le Danemark dispose d'un budget total de 953 millions d'EUR (Contribution de l'UE : 437 millions d'EUR ; Contribution nationale : 515 millions d'EUR) issus des fonds de la politique de cohésion (FEDER, FSE+ et FTJ) :



Les fonds de cohésion du Danemark sont **principalement gérés au niveau national, tous les fonds** sont gérés dans le cadre de programmes spécifiques (sans être combinés à d'autres fonds), mais ils sont presque tous (FEDER, FSE+, Feader, FTJ) gérés par une seule autorité de gestion : l'Autorité danoise pour l'entreprise (sous la tutelle du ministère de l'entreprise).

Le **FEDER** (total de 530 millions d'EUR) est mis en œuvre par le biais d'un programme national intitulé « Transition intelligente, verte et numérique des entreprises ».

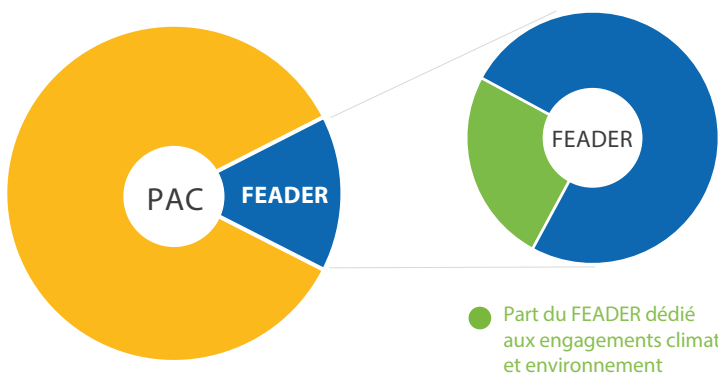
8% du FEDER est consacré au développement urbain durable

Le **FSE+** (total de 252 millions d'EUR) est mis en œuvre par le biais d'un programme national intitulé « Éducation et compétences ». Les régions sont des organismes intermédiaires responsables de 20 % du total des fonds du FSE+, qui sont dédiés à l'éducation des jeunes ; Action régionale – Compétences pour l'avenir et Education pour tous.

Le **Fonds pour une transition juste** (total de 171 millions d'EUR) est mis en œuvre par le biais d'un programme national intitulé « Technologies et compétences vertes ».

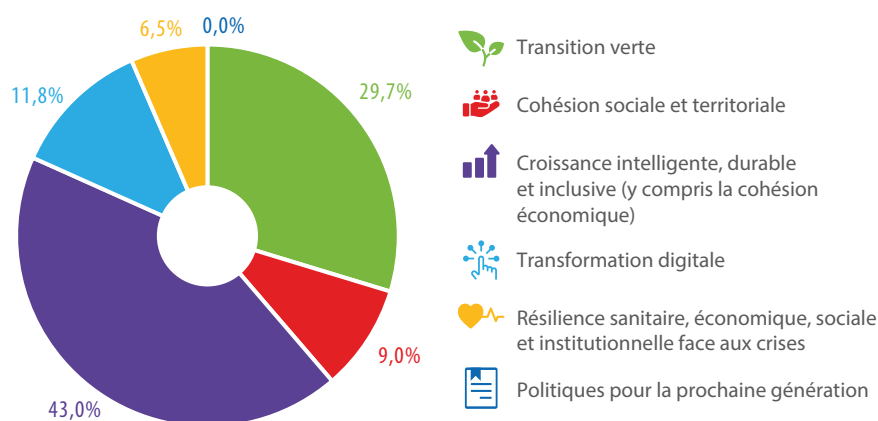
Outre le budget total de 953 millions d'EUR mentionné ci-dessus, alloué au titre du financement de la politique de cohésion (FEDER, FSE+ et JTF) et comprenant la contribution nationale, il existe d'autres fonds en gestion partagée :

Le **Feader** (total de 653 millions d'EUR) qui représente au Danemark un peu plus de 15 % du total des fonds de la PAC est également géré par l'Autorité danoise pour l'entreprise par le biais d'un **programme de développement rural national**. Presque 25 % du Feader sont alloués aux engagements en matière de climat et d'environnement et aux zones soumises à des contraintes naturelles. 46 millions d'EUR de financements de l'UE sont réservés à **LEADER**, soit une part supérieure aux 5 % du Feader qu'il est obligatoire d'allouer aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux. Le Danemark a également planifié des interventions pour soutenir les services de base et les activités non agricoles en milieu rural, y compris la création d'emplois.



- ▶ Le **FAMI** n'est pas mis en œuvre au Danemark (il s'agit du seul pays).
- ▶ Le **Feampa** (total de 287 millions d'EUR) est géré par l'Agence danoise pour la pêche, qui relève du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche. Le programme Feampa du Danemark ne comprend pas à ce jour de mesures LEADER/DLAL. Le programme contribue à l'objectif 2 de la politique de cohésion « une Europe plus verte ».
- ▶ **Interreg**
Le Danemark participe à :
 - 3 programmes transfrontaliers Interreg (avec l'Allemagne, la Pologne, la Lituanie, la Suède et la Norvège)
 - 2 Interreg transnationaux (la région de la mer Baltique et la mer du Nord).
 - aux 4 programmes interrégionaux Interreg : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact and Urbact.
- ▶ La **Facilité pour la reprise et la résilience est gérée au niveau national** par le ministère des finances.

1,5 milliard d'EUR est alloué au Danemark sous la forme de subventions (le Danemark n'a pas introduit de demande de prêts au titre du FRR), dont :



Points de contact

Portail web unique de l'État membre :

<https://eufonde.dk>

Représentation de la Commission européenne au Danemark :

https://denmark.representation.ec.europa.eu/index_da

Contact DG REGIO : Unité E4

Associations membres du CCRE :

Pouvoirs locaux du Danemark, LGKD

kl@kl.dk

Régions danoises

regioner@regioner.dk



Espagne

Nombre de gouvernements décentralisés



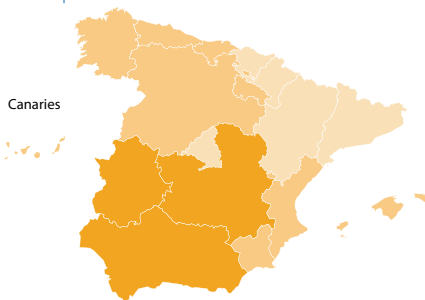
8 183 gouvernements locaux

19 gouvernements régionaux (17 communautés autonomes et 2 villes autonomes)



Niveau 2 de la nomenclature NUTS

- 5** régions moins développées
- 9** régions en transition,
- 5** régions plus développées



Population



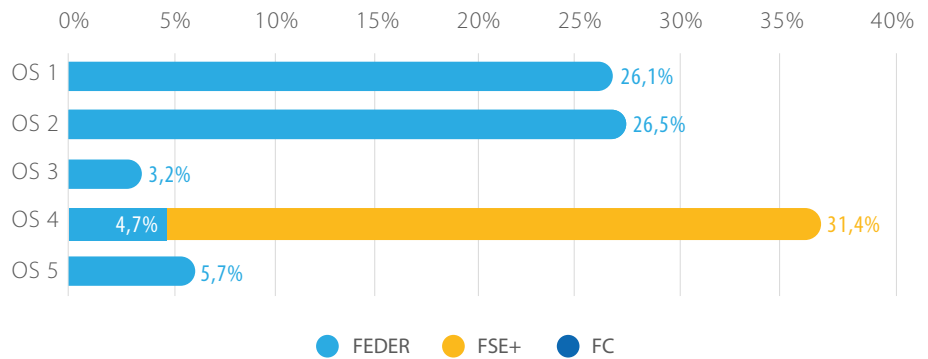
47 432 805
(10,6 % de l'UE)



Taille moyenne des communes

5 824 habitants

Pour la période 2021-2027, l'Espagne dispose d'un budget total de 50,1 milliards d'EUR (Contribution de l'UE : 33,7 milliards d'EUR ; Contribution nationale : 16,4 milliards d'EUR) pour les fonds de la politique de cohésion (FC, FSE+, FEDER et FTJ) :



Les fonds de la politique de cohésion de l'Espagne **sont à la fois gérés au niveau national et régional.**

▶ Le **FEDER** (33,6 milliards d'EUR au total) est mis en œuvre dans le cadre d'un programme national et dans le cadre de 19 programmes régionaux, **mais tant le niveau national que le niveau régional sont gérés par la direction générale des fonds européens du ministère des finances.**

8,73 % du FEDER est consacré au développement urbain durable.

▶ Le **FSE+** (15,3 milliards d'EUR au total) est mis en œuvre tant dans le cadre d'un programme national (Emploi, éducation, formation et économie sociale) que dans le cadre de cinq programmes opérationnels régionaux pour Castille-la Manche, Melilla, Castille et Leon et le Pays basque. **Toutefois, les programmes national et régionaux sont gérés par le ministère du travail et de l'économie sociale.**


▶ Le **Fonds pour une Transition Juste** (1,2 milliard d'EUR au total) est mis en œuvre par le biais d'un **programme national** et géré par le Ministère des Finances et de la Fonction Publique, et plus précisément par la même sous-direction que celle qui gère les fonds du FEDER.

Outre le budget total de 50,1 milliards d'EUR mentionné ci-dessus, alloué au titre du financement de la politique de cohésion (FEDER, FSE+ et FTJ) et comprenant la contribution nationale, il existe d'autres fonds en gestion partagée :

▶ Le **Feader** (5,4 milliards d'EUR) représente en Espagne environ 25 % des fonds de la PAC. Il est mis en œuvre par le biais de 17 programmes de développement rural gérés par **les 17 gouvernements régionaux**. Environ 30 % du Feader sont alloués aux engagements en matière de climat et d'environnement ainsi qu'aux zones soumises à des contraintes naturelles. 542 millions d'EUR de financements de l'UE sont réservés à **LEADER**, soit environ 10 % du Feader, soit bien plus que les 5 % à allouer obligatoirement aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux. Outre LEADER, l'Espagne a également planifié un soutien aux services de base et aux activités non agricoles en milieu rural, y compris la création d'emplois et de nouvelles entreprises, ainsi que des interventions en faveur des infrastructures et des services de base.

Points de contact

Portail web unique de l'État membre :

 https://www.fondoseuropeos.hacienda.gob.es/sitios/dgfc/es-ES/eaw_tb_FEDER/Paginas/eaw_tb_FEDER.aspx

Représentation de la Commission européenne en Espagne :

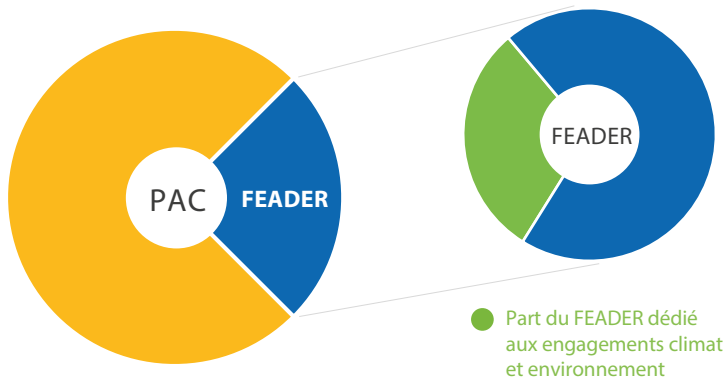
 https://spain.representation.ec.europa.eu/index_es

Contact DG REGIO : Unité G2

Associations membres du CCRE :

Fédération espagnole des municipalités et provinces

 femp@femp.es



► Le **FAMI** (124 millions d'EUR) est géré au niveau national par le ministère de l'intérieur.

► Le **FEAMPA** (1,5 milliard d'EUR) est géré au niveau national par le ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Le programme FEAMPA espagnol soutiendra LEADER/DLAL grâce à une nouvelle approche par rapport à la période précédente, davantage associée à l'intégration des objectifs environnementaux et portant davantage sur le soutien aux divers acteurs de la chaîne de valeur. Le programme contribue tant à l'OS 2 de la politique de cohésion « une Europe plus verte » qu'à l'OS 5 « une Europe plus proche des citoyens » (10,1 %).

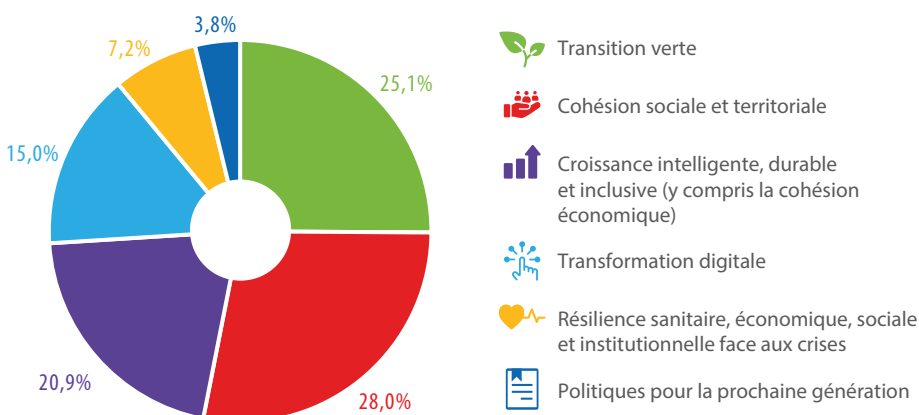
► Interreg

L'Espagne participe à :

- 2 programmes transfrontaliers Interreg avec la France, Andorre et le Portugal.
- 4 Interreg transnationaux (l'espace atlantique, Euro Med, NEXT MED, l'Europe du Sud-Ouest.).
- 1 Interreg ultrapériphérique (Madeire-Açores-Îles Canaries).
- Aux 4 programmes interrégionaux Interreg : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact et Urbact.

► La **Facilité pour la reprise et la résilience** est gérée au **niveau national** par le ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme.

69,5 milliards d'EUR sont alloués à l'Espagne sous la forme de subventions du FRR (l'Espagne n'a pas introduit de demande de prêts dans le cadre de la FRR), dont :





Estonie

Nombre de gouvernements décentralisés

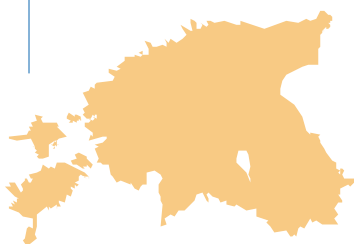


79 gouvernements locaux



Niveau 2 de la nomenclature NUTS

1 région en transition,



Population



1 331 796

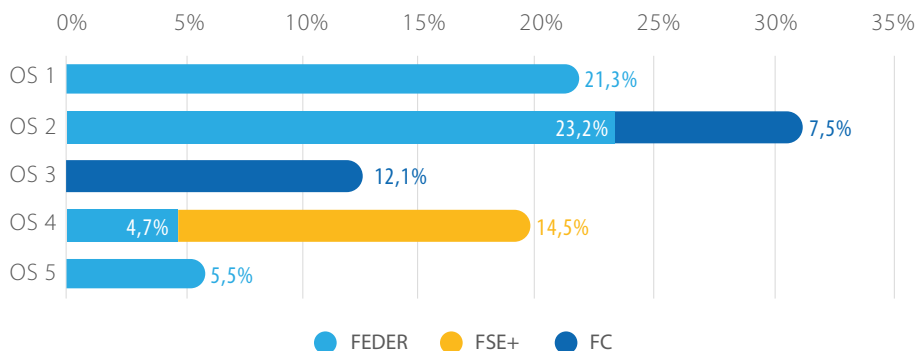
(0,3 % de l'UE)



Taille moyenne des communes

16 849 habitants

Pour la période 2021-2027, l'Estonie dispose d'un budget total de 5 milliards d'EUR (Contribution de l'UE : 3,4 milliards d'EUR ; Contribution nationale : 1,8 milliards d'EUR) pour les fonds de la politique de cohésion (FC, FSE+, FEDER, FTJ) :

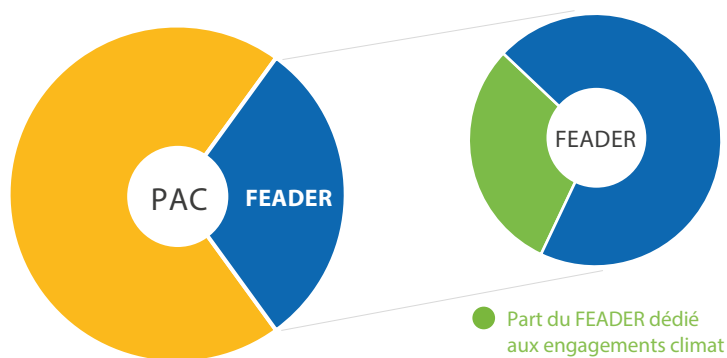


Les fonds de la politique de cohésion de l'Estonie sont **gérés au niveau national par le Ministère des Finances**

Le **centre de services partagés de l'État**, un organisme public relevant du ministère des finances, gère le **FEDER** (total de 2,8 milliards d'EUR), le **FSE+** (total de 758 millions d'EUR), le **Fonds de cohésion** (total de 1 milliard d'EUR) et le **Fonds pour une transition juste** (total de 583 millions d'EUR) dans le cadre d'un seul programme.

8 % du FEDER est consacré au développement urbain durable

Le **Feader** (440 millions d'EUR – contribution UE) représente en Estonie un peu plus de 30 % des fonds de la PAC et est géré par le **ministère des affaires rurales**. Presque 30 % du Feader sont alloués aux engagements en matière de climat et d'environnement, à Natura 2000 et au traitement des eaux. Presque 48 millions d'EUR de financements de l'UE sont réservés à **LEADER**, ce qui correspond à plus de 10 % du Feader, soit une part nettement supérieure aux 5 % qu'il est obligatoire d'allouer aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux. L'Estonie a également planifié des interventions pour soutenir le développement rural en dehors des activités agricoles, y compris la création d'emplois.



Part du FEADER dédié aux engagements climat et environnement

► Le **FAMI** (total de 28 millions d'EUR), Le FSI (37 millions d'EUR) et l'IGFV (48 millions d'EUR) sont gérés au niveau national par le ministère de l'intérieur.

► Le **Feampa** (total de 131 millions d'EUR) est géré au niveau national par le ministère des affaires rurales (à l'instar du Feader). Le programme Feampa de l'Estonie soutiendra le développement des économies côtières et leur diversification dans d'autres domaines de l'économie bleue. Cet objectif sera poursuivi à travers la mise en œuvre de stratégies de développement local mené par les acteurs locaux (DLAL), qui soutiendront les communautés côtières et insulaires et, en particulier, la petite pêche côtière.

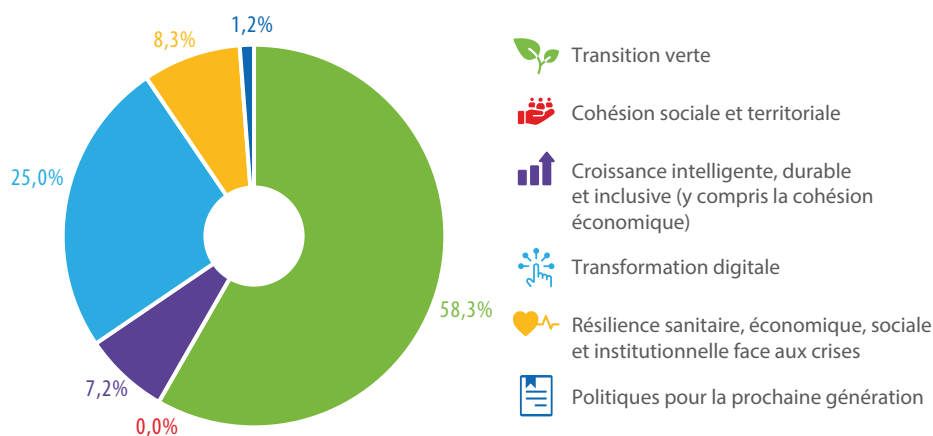
► **Interreg**

L'Estonie participe à

- 2 programmes transfrontaliers Interreg avec la Lettonie, la Finlande et la Suède
- 1 Interreg transnational : Région de la mer Baltique.
- Aux 4 programmes Interreg Interrégionaux : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact et URBACT

► La **Facilité pour la reprise et la résilience** est gérée **au niveau national par le ministère des finances**.

969 millions d'EUR sont alloués à l'Estonie sous la forme de subventions du FRR (l'Estonie n'a pas introduit de demande de prêts au titre du FRR), après amendement au Plan National de Reprise et de Résilience en juin 2023, la FRR inclus




Points de contact

Portail web unique de l'État membre :

 <https://www.rtk.ee>

Représentation de la Commission européenne en Estonie :

 https://estonia.representation.ec.europa.eu/index_et

Contact DG REGIO : Unité D4

Point de contact URBACT / EUI :
Université de Tartu:

 <https://urbact.eu/eesti>

Associations membres du CCRE :

Association des villes et municipalités estoniennes

 info@elvl.ee



Finlande

Nombre de gouvernements décentralisés



309 gouvernements locaux

19 gouvernements régionaux



Niveau 2 de la nomenclature NUTS

- 3** régions en transition,
- 2** régions plus développées



Population



5 548 241

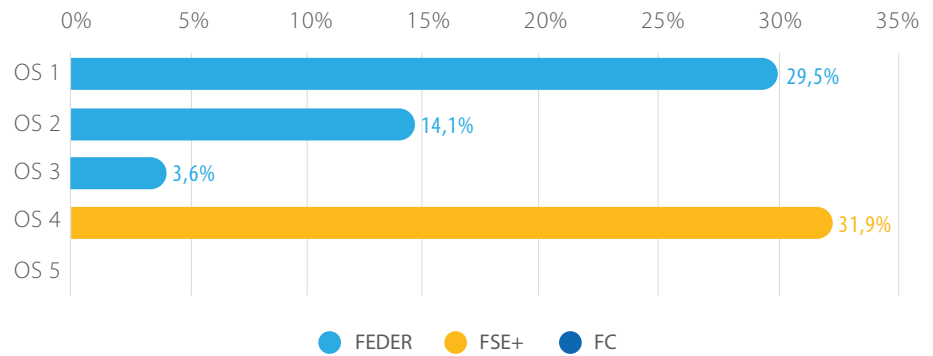
(1,2 % de l'UE)



Taille moyenne des communes

17 851 habitants

Pour la période 2021-2027, la Finlande dispose d'un budget total de 3 milliards d'EUR (Contribution de l'UE : 1,8 milliard d'EUR ; Contribution nationale : 1,2 milliard d'EUR) pour les fonds de la politique de cohésion (FEDER, FSE+ et FTJ) :



Les fonds de la politique de cohésion de la Finlande sont à la fois gérés au niveau national et régional.

- ▶ Le **FEDER** (total de 1,4 milliard d'EUR) est mis en œuvre par le biais de 2 programmes différents :
 - Au niveau national et avec le FSE+ et le FTJ pour le programme « Innovation et compétences », géré par le **ministère des affaires économiques et de l'emploi** ;
 - Au niveau régional et avec le FSE+, le programme pour les îles Åland a vocation à soutenir cette région autonome (un archipel de 6 700 îles). Ce programme est géré par le **gouvernement d'Åland**.

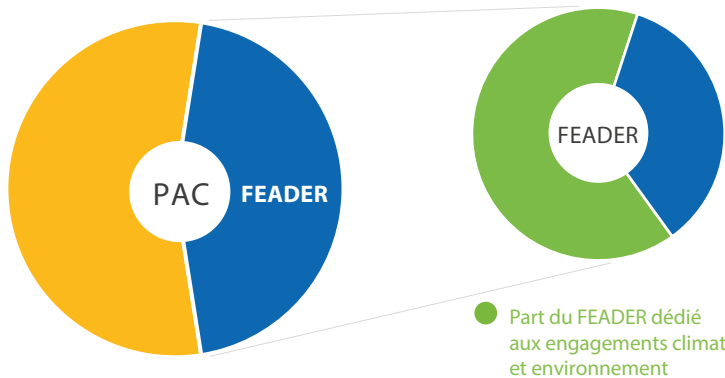
8% du FEDER est consacré au développement urbain durable.

- ▶ Le **FSE+** (total de 941 millions d'EUR) est mis en œuvre avec le FEDER dans le programme national et dans le programme pour les îles Åland (voir ci-dessus).
- ▶ Le **Fonds pour une transition juste** (total de 640 millions d'EUR) est mis en œuvre avec le FEDER et le FSE+ dans le cadre du programme national « Innovation et compétences » (voir ci-dessus).

Outre le budget total de 3 milliards d'euros mentionné ci-dessus, alloué au titre du financement de la politique de cohésion (FEDER, FSE+ et FTJ) et comprenant la contribution nationale, il existe d'autres fonds en gestion partagée :

- ▶ Le **Feader** (1,8 milliard d'EUR) représente en Finlande un peu plus de 45 % du total des fonds de la PAC et est géré **par le biais de 2 programmes de développement rural différents** :
 - le programme continental, géré par le **ministère de l'agriculture et des forêts** sur le continent ;
 - le programme des îles Åland, géré par le **gouvernement d'Åland**.

65 % du Feader sont alloués aux engagements en matière de climat et d'environnement et aux zones soumises à des contraintes naturelles. 99,5 millions d'EUR de financements de l'UE sont réservés à **LEADER**, soit une part supérieure aux 5 % du Feader qu'il est obligatoire d'allouer aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux. En dehors de LEADER, la Finlande a également planifié des interventions pour soutenir le développement rural en dehors des activités agricoles, y compris la création d'emplois et de nouvelles entreprises, ainsi que des interventions en faveur des infrastructures et des services de base.



► Le **FAMI** (110 millions d'EUR) est géré au niveau national par le **ministère de l'intérieur**.

► Le **Feampa** (132 millions d'EUR) est géré au niveau national par le département des ressources naturelles du **ministère de l'agriculture et des forêts** (à l'instar du Feader) et, dans la région des îles Åland, par le **gouvernement provincial d'Åland**. Étant donné que la Finlande aura recours à LEADER / au DLAL pour son programme Feampa, ce dernier contribue tant à l'OS 2 (une Europe plus verte) qu'à l'OS 5 (une Europe plus proche des citoyens) (7,5 %).

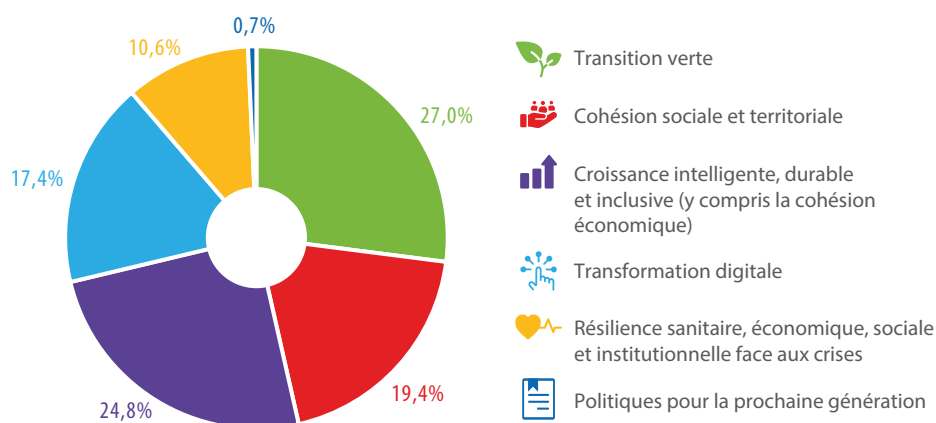
► Interreg

La Finlande participe à :

- 2 programmes transfrontaliers Interreg avec la Suède, l'Estonie, la Lettonie et la Norvège,
- 2 Interreg transnationaux (la région de la mer Baltique et la périphérie Nord et Arctique),
- Aux 4 programmes interrégionaux Interreg : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact et Urbact.


► La **Facilité pour la reprise et la résilience est gérée au niveau national par un groupe de travail composé de ministres** (qui oriente et contrôle la mise en œuvre du plan) sous la présidence du ministre des finances.²⁵

2,1 milliards d'EUR sont alloués à la Finlande sous la forme de subventions du FRR (la Finlande n'a pas introduit de demande de prêts au titre du FRR), dont :




Points de contact

Portail web unique de l'État membre :

 <https://www.eurahoitusneuvonta.fi/etusivu>

Représentation de la Commission européenne en Finlande :

 https://finland.representation.ec.europa.eu/index_fi

Contact DG REGIO : Unité D4

Point de contact URBACT/ EUI :
University of Eastern Finland
(Karelian Institute)

Associations membres du CCRE :

Association des pouvoirs locaux et régionaux finlandais, Suomen Kuntaliitto

 info@kuntaliitto.fi



France

Nombre de gouvernements décentralisés



34 965 gouvernements locaux

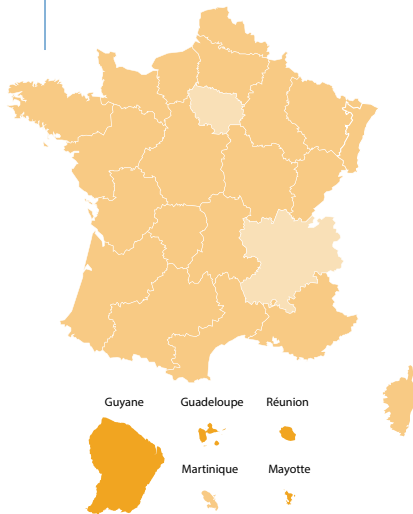
101 gouvernements intermédiaires (départements)

18 gouvernements régionaux (Y compris 5 régions ultrapériphériques)



Niveau 2 de la nomenclature NUTS

- 4** régions moins développées
- 21** régions en transition,
- 2** régions plus développées



Population



67 842 582

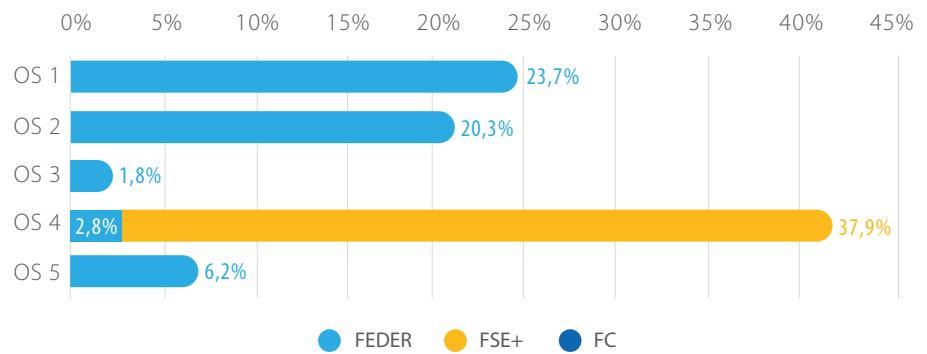
(15,2 % de l'UE)



Taille moyenne des communes

1 928 habitants

Pour la période 2021-2027, la France dispose d'un budget total de 27,3 milliards d'EUR (Contribution de l'UE : 15,5 milliards d'EUR ; Contribution nationale : 11,7 milliards d'EUR) issus des fonds de la politique de cohésion (FSE+, FEDER, FTJ) :



Les fonds de la politique de cohésion de la France sont **à la fois gérés au niveau national et au niveau régional**.

- Le **FEDER** (15,3 milliards d'EUR) est exclusivement **géré au niveau régional** par les **gouvernements régionaux**. Il existe un programme pour chacune des 18 régions ainsi qu'un autre dédié au territoire de Saint-Martin (collectivité d'outre-mer). Chaque programme est combiné au FSE+ au niveau régional, à l'exception de Mayotte et de Saint-Martin (FEDER uniquement).

11 % du FEDER sont consacrés au développement urbain durable.

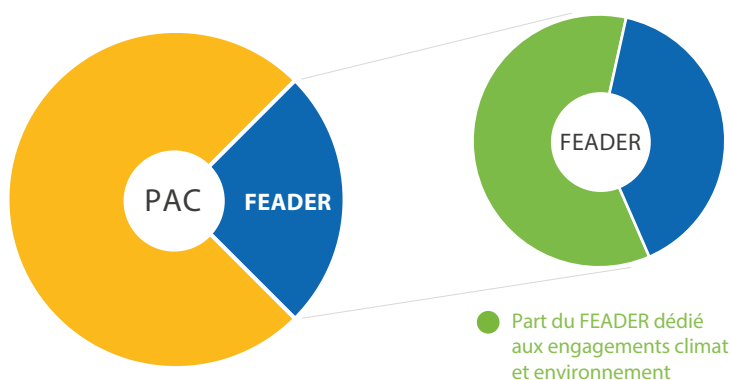
- Le **FSE+** (10 milliards d'EUR) est à la fois géré au niveau national de manière déconcentrée et au niveau régional dans chacune des 18 régions, dans le cadre du même programme que pour le FEDER.
 - 65 % du FSE+ sont gérés par l'État (**ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion**). Il est mis en œuvre par les directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS). Le gouvernement est en charge des volets en lien avec l'emploi et l'insertion. Une partie des programmes en lien avec l'inclusion est également confiée à des **corps intermédiaires qui peuvent être les gouvernements intermédiaires (départements), les métropoles (par exemple la métropole européenne de Strasbourg et la communauté urbaine de Grand Poitiers), ou les structures associatives locales**.
 - 35 % du FSE+ sont gérés par les **gouvernements régionaux**, principalement pour les actions en lien avec la formation professionnelle, les demandeurs d'emploi, l'apprentissage, l'orientation des jeunes et la création d'entreprises.

- Le **Fonds pour une Transition Juste** (1 milliard d'euros) est géré à la fois au niveau national et au niveau régional :
 - Au niveau national, il est géré par le ministère du travail, du plein emploi et de l'intégration (comme le FSE+) et se concentre sur la reconversion professionnelle, les formations, les demandeurs d'emploi et l'accompagnement social.
 - Au niveau régional, il est mis en œuvre dans 6 régions éligibles au Fonds de transition juste, où il est géré par les **gouvernements régionaux** (Hauts-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes, Grand-Est, Normandie et Pays-de-la-la) pour des mesures liées à la transition verte et énergétique et à la compétitivité, la recherche et l'innovation.

Outre le budget total de 27,3 milliards d'euros mentionné ci-dessus, alloué au titre du financement de la politique de cohésion (FEDER, FSE+ et FTJ) et comprenant la contribution nationale, il existe d'autres fonds en gestion partagée :

- ▶ Le **Feader** (10 milliards d'EUR) représente en France environ 25 % des fonds de la PAC et est à la fois géré au niveau national par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire pour les mesures en lien avec l'occupation des sols, les engagements en matière de climat et d'environnement, le soutien à l'agriculture biologique et la gestion des risques connexes, et de manière décentralisée par les **gouvernements régionaux** pour les mesures en lien avec les investissements en milieu rural, l'aide à l'installation des agriculteurs et le développement local. Environ 60 % du Feader sont alloués aux engagements en matière de climat et d'environnement, aux zones soumises à des contraintes naturelles, à Natura 2000 et au traitement des eaux.

502 millions d'EUR sont réservés à LEADER, ce qui correspond exactement à l'obligation d'allouer 5 % du Feader aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux. En dehors de LEADER, la France a également planifié des interventions pour soutenir le développement rural en dehors des activités agricoles, y compris la création d'emplois et d'entreprises, ainsi que des interventions en faveur des infrastructures et des services de base.



- ▶ Le **FAMI** (1,2 milliard d'EUR) est géré par le ministère de l'intérieur et des Outre-mer.
- ▶ Le **Feampa** (793 millions d'EUR) est géré **au niveau national** par la direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA) qui est rattachée au ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (à l'instar du Feader). Étant donné que la France aura recours à LEADER / au DLAL pour son programme Feampa, ce dernier contribue tant à l'OS 2 (une Europe plus verte) qu'à l'OS 5 (une Europe plus proche des citoyens) (7,1 %).

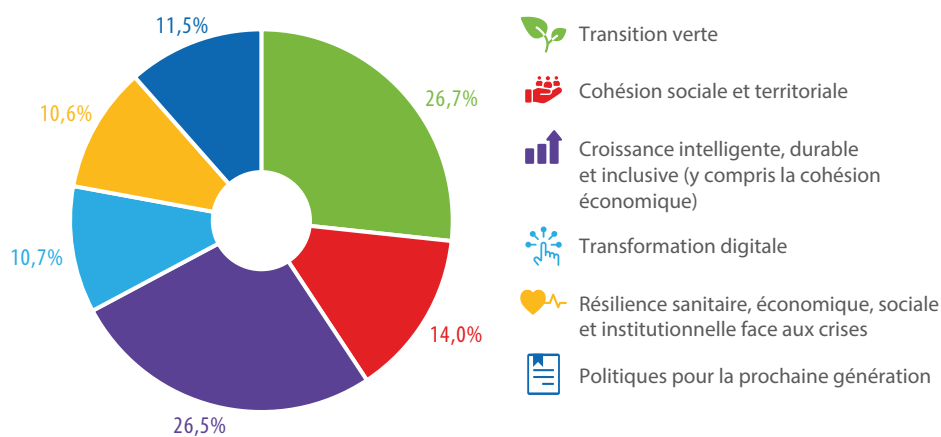
Interreg

La France participe à

- 7 programmes transfrontaliers Interreg avec la Belgique, l'Italie, l'Allemagne, le Luxembourg, l'Espagne, Andorre et la Suisse
- 7 Interreg transnationaux : les espaces alpins, Euro-MED, NEXT MED, l'Europe du Nord-Ouest, l'espace atlantique, la mer du Nord et l'Europe du Sud-Ouest.
- 4 programmes Interreg ultramarins : Amazonie, Caraïbes, Canal du Mozambique, Océan Indien.
- Aux 4 programmes interrégionaux Interreg : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact et Urbact.

La **Facilité la reprise et la résilience est gérée au niveau national** par le ministère des finances.

39,4 milliards d'EUR sont alloués à la France sous la forme de subventions du FRR (la France n'a pas introduit de demande de prêts au titre du FRR), dont :



Points de contact

Portail web unique de l'État membre :

 <https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr>

Représentation de la Commission européenne en France :

 https://france.representation.ec.europa.eu/index_fr

Contact DG REGIO : Unité D3

Associations membres du CCRE :

Association française du Conseil des communes et régions d'Europe

 ccrefrance@afccre.org



Grèce

Nombre de gouvernements décentralisés (2021)



332 gouvernements locaux

13 gouvernements régionaux



Niveau 2 de la nomenclature NUTS

11 régions moins développées

2 régions en transition,



Population



10 459 782

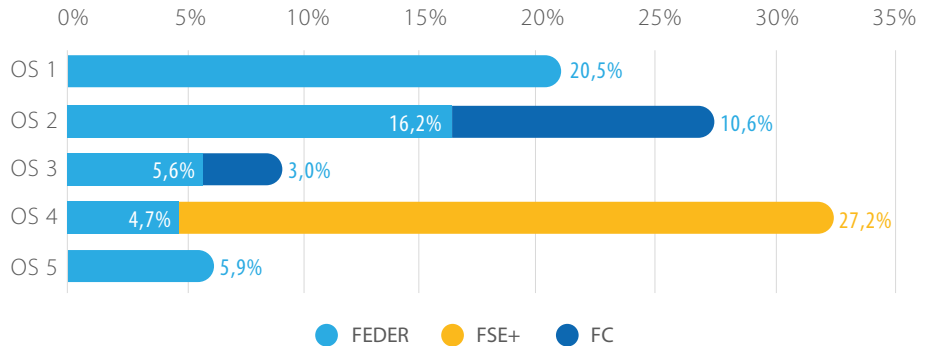
(2,4 % de l'UE)



Taille moyenne des communes

32 969 habitants

Pour la période 2021-2027, la Grèce dispose d'un budget total de 24,4 milliards d'EUR (Contribution de l'UE : 19,4 milliards d'EUR ; Contribution nationale : 5 milliards d'EUR) pour les fonds de la politique de cohésion (FC, FSE+, FEDER, FTJ) :



Les fonds de la politique de cohésion de la Grèce est gérée **au niveau national**.

Le **FEDER** (total de 13,1 milliards d'EUR) est à la fois géré au niveau national et au niveau régional et est utilisé tant individuellement qu'en association avec d'autres fonds (FSE+ ou Fonds de cohésion). Au niveau national, le FEDER est mis en œuvre par le biais de 5 programmes :

- **Compétitivité** (total de 3,8 milliards d'EUR, avec le FSE+), qui est géré par l'Office administratif spécial pour la gestion du FEDER, relevant du ministère du développement et des investissements ;
- **Environnement et changement climatique** (total de 3,5 milliards d'EUR, avec le FC), qui est géré par le service « Environnement et changement climatique » et « Protection civile », relevant du ministère du développement et des investissements ;
- **Transports** (total de 2,2 milliards d'EUR, avec le FC), qui est géré par le ministère du développement et des investissements ;
- **Transformation numérique** (total de 929 millions d'EUR, avec le FSE+), qui est géré par le ministère de la gouvernance numérique ;
- **Protection civile** (total de 707 millions d'EUR), qui est géré par la structure exécutive du ministère de la crise climatique et de la protection civile.
- **Assistance Technique et Soutien aux Bénéficiaires** (total de 405 millions d'EUR) géré par le Ministère du Développement et des Investissements

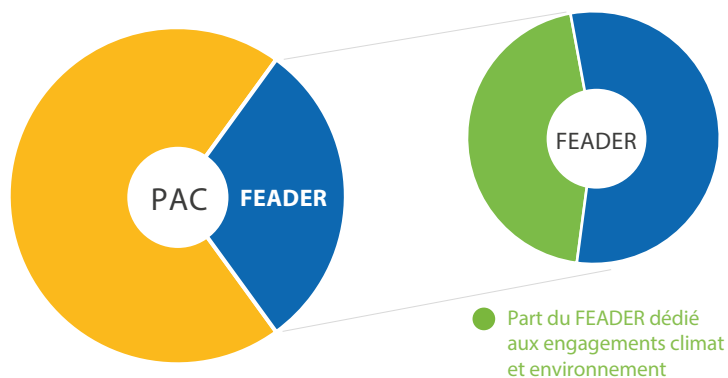
Au niveau régional, les services de gestion spéciale, sous la tutelle du ministère du développement et des investissements, gèrent 1 programme pour chacune des 13 régions grecques, et chaque programme régional est mis en œuvre avec le FSE+.

9,01 % du FEDER est consacré au développement urbain durable

- Les fonds du **FSE+** (total de 6,4 milliards d'EUR) sont gérés par le ministère du développement et des investissements, qui veille à la coordination du FSE+ au niveau régional avec le FEDER.
 - Au niveau national le FSE+ est mis en œuvre avec le FEDER dans 2 programmes : **Transformation numérique, Compétitivité** et, dans un programme individuel, « **Ressources humaines et cohésion sociale** » (total de 3,7 milliards d'EUR).
 - Au niveau régional, le FSE+ est mis en œuvre avec le FEDER dans les 13 programmes régionaux.
- Le **Fonds de Cohésion** (total de 3,4 milliards d'EUR) est mis en œuvre avec le FEDER à travers 2 programmes (Environnement et Changement climatique et Transport, voir ci-dessus).
- Le **Fonds pour une transition juste** (total de 1,6 milliard d'EUR) est géré par le ministère du développement et des investissements (à l'instar des autres fonds de la politique de cohésion) et est mis en œuvre par le biais d'un seul programme national spécifique.

Outre le budget total de 24,4 milliards d'EUR mentionné ci-dessus, alloué au titre du financement de la politique de cohésion (FEDER, FSE+, FC et FTJ) et comprenant la contribution nationale, il existe d'autres fonds en gestion partagée :

- Le **Feader** (3,6 milliards d'EUR) représente en Grèce presque 30 % du total des fonds de la PAC et est géré par le Secrétariat spécial pour les ressources de l'Union et les infrastructures, sous la tutelle du ministère du développement et des investissements ; il est mis en œuvre par le biais d'un programme de développement rural unique. Plus de 45 % du Feader sont alloués aux engagements en matière de climat et d'environnement et aux zones soumises à des contraintes naturelles. 200 millions d'EUR de financements de l'UE sont réservés à **LEADER**, soit une part supérieure aux 5 % du Feader qu'il est obligatoire d'allouer aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux. La Grèce a également planifié des interventions pour soutenir le développement rural en dehors des activités agricoles, y compris la création d'emplois.



► Le **FAMI** (total de 535 millions d'EUR) est géré par le ministère de la migration et de l'asile.

► Le **Feampa** (total de 520 millions d'EUR) est géré par l'autorité de gestion de la pêche et du programme maritime du ministère du développement rural et de l'alimentation. Étant donné que le recours au DLAL se poursuivra en Grèce, y compris pour soutenir des stratégies de spécialisation intelligente pour l'économie bleue, le programme contribue tant à l'OS 2 (une Europe plus verte) qu'à l'OS 5 (une Europe plus proche des citoyens) (13,7 %).

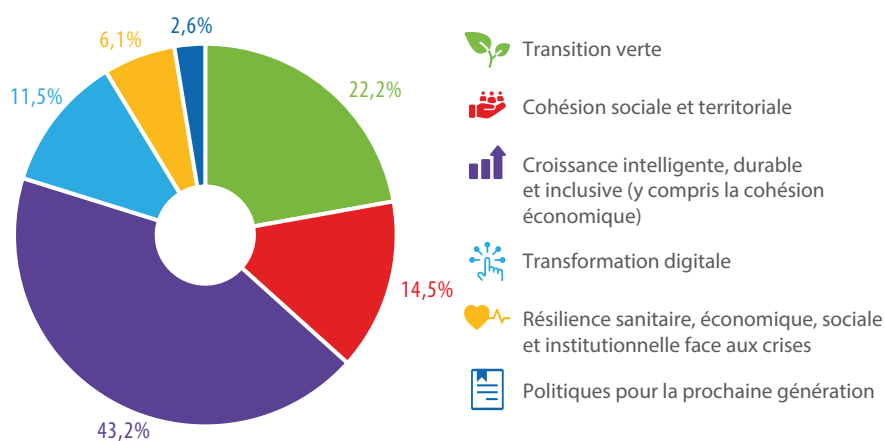
► Interreg

La Grèce participe à :

- 5 programmes transfrontaliers Interreg avec la Bulgarie, l'Albanie, l'Italie, la Macédoine du Nord et Chypre,
- 4 Interreg transnationaux : IPA Adrion, Euro-MED, NEXT MED et NEXT « Bassin de la mer Noire »
- Les 4 programmes Interreg Interrégionaux : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact, and Urbact.

► La **Facilité pour la reprise et la résilience** est gérée au niveau national par le ministère des finances.

17,7 milliards d'EUR sont alloués à la Grèce sous la forme de subventions du FRR (et 12,7 milliards d'EUR sous la forme de prêts), dont :



Points de contact

Portail web unique de l'État membre :

 <https://www.espa.gr/en/Pages/default.aspx>

Représentation de la Commission européenne en Grèce :

 <https://www.espa.gr/en>

Contact DG REGIO : Unité G3

Point de contact URBACT / EUI :

Ministre de l'économie, du développement et du tourisme, EYSSAE

 eyssae@mneec.gr

Associations membres du CCRE :

Union centrale des villes de Grèce, KEDE

 info@kedke.gr



Hongrie

Nombre de gouvernements décentralisés (2021)



3 178 gouvernements locaux²⁶

19 gouvernements régionaux



Niveau 2 de la nomenclature NUTS

7 régions moins développées

1 régions plus développées



Population



9 689 010

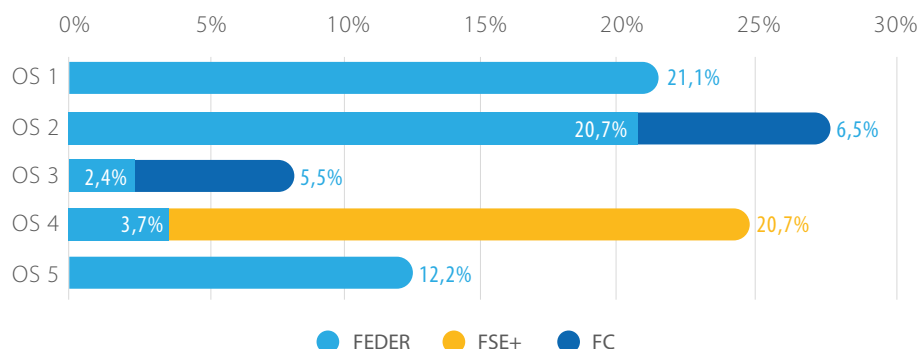
(2,2 % de l'UE)



Taille moyenne des communes

3 068 habitants

Pour la période 2021-2027, la Hongrie dispose d'un budget total de 26,1 milliards d'EUR²⁷ (Contribution de l'UE : 21 milliards d'EUR ; Contribution nationale : 4,3 milliards d'EUR) pour les fonds de la politique de cohésion (FC, FSE+, FEDER et FTJ) :



Les fonds de la politique de cohésion de la Hongrie sont gérés au **niveau national**, dans le cadre de différents programmes opérationnels combinant le FEDER, le FSE+, le FTJ et le FC.

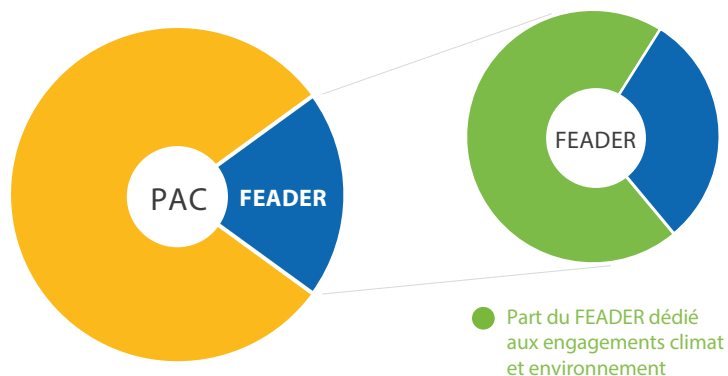
- Le **FEDER** (total de 16,4 milliards d'EUR) est mis en œuvre dans le cadre de 8 programmes opérationnels (PO) différents dont 6 sont gérés par les services du Premier ministre, sous la tutelle du ministre du Développement régional, au sein du secrétariat d'État chargé des développements de l'Union européenne.
 - Le **PO Mise en œuvre Plus** (FEDER, FSE+, FC et FTJ) est mis en œuvre par le Secrétariat d'État adjoint pour la coordination du développement de l'UE, **Le PO Développement des ressources humaines Plus** (FEDER et FSE+) est mis en œuvre par le Secrétariat d'État adjoint aux programmes de développement des ressources humaines
 - Le **PO Environnement et efficacité énergétique Plus** (FEDER, FTJ et FC) et le **PO Développement intégré des transports Plus** (FEDER et FC) sont mis en œuvre par le Secrétaire d'État adjoint aux programmes de développement des transports, de l'environnement et de l'efficacité énergétique,
 - Le **PO Développement territorial et des Implantations Plus** (FEDER et FSE+) est mis en œuvre par le Secrétariat d'État adjoint pour les programmes de développement régional,
 - Le **PO Développement économique et Innovation Plus** (FEDER et FSE+) est mis en œuvre par le Secrétariat d'État adjoint aux programmes de développement économique,
 - Le **PO Renouveau numérique Plus** (FEDER et FSE+) est géré par le Secrétariat d'État adjoint pour le développement de l'UE au sein du Cabinet du Premier ministre.

Environ 8,6 % du FEDER est consacré au développement urbain durable.

- ▶ Le **FSE+** (total de 5,9 milliards d'EUR) est géré avec cinq des programmes nationaux :
 - Renouveau numérique Plus ;
 - Exécution Plus ;
 - Développement des ressources humaines Plus ;
 - Développement territorial et des implantations Plus ;
 - Développement économique et Innovation Plus.
- ▶ Le **Fonds de cohésion** (total de 3,1 milliards d'EUR) est géré avec 3 des programmes nationaux :
 - Mise en oeuvre Plus ;
 - Efficacité environnementale et énergétique Plus ;
 - Développement intégré du transport plus.
- ▶ Le **Fonds pour une transition juste** (total de 294 millions d'EUR) est mis en œuvre conjointement avec le programme national "Environnement et efficacité énergétique Plus"

Outre le budget total de 26,1 milliards d'euros mentionné ci-dessus, alloué au titre du financement de la politique de cohésion (FC, FSE+, FEDER, FTJ) et comprenant la contribution nationale, il existe d'autres fonds en gestion partagée :

- ▶ Le **Feader** (1,6 milliard d'EUR, contribution UE uniquement) représente en Hongrie environ 20 % du fonds total de la PAC et est géré par le Ministère de l'Agriculture. Près de 70 % du Feader sont alloués aux engagements en matière de climat et d'environnement, à Natura 2000 et au traitement des eaux. Environ 82 millions d'EUR de financement européen sont affectés à **LEADER**, ce qui correspond exactement aux 5 % obligatoires de Feader alloués aux stratégies de développement local mené par les acteurs locaux. Hors LEADER, la Hongrie a également prévu des interventions afin de soutenir le développement rural en dehors des activités agricoles, y compris la création de nouveaux emplois et de nouvelles entreprises et des interventions en faveur d'infrastructures et de services de base.



- ▶ Le **FAMI** (total de 70 millions d'EUR) est géré au niveau national par le ministère de l'intérieur (qui gère également le FSI et l'IGFV).
- ▶ Le **FEAMPA** (total de 54 millions d'EUR) est géré au niveau national par le ministère de l'Agriculture (comme le Feader). Le Ministère de l'Agriculture est en charge du Programme de la Pisciculture Hongroise Plus, financé par le FEAMPA. Ce programme ne comprend pas de mesures de soutien à LEADER/DLAL.

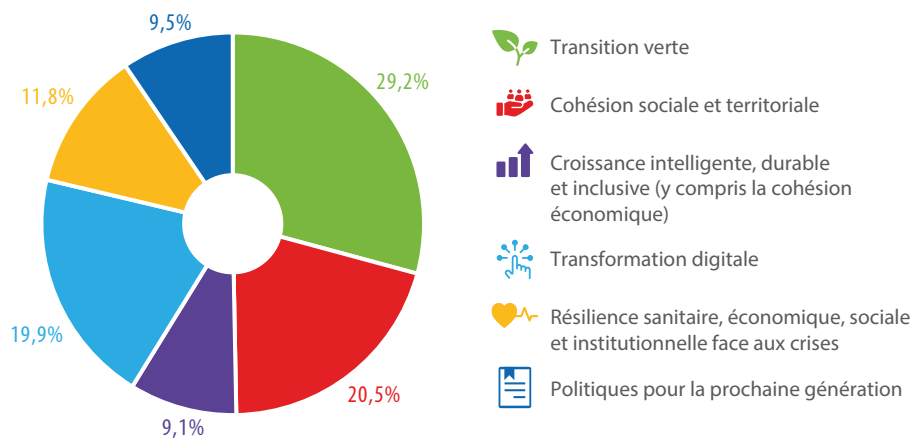
Interreg

La Hongrie participe à :

- 7 programmes transfrontaliers Interreg avec l'Autriche, la Slovaquie, la Roumanie, l'Ukraine, la Slovénie, la Croatie et la Serbie,
- 2 Interreg transnationaux : le Danube et l'Europe centrale,
- Aux 4 programmes interrégionaux Interreg : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact et Urbact.

La **Facilité pour la reprise et la résilience** est géré au niveau national sous la supervision du Bureau du Premier ministre.

La Hongrie s'est vu octroyer 5,8 milliards EUR de subvention du FRR (la Hongrie pourrait ne pas demander à bénéficier de prêts dans le cadre du FRR), dont :




Points de contact

Portail web unique de l'État membre :

 <https://www.palyazat.gov.hu/>

Représentation de la Commission européenne en Hongrie :

 https://hungary.representation.ec.europa.eu/index_hu

Contact DG REGIO : Unité E3

Point de contact URBACT/ EUI :
Ministère de la construction et des transports, Unité pour le développement de l'habitat

Points de contact du programme de la région du Danube/Interreg Europe centrale/Interreg Europe/ESPON 2030 :
Cabinet du Premier ministre -
Ministère du développement régional, Département de la coopération internationale en matière de développement territorial

Programmes Interreg CBC :
Ministère des affaires étrangères et du commerce, département des programmes transfrontaliers Interreg

Associations membres du CCRE :

Association nationale hongroise de pouvoirs locaux (TÖOSZ) / Association de pouvoirs locaux et représentants hongrois (MÖSZ)

 toosz@toosz.hu

Partenariat des associations de pouvoirs locaux hongrois

 kisvarosok@kisvarosok.hu



Irlande

Nombre de gouvernements décentralisés (2021)

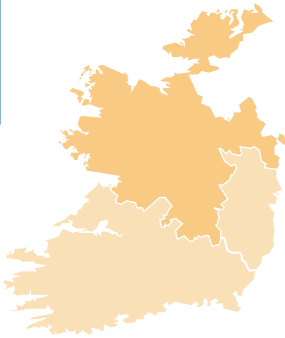


31 gouvernements locaux



Niveau 2 de la nomenclature NUTS

- 1 région en transition,
- 2 régions plus développées



Population



5 060 004

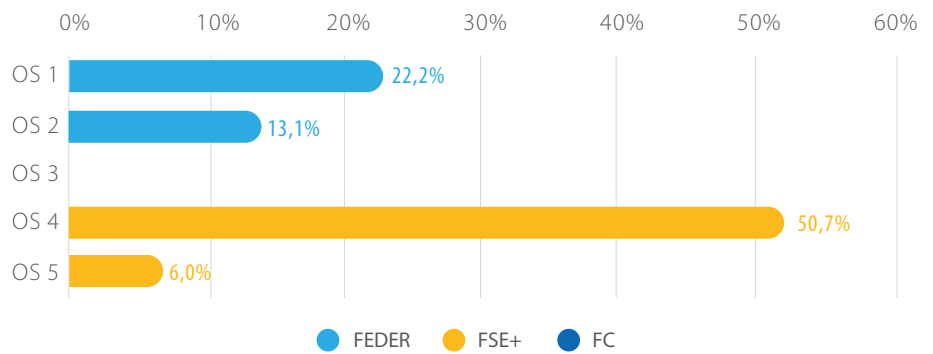
(1,1 % de l'UE)



Taille moyenne des communes

161 097 habitants

Pour la période 2021-2027, l'Irlande dispose d'un budget total de près de 2 milliards d'EUR (Contribution de l'UE : 903 millions d'EUR ; Contribution nationale : 1 milliard d'EUR) pour les fonds de la politique de cohésion (FEDER, FSE+ et FTJ) :



Les fonds de la politique de cohésion de l'Irlande **sont gérés aux niveaux national et régional**. Il existe trois Assemblées régionales en Irlande, **composée d'élus des Autorités locales irlandaises**, chacune gérant un programme I, soit le FEDER ou le FTJ.

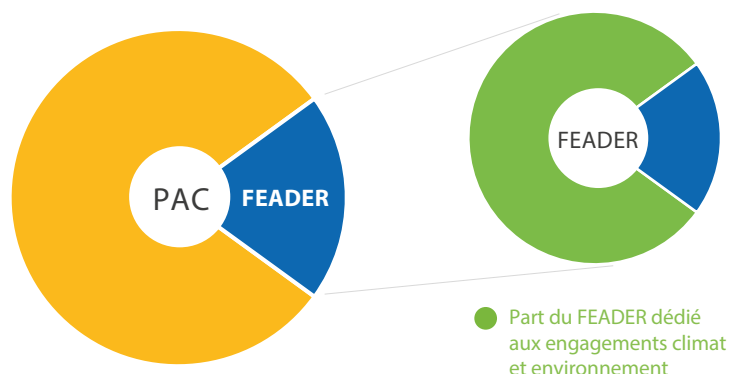
- Le **FEDER** (total de 831 millions d'EUR) est géré au niveau régional par deux Assemblées régionales :
 - Le programme du Sud, de l'Est et du Midland est géré par l'Assemblée régionale du Sud ;
 - Le programme du Nord et de l'Ouest est géré par l'Assemblée régionale du Nord et de l'Ouest.

15 % du FEDER sont consacrés au développement urbain durable (plus précisément 14 % pour les régions du sud, de l'est et du centre et 15 % pour les régions du nord et de l'ouest).

- Le **FSE+** (total de 986 millions d'EUR) **est géré au niveau national** par le département de l'enseignement supérieur et postsecondaire, de la recherche, de l'innovation et de la science
- Le **Fonds pour une Transition Juste** (total de 162 millions d'EUR) est géré par l'Assemblée régionale de l'Est et du Centre (Eastern and Midland Regional Assembly).

Outre le budget total de 2 milliards d'euros mentionné ci-dessus, alloué au titre du financement de la politique de cohésion (FEDER, FSE+ et FMC) et comprenant la contribution nationale, il existe d'autres fonds en gestion partagée :

Le **Feader** (1,5 milliard d'EUR) représente en Irlande environ 20 % du fonds total de la PAC et est géré au niveau national par la division du développement rural du département de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires maritimes. Presque 80 % du Feader sont alloués aux engagements en matière de climat et d'environnement et aux zones soumises à des contraintes naturelles. 78 millions d'EUR de financements de l'UE sont réservés à **LEADER**, ce qui correspond exactement aux 5 % du Feader à allouer obligatoirement aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux.



Le **FAMI** (total de 55 millions d'EUR) est géré au niveau national par l'unité d'administration financière du département de l'enfance, de l'égalité, du handicap, de l'intégration et de la jeunesse.

Le **FEAMPA** (total de 244 millions d'EUR) est géré au niveau national par la division des programmes maritimes du Département de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires maritimes (DAFM). Le programme FEAMPA irlandais s'appuiera sur un DLAL mené par les communautés côtières pour renforcer les possibilités économiques et veiller à un développement local durable et à une diversification de l'économie bleue. Le programme contribue tant à l'OS 2 de la politique de cohésion « une Europe plus verte » qu'à l'OS 5 « une Europe plus proche des citoyens ».

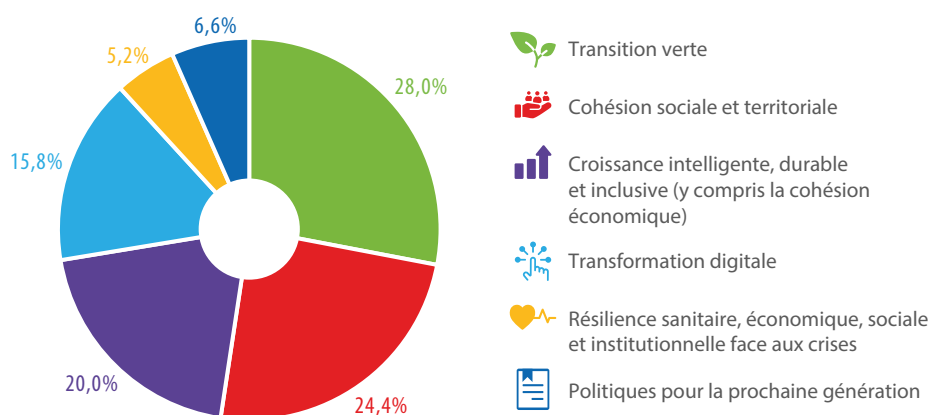
Interreg

L'Irlande participe à

- 1 programme transfrontalier Interreg avec le Royaume-Uni
- 3 Interreg transnationaux : l'espace atlantique, Périphérie Nord et Arctique et l'Europe du Nord-Ouest.
- Aux 4 programmes interrégionaux Interreg : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact et Urbact.

La **Facilité pour la reprise et la résilience** est gérée au niveau national par le Département des dépenses publiques, de la réalisation du PND et des réformes

989 millions d'EUR sont alloués à l'Irlande sous la forme de subventions du FRR (l'Irlande n'a pas introduit de demande de prêts dans le cadre du FRR), dont :



Points de contact

Portail web unique de l'État membre :

<https://www.eufunds.ie/>

Représentation de la Commission européenne en Irlande :

https://ireland.representation.ec.europa.eu/index_en

Contact DG REGIO : Unité E.4

Point de contact URBACT/ EUI :
L'Assemblée régionale de l'Est et du Centre

[@ kmurphy@emra.ie](mailto:kmurphy@emra.ie)



Italie

Nombre de gouvernements décentralisés (2021)



7 904 gouvernements locaux

107 gouvernements intermédiaires (provinces et *Città metropolitana*)

20 gouvernements locaux



Niveau 2 de la nomenclature NUTS

7 régions moins développées

3 régions en transition,

11 régions plus développées



Population



58 983 122

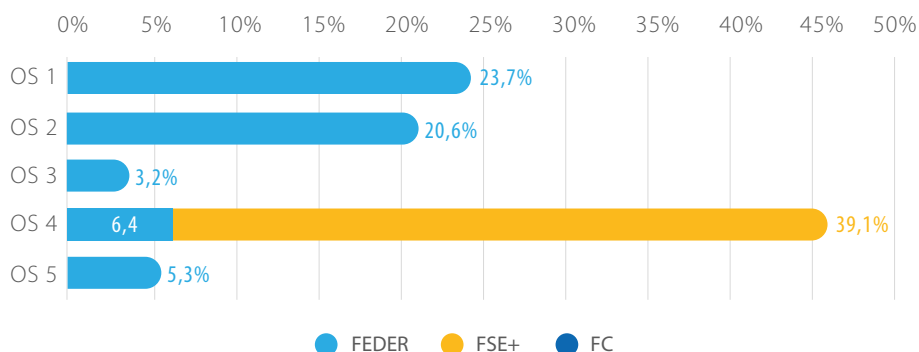
(13,2 % de l'UE)



Taille moyenne des communes

7 535 habitants

Pour la période 2021-2027, l'Italie dispose d'un budget total prévu de 69,5 milliards d'EUR (contribution de l'UE : 39,4 milliards d'euros ; contribution nationale : 30,1 milliards d'euros) pour les fonds de la politique de cohésion (FEDER, FSE+ et FTJ) :



Les fonds de la politique de cohésion de l'Italie **sont gérés à la fois au niveau national et régional.**

Le **FEDER** (total de 41,7 milliards d'EUR) est géré tant au niveau national qu'au niveau régional, certains programmes opérationnels ne s'appuient que sur le FEDER, d'autres le combinent au FSE+. Ces fonds sont gérés au niveau national par divers ministères selon la thématique :

- **Recherche, innovation et compétitivité** (5,5 milliards d'EUR) géré par le ministère du développement économique ;
- **Écoles et compétences** (3,7 milliards d'EUR avec le FSE+) ;
- **Inclusion sociale et réduction de la pauvreté** (3,1 milliards d'EUR avec le FSE+) ;
- **Metro + et villes de moyenne taille du sud** (€ 2,9 milliards d'EUR avec le FSE+) est géré par **l'agence pour la cohésion territoriale** (agence sous la supervision du président du Conseil des ministres, mais qui englobe dans sa gouvernance des représentants des gouvernements locaux et régionaux) ;
- **Culture** (632 millions d'EUR) est géré par le ministère de la culture ;
- **Équité face à la santé** (601 millions d'EUR avec le FSE+) ;
- **Sécurité** (228 millions d'EUR) est géré par le ministère de l'intérieur.

Au niveau régional, il existe un programme FEDER pour chacune des 20 régions italiennes ; tous sont gérés par un **gouvernement régional**. De surcroît, citons également le programme pour la Province autonome de Bolzano (géré par le gouvernement provincial autonome). La plupart des régions disposent de deux programmes opérationnels différents pour le FEDER et le FSE+, mais certaines ont combiné les deux fonds dans le cadre d'un programme unique (Basilicate, Calabre, Molise, Pouilles).

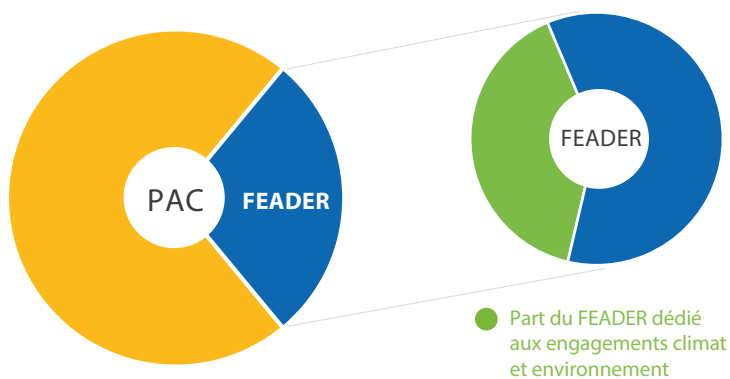
11% du FEDER est dédié au développement urbain durable.

À l'instar du FEDER, le **FSE+** (total de 26,7 milliards d'EUR) est géré au niveau tant national que régional. Au niveau national, il est combiné avec le FEDER au sein de quatre programmes opérationnels « **Écoles et compétences** », « **Inclusion sociale et réduction de la pauvreté** », « **Metro + et villes de moyenne taille du sud** » et « **Équité face à la santé** ». Un programme puise exclusivement dans le FSE+ : **Jeunes, Femmes et emplois** (5 milliards d'EUR).

- Le **FTJ** (total de 1,2 milliard d'EUR) est géré par l'**Agence pour la cohésion territoriale** (qui gère également les programmes FEDER et FSE+) et exécuté dans le cadre d'un programme opérationnel unique au niveau national.

Outre le budget total de 69,5 milliards d'euros mentionné ci-dessus, alloué au titre du financement de la politique de cohésion (FEDER, FSE+ et JTF) et comprenant la contribution nationale, il existe d'autres fonds en gestion partagée :

- En Italie, le **Feader** (7,3 millions d'EUR) représente environ 28 % du fonds de la PAC et est non seulement géré au niveau national par le ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la sylviculture, mais aussi de manière décentralisée par **chaque gouvernement régional italien** dans le cadre de 21 programmes de développement rural différents (les 20 régions + la Province autonome de Bolzano). Environ 40 % du Feader sont affectés aux engagements en matière de climat et d'environnement, aux zones soumises à des contraintes naturelles, à Natura 2000 et au traitement des eaux. 413 millions d'EUR de financements de l'UE sont réservés à LEADER, soit légèrement plus que les 5 % du Feader à allouer obligatoirement aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux. Outre LEADER, l'Italie a également planifié des interventions pour soutenir le développement rural en dehors des activités agricoles, la création d'emplois et des interventions en faveur des infrastructures et des services de base.



- Le **FAMI** (total de 981 millions d'EUR) est géré au niveau national par le ministère de l'intérieur.
- Le **FEAMPA** (total de 987 millions d'EUR) est géré par le ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la sylviculture. Le programme FEAMPA italien s'appuiera sur le DLAL ; il contribuera dès lors tant à l'OS 2 de la politique de cohésion « une Europe plus verte » qu'à l'OS 5 « une Europe plus proche des citoyens » (10,5 %).

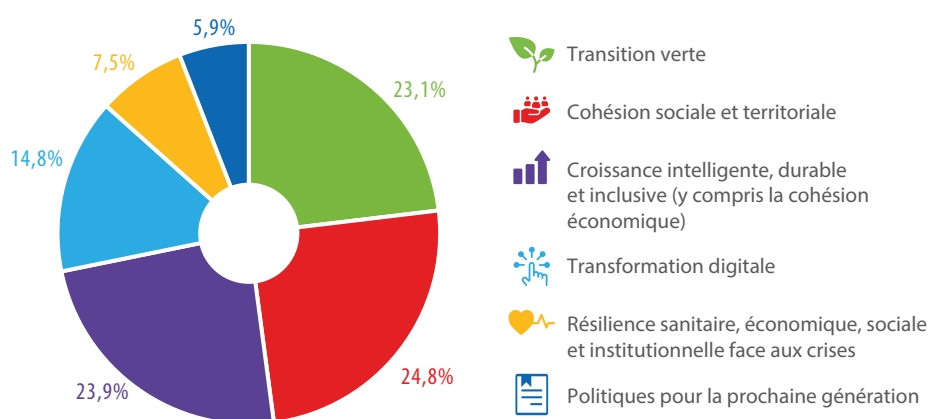
Interreg

L'Italie participe à :

- 10 programmes transfrontaliers Interreg (avec la France, l'Albanie, le Monténégro, la Croatie, Malte, la Suisse, la Grèce, l'Autriche, la Slovaquie et la Tunisie)
- à 5 Interreg transnationaux (les espaces alpins, Euro Med, Next Med, l'Europe centrale et IPA Adria).
- aux 4 programmes interregionaux Interreg : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact and Urbact

La Facilité pour la reprise et la résilience est gérée au niveau national par la présidence du Conseil des ministres.

68,9 milliards d'EUR sont alloués à l'Italie sous la forme de subventions du FRR (et 122,6 milliards d'EUR sous la forme de prêts), dont :



Points de contact

Portail web unique de l'État membre :

 <https://opencoesione.gov.it/it>

Représentation de la Commission européenne en Italie :

 https://italy.representation.ec.europa.eu/index_it

Contact DG REGIO : Unité G4

Point de contact URBACT : National Network of Local Authorities (ANCI)

Associations membres du CCRE :

Association italienne du CCRE, AICCRE

 segretariato@aiccre.it



Lettonie

Nombre de gouvernements décentralisés (2023)



43 gouvernements locaux

5 gouvernements régionaux



Niveau 2 de la nomenclature NUTS

1 région moins développée



Population



1 875 757

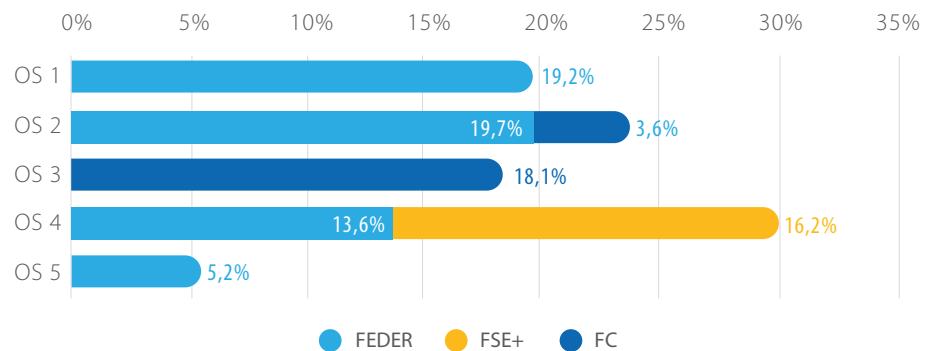
(0,4% within the EU)



Taille moyenne des communes

43 622 habitants

Pour la période 2021-2027, la Lettonie dispose d'un budget total de 5 milliards d'EUR (Contribution de l'UE : 4,2 milliards d'EUR ; Contribution nationale : 750 millions d'EUR) pour les fonds de la politique de cohésion (FC, FSE+, FEDER et FTJ), dont :



Les fonds de la politique de cohésion de la Lettonie sont tous gérés **au niveau national par le ministère des finances**.

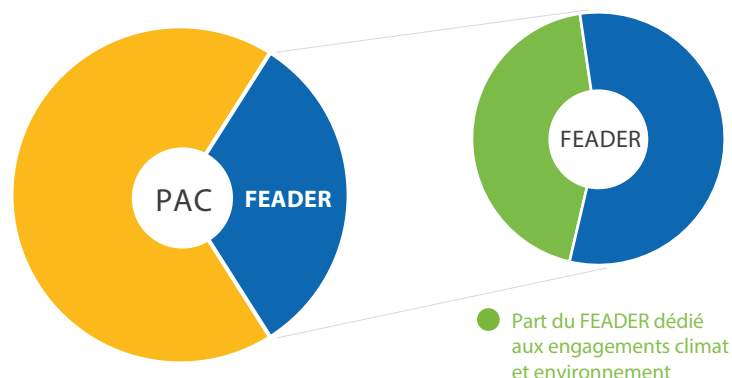
Le **FEDER** (total de 2,9 milliards d'EUR), le **FSE+** (total de 777 millions d'EUR) et le **FC** (total de 1,1 milliard d'EUR) sont tous **combinés au sein d'un même programme de financement de la politique de cohésion**.

9,15% du FEDER est consacré au développement urbain durable.

En Lettonie, le **Fonds pour une transition juste** (total de 216 millions d'EUR) va soutenir les plans à l'horizon 2030 de la Lettonie afin de délaisser progressivement la tourbe à des fins de production d'énergie et de restaurer les sites d'extraction de tourbe, tout en œuvrant à une transition juste vers la neutralité climatique.

Outre le budget total de 5 milliards d'EUR mentionné ci-dessus, alloué au titre du financement de la politique de cohésion (FEDER, FSE+, FC et FTJ) et comprenant la contribution nationale, il existe d'autres fonds en gestion partagée :

Le **Feader** représente environ 32 % des fonds de la PAC et est géré par le ministère de l'agriculture dans le cadre du programme national de la PAC pour 2023-2027, combinant le soutien du Fonds européen agricole de garantie (FEAGA 1,7 milliards d'EUR) et du FEADER (791 millions d'EUR). 44 % du Feader en Lettonie sont alloués aux engagements en matière de climat et d'environnement et aux zones soumises à des contraintes naturelles. 58,5 millions du FEADER sont réservés à **LEADER**, soit plus que les 5 % du Feader à allouer obligatoirement aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux. Outre LEADER, la Lettonie a également prévu des interventions afin de soutenir les zones rurales en dehors des activités agricoles, incluant des prêts assortis d'un élément de remise en capital pour les opérateurs économiques ruraux (y compris la création de nouvelles entreprises) et un programme de soutien à la coopération pour promouvoir le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement en produits alimentaires courts et garantir l'approvisionnement.



► Le **FAMI** (total de 42 millions d'EUR) est géré par le ministère de l'intérieur.

► Le **FEAMPA** (total de 182 millions d'EUR) est géré par le secrétaire d'État adjoint du ministère de l'agriculture (à l'instar du Feader). Le FEAMPA letton s'appuiera sur le DLAL en particulier afin de promouvoir les services environnementaux, y compris la restauration et la conservation des écosystèmes. Le programme contribue dès lors tant à l'OS 2 de la politique de cohésion « une Europe plus verte » qu'à l'OS 5 « une Europe plus proche des citoyens » (23,4 %) (FEAMPA inclus également des priorités liées à la pêche, l'aquaculture et la transformation des produits de la pêche)

► Interreg

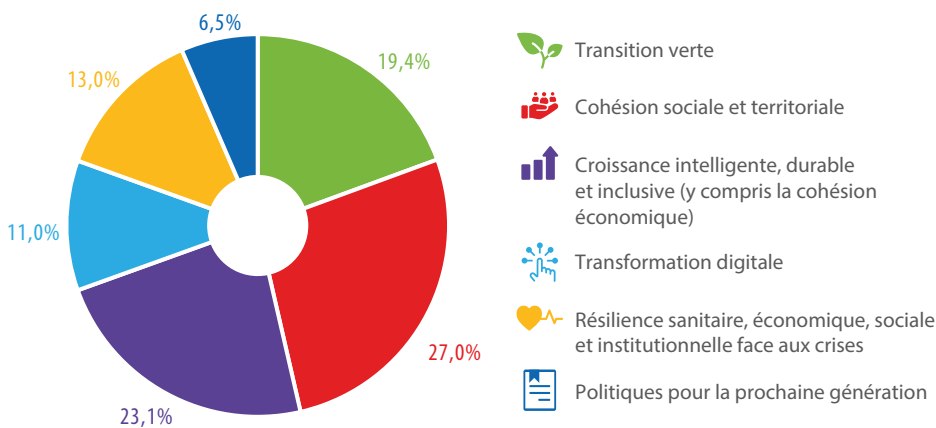
La Lettonie participe à

- 3 programmes transfrontaliers Interreg avec la Lituanie, l'Estonie, la Finlande et la Suède,
- 1 terreg transnational : la région de la mer Baltique.
- Aux 4 programmes Interreg Interrégionaux : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact et Urbact

Le ministère de la protection de l'environnement et du développement régional de Lettonie exerce les fonctions d'autorité nationale et assure le développement de la politique de coopération territoriale européenne et la coordination des programmes Interreg en Lettonie. Il exerce également les fonctions d'autorité de gestion du programme de coopération transfrontalière Lettonie-Lituanie et agit en tant que point de contact national pour les programmes Baltique centrale, Région de la mer Baltique, Interreg Europe et Urbact IV. Le ministère prévoit également d'assurer les fonctions de point de contact de l'EUI.

► La **Facilité pour la reprise et la résilience** est gérée **au niveau national par le ministère des finances** (comme pour la plupart des fonds de cohésion).

1,8 milliard d'EUR sont alloués à la Lettonie sous la forme de subventions du FRR (la Lettonie n'a pas introduit de demande de prêts dans le cadre du FRR), dont :



Points de contact

Member State single website portal:

En cours de développement

représentation de la Commission européenne en Lettonie :

 https://latvia.representation.ec.europa.eu/index_lv

Contact DG REGIO: Unit D4

Point de contact URBACT / EUI :

Unité Coopération Territoriale, Ministère de la Protection Environnementale et du développement régional²⁸

 <https://urbact.eu/latvija>

CEMR member association:

Union des gouvernements locaux et régionaux de Lettonie

 [lps@lps.lv](mailto:ips@lps.lv)



Lituanie

Nombre de gouvernements décentralisés (2021)



60 gouvernements locaux



Niveau 2 de la nomenclature NUTS

1 région moins développée

1 région plus développée



Population



2 805 998

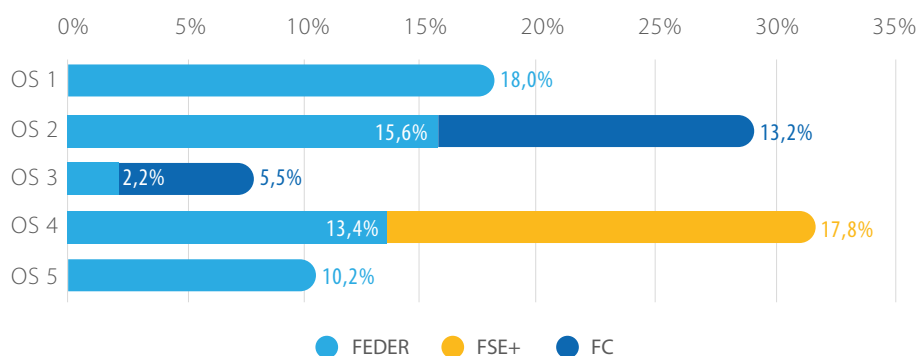
(0,6 % de l'UE)



Taille moyenne des communes

46 583 habitants

Pour la période 2021-2027, la Lituanie dispose d'un budget de 7,5 milliards d'EUR (Contribution de l'UE : 6 milliards d'EUR; Contribution nationale : 1,5 milliard d'EUR) pour les fonds de la politique de cohésion (FEDER, FSE+, FC et FTJ) :



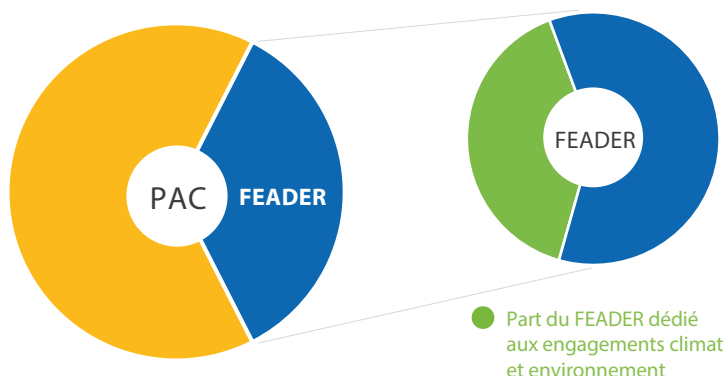
Les fonds de la politique de cohésion de la Lituanie sont tous gérés **au niveau national par le ministère des finances** :

Le **FEDER** (total de 4,5 milliards d'EUR), le **FSE+** (total de 1,2 milliard d'EUR), le **Fonds de cohésion** (total de 1,4 milliard d'EUR) et le **Fonds pour une transition juste** (total de 309 millions d'EUR) sont tous mis en œuvre au sein d'un même programme au niveau national « Investissements Fonds de l'UE ».

16% du FEDER est consacré au développement urbain durable.

Outre le budget total de 7,5 milliards d'EUR mentionné ci-dessus, alloué au titre du financement de la politique de cohésion (FEDER, FSE+, FC et FTJ) et comprenant la contribution nationale, il existe d'autres fonds en gestion partagée :

En Lituanie, le **Feader** (977 millions d'EUR) représente environ 35 % des fonds de la PAC et est géré par le ministère de l'agriculture de la République de Lituanie et exécuté dans le cadre d'un **programme de développement rural national unique**. Près de 40 % du Feader sont affectés aux engagements en matière de climat et d'environnement, aux zones soumises à des contraintes naturelles, à Natura 2000 et au traitement des eaux. 63 millions d'EUR des financements de l'UE sont réservés à **LEADER**, soit une part supérieure aux 5 % du Feader à allouer obligatoirement aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux. Outre LEADER, la Lituanie a également prévu un soutien aux services de base et aux activités non agricoles dans les zones rurales.



► Le **FAMI** (40 millions d'EUR) est géré par le ministère de la sécurité sociale et du travail.

► Le **FEAMPA** (82 millions d'EUR) est géré par le ministère de l'agriculture (à l'instar du Feader). Le programme FEAMPA de la Lituanie s'appuiera sur LEADER/DLAL afin de promouvoir le développement d'une économie bleue durable le long du littoral lituanien grâce à un soutien à la diversification des sources de revenus ; il est également prévu que 10 à 12 groupes d'action locale soient mis en place pour se concentrer sur le développement des entreprises dans le secteur de l'économie bleue. Le programme contribue dès lors tant à l'OS 2 de la politique de cohésion « une Europe plus verte » qu'à l'OS 5 « une Europe plus proche des citoyens » (15,9 %).

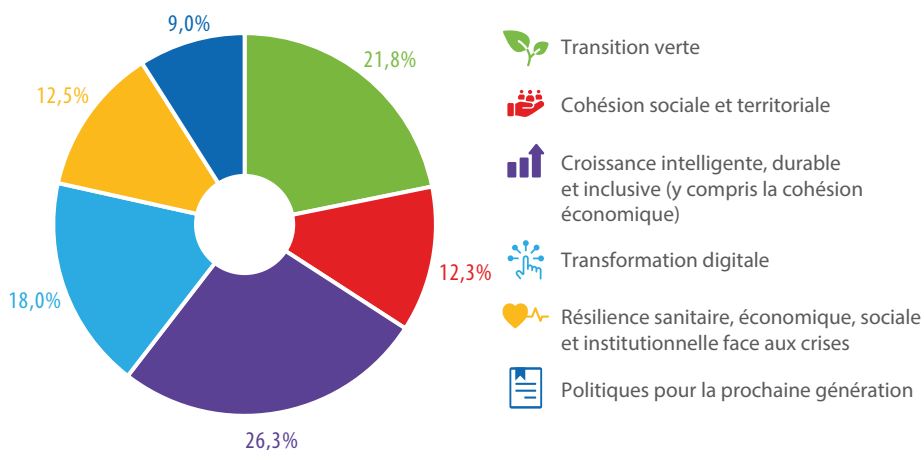
► Interreg

La Lituanie participe à :

- 3 programmes transfrontaliers Interreg avec la Lettonie, la Pologne, l'Allemagne, le Danemark et la Suède,
- 1 Interreg transnational : la région de la mer Baltique,
- Aux 4 programmes interrégionaux Interreg : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact et Urbact.


► La **Facilité pour la reprise et la résilience** est gérée au niveau national par le ministère des finances de la République de Lituanie (comme la plupart des fonds de la politique de cohésion).

2,2 millions d'EUR sont alloués à la Lituanie sous la forme de subventions du FRR (au moment de la rédaction de cette brochure, la Lituanie n'avait pas demandé de prêts au titre du FRR. Cependant, le pays envisage toujours de demander jusqu'à 1,8 milliard d'euros de prêts.²⁹), dont :




Points de contact

Portail web unique de l'État membre :

 <https://2021.esinvesticijos.lt/2021-2027-m-es-fondu-investiciju-programa/apie-2021-2027-m-es-fondu-investiciju-programa>

Représentation de la Commission européenne en Lituanie :

 https://lithuania.representation.ec.europa.eu/index_lt

Contact DG REGIO : Unité D4

Point de contact URBACT/ EUI :
Secrétariat technique conjoint,
ministère de l'intérieur URBACT
Lituanie

 urbact@vilniusjts.eu

Associations membres du CCRE :

Association des pouvoirs locaux de Lituanie

 roma.zakaitiene@lsa.lt



Luxembourg

Nombre de gouvernements décentralisés (2021)



102 gouvernements locaux



Niveau 2 de la nomenclature NUTS

1 région plus développée



Population



645 397

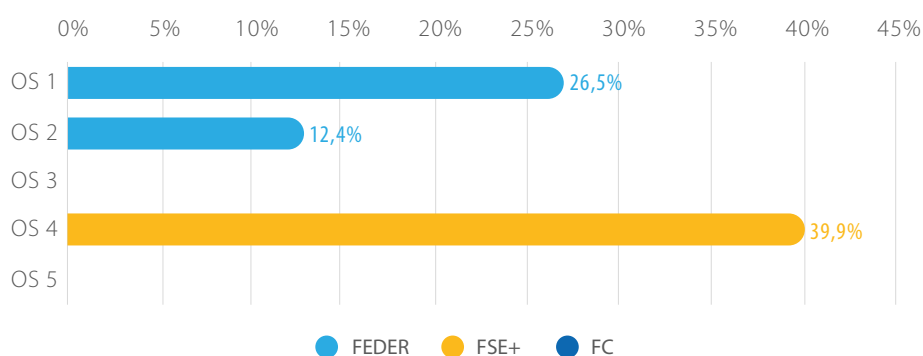
(0,1 % de l'UE)



Taille moyenne des communes

6 199 habitants

Pour la période 2021-2027, le Luxembourg dispose d'un budget total de 83 millions d'EUR (Contribution de l'UE : 35 millions d'EUR ; Contribution nationale : 48 millions d'EUR) pour les fonds de la politique de cohésion (FEDER, FSE+ et FTJ) :



Les fonds de la politique de cohésion du Luxembourg sont tous gérés **au niveau national** :

▶ Le **FEDER** (33 millions d'EUR au total) est géré par la Direction de la politique régionale du ministère de l'économie dans le cadre d'un programme national unique combiné au Fonds pour une transition juste : **Une Europe plus intelligente et plus verte**.

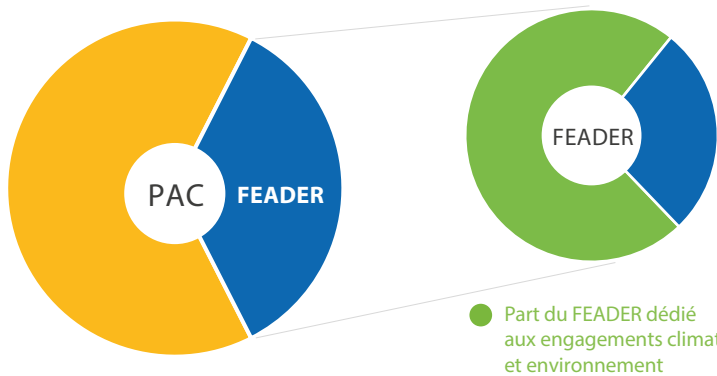
12 % du FEDER sont consacrés au développement urbain durable.

▶ Le **FSE+** (total de 32 millions d'EUR) est géré par le ministère du travail, de l'emploi et de l'économie sociale dans le cadre d'un programme national unique combiné au Fonds pour une transition juste : **Investir dans l'avenir**.

▶ Le **Fonds pour une Transition Juste** (18 millions d'EUR au total) est mis en œuvre au niveau national avec le FEDER (programme "Une Europe plus intelligente et plus verte") et avec le FSE+ (programme "Investir dans l'avenir").

Outre le budget total de 83 millions d'EUR mentionné ci-dessus, alloué au titre du financement de la politique de cohésion (FEDER, FSE+ et FTJ) et comprenant la contribution nationale, il existe d'autres fonds en gestion partagée :

▶ Au Luxembourg, le **Feader** (61 millions d'EUR) représente environ 35 % des fonds de la PAC et est géré par le ministère de l'agriculture, de la viticulture et de la protection des consommateurs dans le cadre d'un programme de développement rural national unique. Environ 73 % du Feader sont alloués aux engagements en matière de climat et d'environnement, aux zones soumises à des contraintes naturelles, à Natura 2000 et au traitement des eaux. 3,2 millions d'EUR de financements de l'UE sont réservés à **LEADER**, soit une part supérieure aux 5 % du Feader à allouer obligatoirement aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux.



► Le **FAMI** (27 millions d'EUR) est géré par le ministère des affaires étrangères et européennes.

Le **FEAMPA** n'est pas utilisé au Luxembourg.

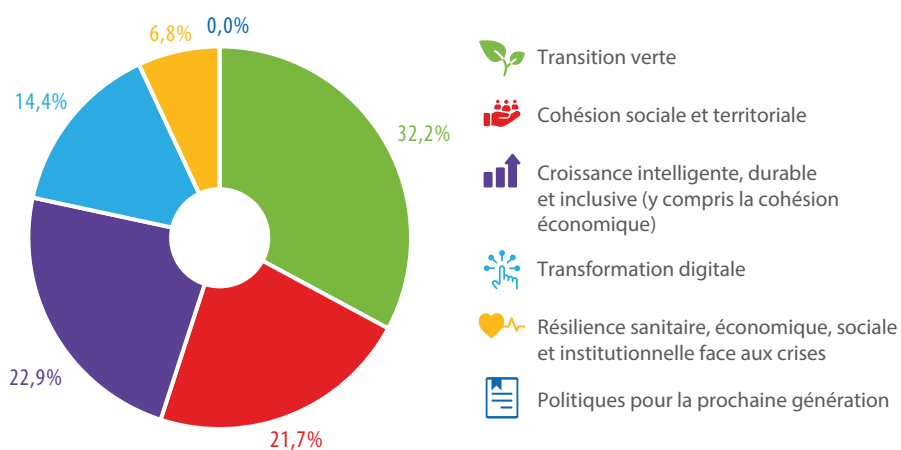
► Interreg

Le Luxembourg participe à

- 1 programme transfrontalier Interreg (avec l'Allemagne, la Belgique et la France)
- 1 Interreg transnational (l'Europe du Nord-Ouest).
- Aux 4 programmes interrégionaux Interreg : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact et Urbact.

► La **Facilité pour la reprise et la résilience** est géré au niveau national par le ministère des finances.

83 millions d'EUR sont alloués au Luxembourg sous la forme de subventions du FRR (le Luxembourg n'a pas introduit de demande de prêts dans le cadre du FRR), dont :



Points de contact

Portail web unique de l'État membre :

<https://fonds-europeens.public.lu/fr.html>

Représentation de la Commission européenne au Luxembourg :

https://luxembourg.representation.ec.europa.eu/index_fr

Contact DG REGIO : Unité D3

Point de contact URBACT : URBACT France et Luxembourg

Points de contact de la coopération territoriale européenne :

<https://annuaire.public.lu/?idMin=1021URBACT>

Associations membres du CCRE :

Syndicat des villes et communes luxembourgeoises, SYVICOL

info@syvicol.lu

SYVICOL catalogue des fonds européens :

<https://www.syvicol.lu/fr/subventions/fonds-europeens>



Malte

Nombre de gouvernements décentralisés (2021)



68 gouvernements locaux

5 gouvernements régionaux



Niveau 2 de la nomenclature NUTS

1 région en transition,



Population



520 971

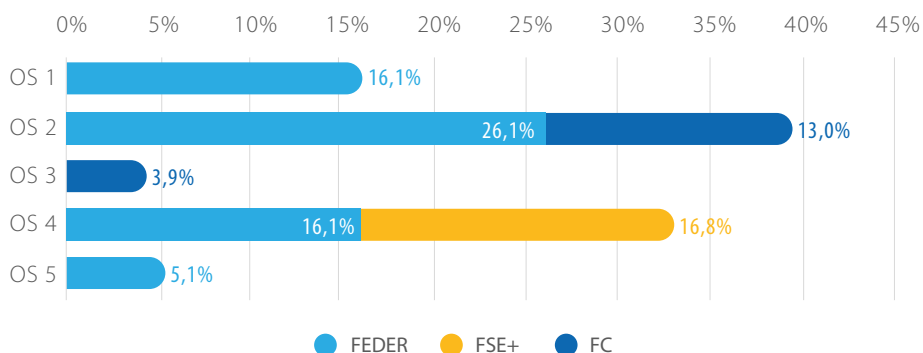
(0,1 % de l'UE)



Taille moyenne des communes

7 590 habitants

Pour la période 2021-2027, Malte dispose d'un budget total de 1,1 milliard d'EUR (contribution de l'UE : 736 millions d'euros ; contribution nationale : 404 millions d'euros) pour les fonds de la politique de cohésion (FC, FSE+, FEDER, FTJ) :



Les fonds de la politique de cohésion de Malte sont tous gérés **au niveau national**.

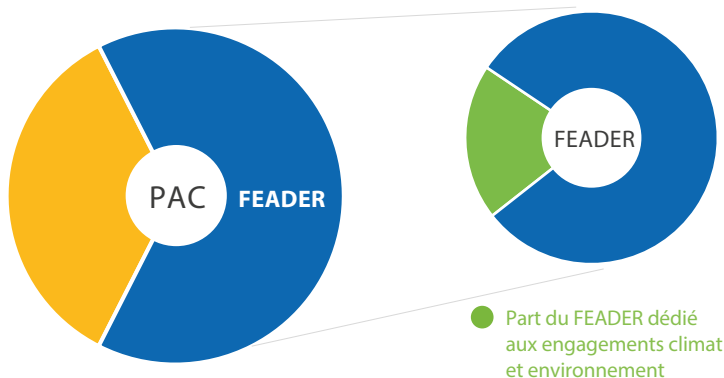
Le **FEDER** (total de 725 millions d'EUR), le Fonds de cohésion (total de 194 millions d'EUR) et le **Fonds pour une transition juste** (total de 33 millions d'EUR) sont exécutés dans le cadre d'un programme national unique « **Investissement dans l'emploi et le développement** » géré par la division de la planification et des priorités relevant du Premier ministre de Malte.

8% du FEDER est dédié au développement urbain durable

Le **FSE+** (total de 187 millions d'EUR) est également géré par division de la planification et des priorités et exécuté dans le cadre d'un programme opérationnel national unique « **Ressources humaines et compétences** ».

Outre le budget total de 1,1 milliard d'euros mentionné ci-dessus, alloué au titre du financement de la politique de cohésion (FEDER, FSE+, FC et JTF) et comprenant la contribution nationale, il existe d'autres fonds en gestion partagée :

Le **Feader** (79 millions d'EUR) représente à Malte environ 65 % des fonds de la PAC. Ce fonds est géré par la division des programmes et des fonds du cabinet du vice-premier ministre (également responsable du FAMI, du FSI et de l'IGFV), et est mis en œuvre dans le cadre d'un programme de développement rural national unique. Près de 20 % du Feader sont alloués aux engagements en matière de climat et d'environnement ainsi qu'aux zones soumises à des contraintes naturelles. 4,2 millions d'EUR de financements de l'UE sont réservés à **LEADER**, soit légèrement plus que les 5 % du Feader à allouer obligatoirement aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux. Outre LEADER, Malte a également planifié des interventions pour soutenir les zones rurales, notamment des interventions en faveur des infrastructures et des services de base.



● Part du FEADER dédié aux engagements climat et environnement

► Le **FAMI** (total de 52 millions d'EUR) est géré au niveau national par la division des programmes et des fonds du Cabinet du Vice-Premier Ministre.

► Le **FEAMPA** (total de 31 millions d'EUR) est géré par l'autorité de gestion du FEAMP et du FEAMPA du secrétariat parlementaire pour les fonds de l'UE – cabinet du Premier ministre. Le recours à LEADER / au DLAL n'est pas prévu dans le programme FEAMPA de Malte qui contribue uniquement à l'objectif stratégique 2 « Une Europe plus verte ».

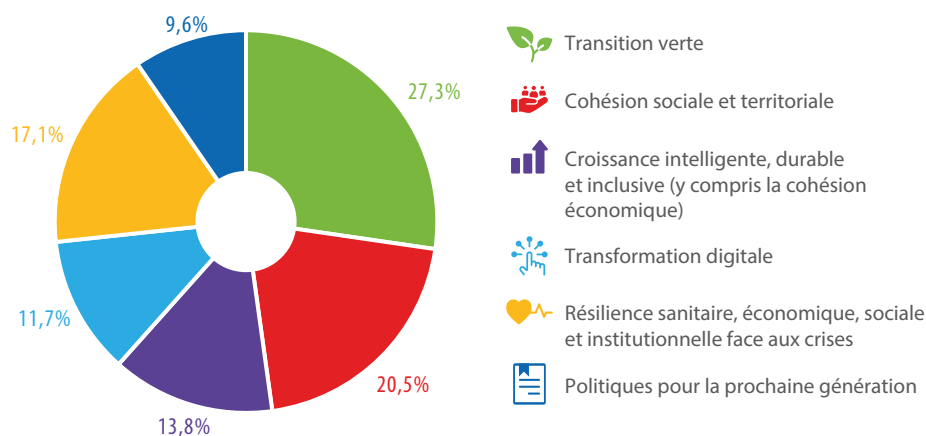
► Interreg

Malte participe à :

- 1 programme transfrontalier Interreg avec l'Italie,
- à 2 Interreg transnationaux : Euro-MED et NEXT MED.
- aux 4 programmes interrégionaux Interreg : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact and Urbact

► La **Facilité pour la reprise et la résilience** est gérée au **niveau national par le ministère de l'économie, des fonds européens et des terres**.

316 millions d'EUR sont alloués à Malte sous la forme de subventions du FRR (Malte n'a pas introduit de demande de prêts dans le cadre du FRR), dont :



Points de contact

Portail web unique de l'État membre :

 <https://fondi.eu>

Représentation de la Commission européenne à Malte :

 https://malta.representation.ec.europa.eu/index_mt

Contact DG REGIO : Unité G4

Point de contact URBACT/ EUI :
Local Government Division

Associations membres du CCRE :

Association des Conseils locaux

 lca@lca.org.mt



Pays-Bas

Nombre de gouvernements décentralisés (2023)³⁰



342 gouvernements locaux

12 gouvernements intermédiaires (provinces)

21 commissions de l'eau (waterschappen)



Niveau 2 de la nomenclature NUTS

3 régions en transition,

9 régions plus développées



Population



17 590 672

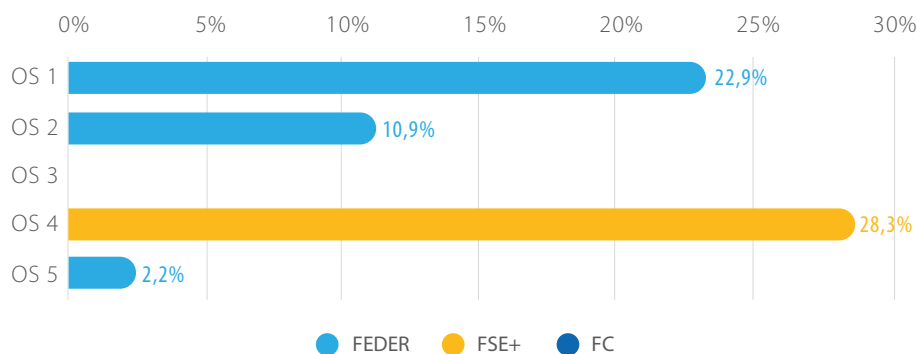
(3,9 % de l'UE)



Taille moyenne des communes

49 548 habitants

Pour la période 2021-2027, les Pays-Bas disposent d'un budget total de 3,3 milliards d'EUR (Contribution de l'UE : 1,5 milliards d'EUR ; Contribution nationale : 1,9 milliards d'EUR) pour les fonds de la politique de cohésion (FSE+, FEDER et FTJ) :



Les fonds de la politique de cohésion des Pays-Bas **sont à la fois gérés au niveau national et régional.**

Le **FEDER** (total de 1,2 milliard d'EUR) est mis en œuvre de manière décentralisée uniquement au niveau régional. Le budget est alloué à quatre autorités de gestion, chacune exécutant un programme du FEDER :

- Le **programme Nord** (226 millions d'EUR) est géré par un partenariat des trois provinces septentrionales ;
- Le **programme Est** (209 millions d'EUR) est géré par la province de la Gueldre ;
- Le **programme Ouest** (481 millions d'EUR) est géré par la ville de Rotterdam ;
- Le **programme Sud** (300 millions d'EUR) est géré par la province du Brabant-Septentrional.

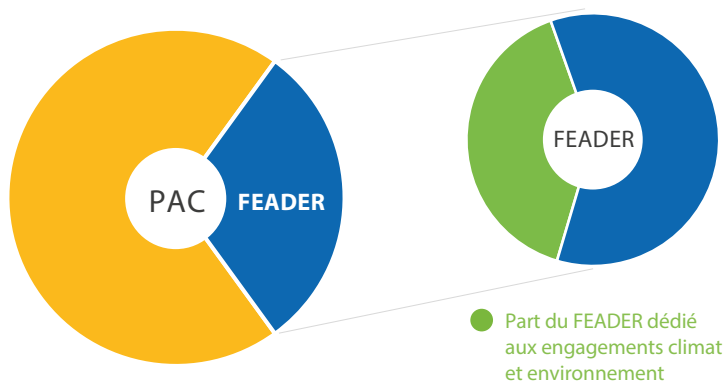
9% du FEDER est consacré au développement urbain durable

Le **FSE+** (total de 932 millions d'EUR) est mis en œuvre dans le cadre d'un programme opérationnel unique au niveau national géré par le ministère des affaires sociales et de l'emploi.

Le **Fonds pour la Transition Juste** (total de 1,2 milliards d'EUR) est mis en œuvre au niveau national via un programme unique géré par le Ministère des Affaires sociales et de l'emploi.

Outre le budget total de 3,3 milliards d'EUR mentionné ci-dessus, alloué au titre du financement de la politique de cohésion (FEDER, FSE+, FTJ), et comprenant la contribution nationale il existe d'autres fonds en gestion partagée.

Le **Feader** (1 milliard d'EUR) représente aux Pays-Bas 30 % des fonds de la PAC et est mis en œuvre dans le cadre d'un programme de développement rural national unique géré par le ministère de l'agriculture, de la nature et de la qualité de l'alimentation, avec le soutien du bureau régional du programme de développement rural, programme conjoint entre le **ministère et les douze provinces**. Environ 40 % du Feader sont alloués aux engagements en matière de climat et d'environnement, aux zones soumises à des contraintes naturelles, à Natura 2000 et au traitement des eaux. 54 millions d'EUR des financements de l'UE sont réservés à LEADER, ce qui correspond exactement aux 5 % du Feader à allouer obligatoirement aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux. Les Pays-Bas ont planifié des interventions pour soutenir des services de base dans le cadre du développement rural en dehors des activités agricoles.



► Le **FAMI** (total de 289 millions d'EUR) est mis en œuvre au niveau national par le Ministère de la Justice et de la Sécurité. L'exécution du programme est déléguée au Ministère des Affaires sociales et de l'Emploi.

► Le **FEAMPA** (131 millions d'EUR) est géré par le ministère de l'agriculture, de la nature et de la qualité de l'alimentation. (à l'instar du Feader) Comme dans le FEAMP actuel, LEADER/DLAL ne seront pas inclus compte tenu du budget limité dans le cadre du programme, ainsi le programme ne contribue qu'à l'objectif stratégique n° 2 « Une Europe plus verte ».

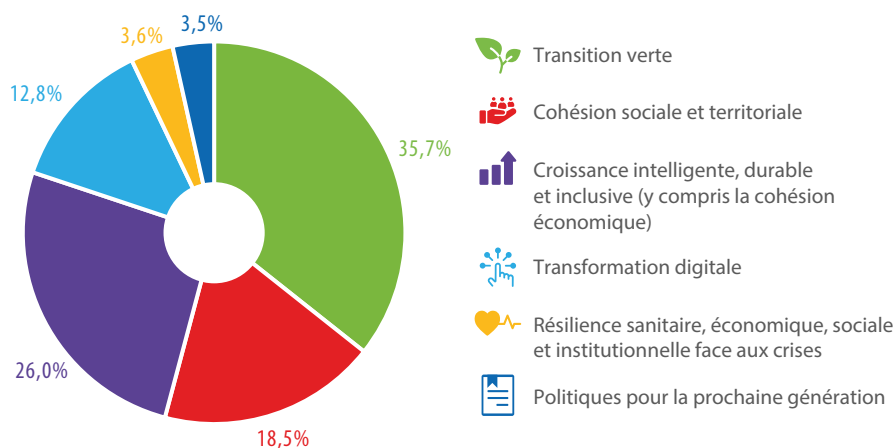
► Interreg

Les Pays-Bas participent à

- 3 programmes transfrontaliers Interreg avec la Belgique et l'Allemagne,
- 2 Interreg transnationaux : la mer du Nord et l'Europe du Nord-Ouest.
- Aux 4 programmes Interreg interrégionaux : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact et Urbact

Le **Fonds pour la reprise et la résilience** est géré au **niveau national** par le ministère des finances.

4,7 milliards d'EUR sont alloués aux Pays-Bas sous la forme de subventions du FRR (les Pays-Bas n'ont pas introduit de demande de prêts dans le cadre du FRR), dont :




Points de contact

Portail web unique de l'État membre :

 <https://www.europaomdehoek.nl>

Représentation de la Commission européenne aux Pays-Bas :

 https://netherlands.representation.ec.europa.eu/index_nl

Contact DG REGIO : Unité F2

Point de contact URBACT :

 Platform 31

Associations membres du CCRE :

Association des municipalités néerlandaises

 info@vng.nl

Association des provinces des Pays-Bas

 communicatie@ipo.nl



Pologne

Nombre de gouvernements décentralisés (2021)



2 477 gouvernements locaux

380 gouvernements intermédiaires (*powiaty* et municipalités au statut spécial)

16 gouvernements régionaux (*voïvodie – województwo*)



Niveau 2 de la nomenclature NUTS

14 régions moins développées

2 régions en transition

1 région plus développée



Population



37 654 247

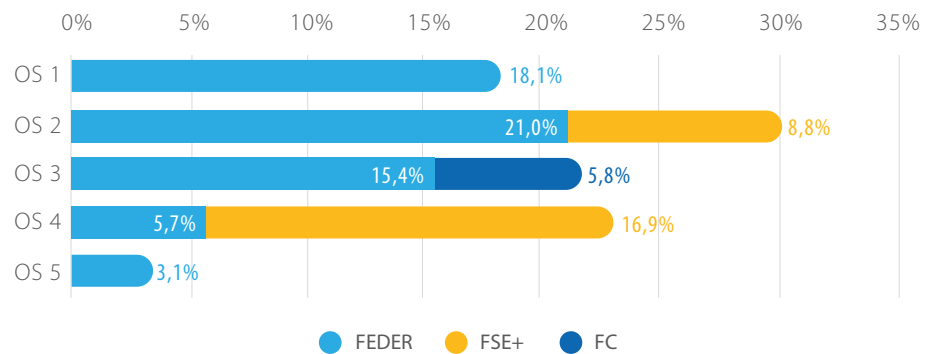
(8,4 % de l'UE)



Taille moyenne des communes

15 496 habitants

Pour la période 2021-2027, la Pologne dispose d'un budget total de 88,3 milliards d'EUR (Contribution de l'UE : 72,3 milliards d'EUR ; Contribution nationale : 15,9 milliards d'EUR) pour les fonds de la politique de cohésion (FEDER, FSE+, FTJ et FC) :



Les fonds de la politique de cohésion de la Pologne **sont à la fois gérés au niveau national et régional.**

► Le **FEDER** (total de 56,3 milliards d'EUR) **est géré tant au niveau national qu'au niveau régional.** Au niveau national, il est exécuté dans le cadre de six programmes différents ; tous sont gérés par le ministère des fonds de développement (ministère chargé du développement régional) :

- **Infrastructures, climat, environnement** (28,9 milliards d'EUR avec le Fonds de cohésion) ;
- **Économie intelligente** (9,8 milliards d'EUR) ;
- **Pologne orientale** (3 milliards d'EUR) ;
- **Développement numérique** (2,4 milliards d'EUR).

Au niveau régional, on dénombre 16 programmes régionaux, **chacun étant géré par le gouvernement régional/provincial (Voïvodie).** Le FEDER est toujours utilisé en combinaison avec le FSE+ et le Fonds pour une transition juste (si le territoire est éligible).

11% du FEDER est consacré au développement urbain durable.

► Le **FSE+** (total de 14,4 milliards d'EUR) est mis en œuvre au niveau national, dans le cadre de deux programmes :

- **Aide alimentaire** (58 millions d'EUR), géré par le ministère de la sécurité sociale ;
- **Développement social** (4,7 milliards d'EUR) géré par le ministère du développement régional.

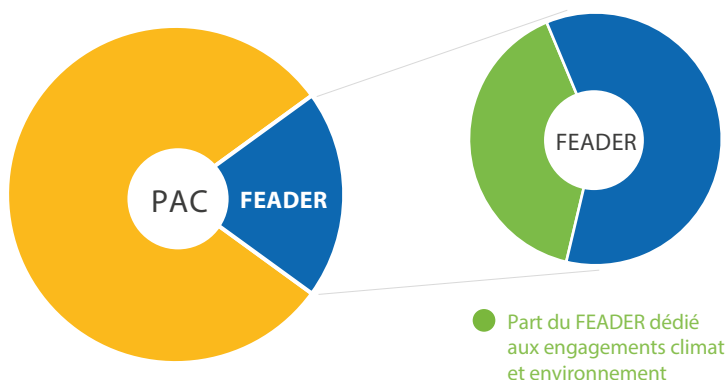
Au niveau régional, il est mis en œuvre avec le programme du FEDER (et du FTJ) dans les 16 Voïvodies (voir ci-dessus).

► Le **Fonds de cohésion** (total de 12,9 milliards d'EUR) est uniquement mis en œuvre au niveau national dans le cadre du programme opérationnel **Infrastructures, climat, environnement** avec le FEDER (voir ci-dessus).

► Le **Fonds pour une transition juste** (total de 4,6 milliards d'EUR) est uniquement mis en œuvre au niveau régional par les Voïvodies, avec les programmes opérationnels FEDER/FSE+ dans quatre régions éligibles (Basse-Silésie, Grande-Pologne, Silésie, Voïvodie de Łódź).

Outre le budget total de 88,3 milliards d'EUR alloué au titre du financement de la politique de cohésion (FEDER, FSE+, FC et FTJ) et comprenant la contribution nationale, il existe d'autres fonds en gestion partagée :

En Pologne, le **Feader** (4,7 milliards d'EUR) représente environ 20 % des fonds de la PAC et est géré par le ministère de l'agriculture et du développement rural dans le cadre d'un programme de développement rural national unique. Environ 40 % du Feader sont alloués aux engagements en matière de climat et d'environnement et aux zones soumises à des contraintes naturelles. 389 millions d'EUR de financements de l'UE sont réservés à **LEADER**, ce qui correspond environ à 8 % du Feader à allouer aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux, soit nettement plus que les 5 % obligatoires. La Pologne a également planifié un soutien aux services de base et aux activités non agricoles, y compris la création de nouvelles entreprises.



► Le **FAMI** (282 millions d'EUR) est géré par le ministère de l'intérieur.

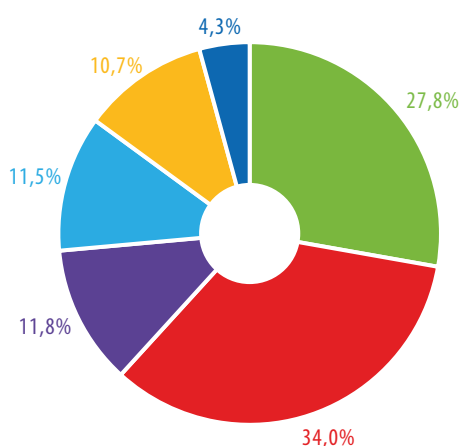
► Le **FEAMPA** (732 millions d'EUR) est géré par le Département des pêches du ministère de l'agriculture et du développement rural (à l'instar du Feader). Dans son programme FEAMPA, la Pologne s'appuiera sur le LEADER/DLAL ; il contribuera dès lors tant à l'OS 2 de la politique de cohésion « une Europe plus verte » qu'à l'OS 5 « une Europe plus proche des citoyens » (9,2 %).

► Interreg

La Pologne participe à :

- 8 programmes transfrontaliers Interreg avec la République tchèque, l'Allemagne, la Slovaquie, l'Ukraine, la Lituanie, la Suède et le Danemark,
- 2 Interreg transnationaux : la région de la mer Baltique et l'Europe centrale,
- Aux 4 programmes interrégionaux Interreg : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact et Urbact.

► La **Facilité pour la reprise et la résilience** est gérée au **niveau national** par le ministère des fonds et de la politique régionale (comme le FEDER). 23,8 milliards d'EUR sont alloués à la Pologne sous la forme de subventions du FRR (et 11,5 milliards d'EUR sous la forme de prêts), dont :



- Transition verte
- Cohésion sociale et territoriale
- Croissance intelligente, durable et inclusive (y compris la cohésion économique)
- Transformation digitale
- Résilience sanitaire, économique, sociale et institutionnelle face aux crises
- Politiques pour la prochaine génération

Points de contact

Portail web unique de l'État membre :

<https://www.funduszeuropejskie.gov.pl>

Représentation de la Commission européenne en Pologne :

https://poland.representation.ec.europa.eu/index_pl

Contact DG REGIO : Unité F3

Point de contact URBACT : Association of Polish Cities

Associations membres du CCRE :

Association des villes polonaises

biuro@zmp.poznan.pl

Association des comtés polonais

biuro@powiatypolskie.pl



Portugal

Nombre de gouvernements décentralisés (2021)



3 400 gouvernements locaux

2 gouvernements régionaux



Niveau 2 de la nomenclature NUTS

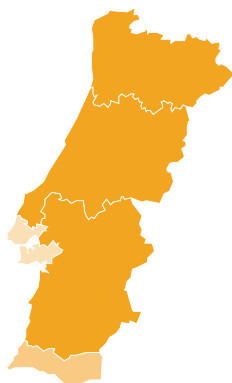
5 régions moins développées

1 région en transition,

1 régions plus développée

Açores

Madère



Population



10 352 042

(2,3 % de l'UE)

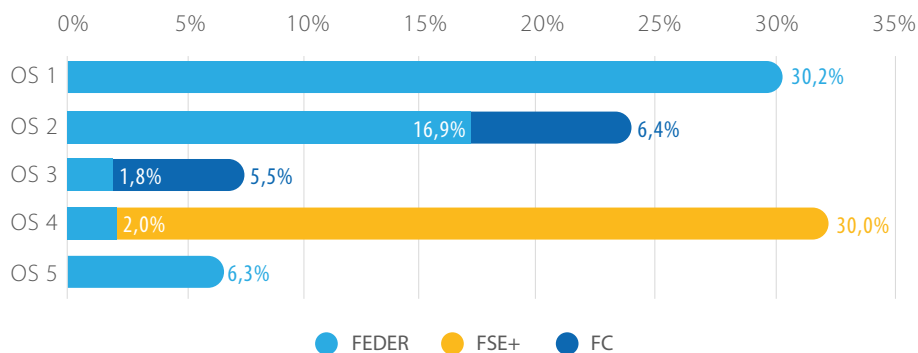


Taille moyenne des communes

33 835 habitants

(35 718 pour le Portugal continental)

Pour la période 2021-2027, le Portugal dispose d'un budget total prévu de 29,8 milliards d'EUR (Contribution de l'UE : 21,7 milliards d'EUR ; Contribution nationale : 8,1 milliards d'EUR) pour les fonds de la politique de cohésion (FEDER, FSE+, FC et FTJ) :



Les fonds de la politique de cohésion du Portugal **sont gérés au niveau national de manière déconcentrée**:

- Le **FEDER** (17,2 milliards d'EUR au total) est mis en œuvre :
 - au niveau national dans le cadre du programme « **Compete 2030** » (6,2 milliards d'EUR au total) combiné au FSE+ et sous la supervision du ministère de l'économie et des affaires maritimes
 - au niveau régional, dans le cadre de sept programmes régionaux (9,5 milliards d'EUR) **gérés de manière déconcentrée** par une unité autonome au sein des commissions chargées du développement et de la coordination à l'échelle régionale sous la responsabilité du ministère de la cohésion territoriale – à l'exception des programmes opérationnels des Açores et de Madère qui sont gérés par les **gouvernements régionaux autonomes**. Au niveau régional, le FEDER est toujours combiné avec le FSE+ et le Fonds pour une transition juste, pour les territoires éligibles.

23% du FEDER est consacré au développement urbain durable

Le **FSE+** (total de 8,8 milliards d'EUR) est géré au niveau national, dans le cadre de deux programmes thématiques :

- Compete 2030** (0,57 milliards d'EUR) avec le FEDER (voir ci-dessus) ; **Démographie, qualification et inclusion** (6,6 milliards d'EUR) sous la tutelle conjointe du ministère du travail, de la solidarité et de la sécurité sociale et du ministère de l'éducation.

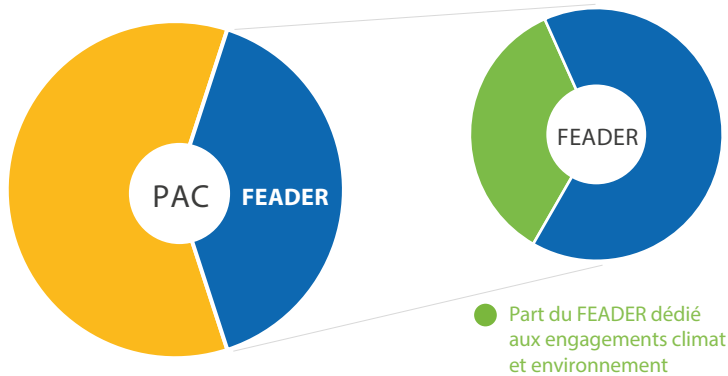
Au niveau régional, le FSE+ (1,8 milliard d'EUR au total) est mis en oeuvre avec les programmes régionaux du FEDER (et le FTJ pour les territoires éligibles).

- Le **Fonds de cohésion** (3,56 milliards d'EUR au total) est géré au niveau national par l'autorité de gestion du programme unique pour l'action en faveur du climat et de la durabilité, sous la supervision du ministère de l'environnement et de l'action en faveur du climat.

► Le **Fonds pour une Transition Juste** (0,3 milliard d'EUR au total) n'est mis en œuvre qu'au niveau régional, avec les programmes régionaux FEDER/FSE+ pour les trois régions ayant des territoires éligibles (Alentejo, Norte et Centro).

Outre le budget total de 29,8 milliards d'EUR mentionné ci-dessus, alloué au titre du financement de la politique de cohésion (FEDER, FSE+, FC et FTJ) et comprenant la contribution nationale, il existe d'autres fonds en gestion partagée :

► Le **Feader** (2,3 milliards d'EUR) représente près de 40 % des fonds de la PAC. Il est exécuté dans le cadre de trois programmes de développement durable, un pour la partie continentale géré par le ministère de l'agriculture et un pour chaque région autonome, les Açores et Madeire, géré par les deux gouvernements régionaux. Environ 35 % du Feader sont affectés aux engagements en matière de climat et d'environnement, aux zones soumises à des contraintes naturelles, à Natura 2000 et au traitement des eaux. 140 millions d'EUR de financements de l'UE sont réservés à LEADER, à savoir plus de 6 % du Feader, soit plus que les 5 % à allouer obligatoirement aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux. Outre LEADER, le Portugal a également planifié des interventions pour soutenir le développement rural en dehors des activités agricoles, la création d'emplois et de nouvelles entreprises et des interventions en faveur des infrastructures et des services de base.



► Le **FAMI** (82 millions d'EUR au total) est géré par une autorité de gestion placée sous le Secrétariat général de la présidence du Conseil des ministres, dépendant du ministère chargé de la politique migratoire.).

► Le **FEAMPA** (539 millions d'EUR) est géré par le ministère de l'agriculture. Le Portugal continuera de soutenir le développement durable des communautés pratiquant la pêche et de l'aquaculture en soutenant le développement et la mise en œuvre de stratégies de **développement local mené par les acteurs locaux** et la diversification de l'économie locale et/ou le développement de nouveaux secteurs de l'économie bleue ; le programme FEAMPA contribue dès lors tant à l'OS 2 de la politique de cohésion « une Europe plus verte » qu'à l'OS 5 « une Europe plus proche des citoyens » (8,9 %).

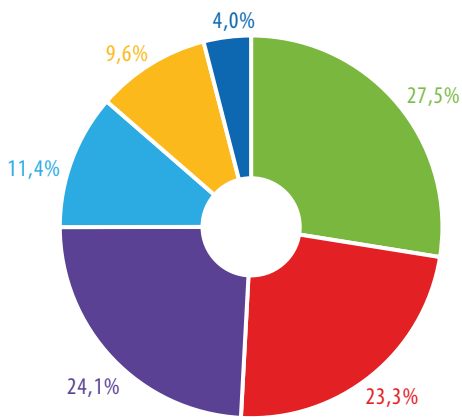
Interreg

Le Portugal participe à

- 1 programme Interreg transfrontalier avec l'Espagne
- 4 Interreg transnationaux (l'espace atlantique, Euro Med, l'Europe du Sud-Ouest et NEXT MED)
- 1 Interreg ultrapériphérique : Madeire-Açores-Îles Canaries.
- Aux 4 programmes interrégionaux Interreg : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact et Urbact.

La **Facilité pour la reprise et la résilience** est gérée au **niveau national** par la Taskforce Recuperar Portugal sous la supervision du Ministère de la Présidence..

13,9 milliards d'EUR sont alloués au Portugal sous la forme de subventions (et 2,7 milliards d'EUR sous la forme de prêts du FRR), dont :



Transition verte



Cohésion sociale et territoriale



Croissance intelligente, durable et inclusive (y compris la cohésion économique)



Transformation digitale



Résilience sanitaire, économique, sociale et institutionnelle face aux crises




Politiques pour la prochaine génération

Points de contact

Portail web unique de l'État membre :

 <https://portugal2030.pt>

Représentation de la Commission européenne au Portugal :

 https://portugal.representation.ec.europa.eu/index_pt

Contact DG REGIO : Unité G2

Point de contact URBACT :

 Direção-Geral do Território

Associations membres du CCRE :

Association nationale des municipalités portugaises, ANMP

 anmp@anmp.pt



République tchèque

Nombre de gouvernements décentralisés (2021)



6 258 gouvernements locaux

14 gouvernements locaux



Niveau 2 de la nomenclature NUTS

4 régions moins développées

3 régions en transition,

1 région plus développée



Population



10 516 707

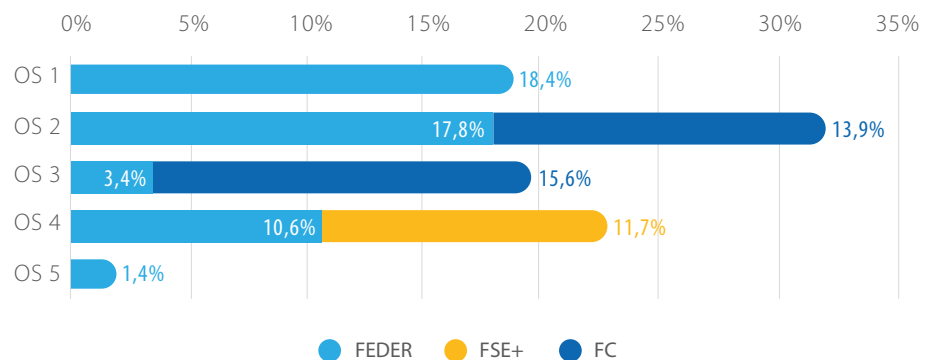
(2,4 % de l'UE)



Taille moyenne des communes

1 710 habitants

Pour la période 2021-2027, la République tchèque dispose d'un budget total de 25,7 milliards d'EUR (Contribution de l'UE : 20,2 milliards d'EUR ; Contribution nationale : 5,4 milliards d'EUR) issus des fonds de la politique de cohésion (FC, FSE+, FEDER, FTJ) :



Les fonds de la politique de cohésion de la République tchèque sont **gérés au niveau national par différents ministères**, dont la plupart disposent de leur propre service en charge des fonds de l'UE.

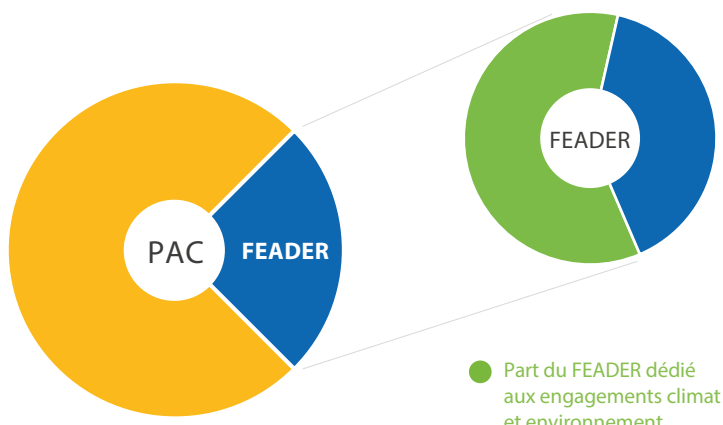
- Le **FEDER** (total de 13,3 milliards d'EUR) est mis en œuvre par le biais de 5 programmes différents, dont certains se combinent à d'autres fonds :
 - Le **programme intégré régional** (6 milliards d'EUR), géré par le ministère du développement régional ;
 - Le **programme Compétitivité** (4 milliards d'EUR) géré par le ministère du commerce ;
 - Le **programme Transports** (5,7 milliards d'EUR, avec le Fonds de cohésion), géré par le ministère des transports ;
 - Le **programme Johannes Amos Comenius** (3,4 milliards d'EUR, avec le FSE+), visant à renforcer l'acquisition des compétences et des connaissances et à préparer la population à la transformation verte et numérique, géré par le ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports ;
 - Le **programme Environnement** (2,8 milliards d'EUR, avec le Fonds de cohésion), géré par le ministère de l'environnement.

11,6 % du FEDER en République Tchèque est consacrés au développement urbain durable.

- Le **FSE+** (total de 2,9 milliards d'EUR) est mis en œuvre par le biais de 2 programmes différents :
 - Johannes Amos Comenius**, avec le FEDER (voir ci-dessus) ;
 - Le **programme Emploi** (1,7 milliard d'EUR) également utilisé pour soutenir le perfectionnement et la reconversion professionnels, géré par le ministère du travail et des affaires sociales.
- Le **Fonds de cohésion** (7,6 milliards d'EUR au total) n'est utilisé qu'avec le FEDER, dans les programmes relatifs aux transports et à l'environnement (voir ci-dessus).
- Le **Fonds pour une Transition Juste** (1,8 milliard d'EUR au total) est mis en œuvre par le biais d'un programme national unique géré par le ministère de l'environnement.

Outre le budget total de 25,6 milliards d'EUR mentionné ci-dessus, alloué au titre du financement de la politique de cohésion (FEDER, FSE+, FC et FMC) et comprenant la contribution nationale, il existe d'autres fonds en gestion partagée :

Le **Feader** (1,4 milliard d'EUR) représente en République tchèque 25 % des fonds de la PAC est mis en œuvre à travers le programme national unique de développement rural et est géré par l'autorité de gestion du programme de développement rural au sein du Ministère de l'agriculture. Environ 60 % du Feader sont alloués aux engagements en matière de climat et d'environnement et aux zones soumises à des contraintes naturelles. 70,5 millions d'EUR de financements de l'UE sont réservés à **LEADER**, ce qui correspond exactement à l'obligation d'allouer 5 % du Feader aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux. La République tchèque a également planifié un soutien aux services de base et aux activités non agricoles, y compris la création d'emplois et de nouvelles entreprises.



Le **FAMI** (85 millions d'EUR) est géré au niveau national par le ministère de l'intérieur.

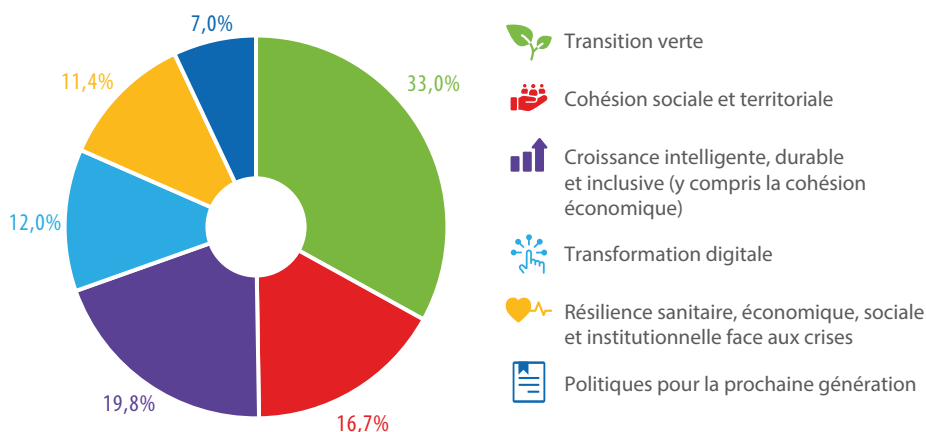
Le **Feampa** (43 millions d'EUR) est géré par le ministère de l'agriculture (à l'instar du Feader). Le Feampa tchèque contribue à l'OS 2, une Europe plus verte, mais pas à l'OS 5, une Europe plus proche des citoyens, la République tchèque faisant valoir que, étant donné que tous les aquaculteurs tchèques sont engagés dans une production agricole, ils peuvent avoir recours à LEADER / au DLAL au titre du programme de développement rural (Feader).

Interreg

La République tchèque participe à :

- 5 programmes transfrontaliers Interreg avec l'Autriche, l'Allemagne, la Slovaquie et la Pologne.
- 2 Interreg transnationaux (le Danube et l'Europe centrale).
- Aux 4 programmes interrégionaux Interreg : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact et Urbact.

La **Facilité pour la reprise et la résilience** est gérée au **niveau national** par le ministère de l'industrie et du commerce. 7 milliards d'EUR sont alloués à la République tchèque sous la forme de subventions du FRR (la République tchèque n'a pas introduit de demande de prêts au titre de la FRR³¹), dont :



Points de contact

Portail web unique de l'État membre :

<https://www.dotaceeu.cz/cs/uvod>

Représentation de la Commission européenne en République tchèque :

https://czechia.representation.ec.europa.eu/index_cs

Contact DG REGIO : Unité F4

Point de contact URBACT/ EUI :

Département de la politique régionale, ministère du développement régional

Associations membres du CCRE :

Union des villes et communes de la République tchèque

smocr@smocr.cz



Roumanie

Nombre de gouvernements décentralisés (2021)



3 181 gouvernements locaux

41 gouvernements locaux (*judete*)



Niveau 2 de la nomenclature NUTS

7 régions moins développées

1 région plus développée



Population



19 042 455

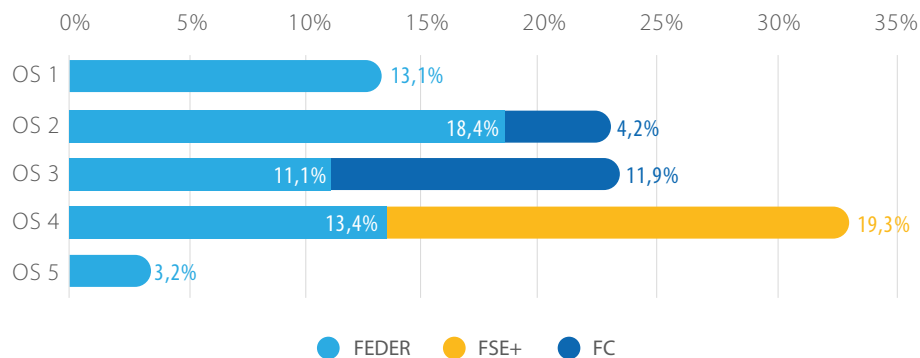
(4,3 % de l'UE)



Taille moyenne des communes

6 944 habitants³⁶

Pour la période 2021-2027, la Roumanie dispose d'un budget total de 43,6 milliards d'EUR (contribution de l'UE : 29 milliards d'EUR ; contribution nationale : 14,6 milliards d'EUR) pour les fonds de la politique de cohésion (FEDER, FSE+, FTJ et FC) :



Les fonds de la politique de cohésion de la Roumanie **sont gérés à la fois au niveau national et régional.**

Le **FEDER** (total de 26,4 milliards d'EUR) est géré tant au niveau national qu'au niveau régional. Au niveau national, il est exécuté dans le cadre de cinq programmes, **tous gérés par le Ministère de l'Investissement et des Projets Européens** (à l'exception du programme Transport) :

- **Transport** (9,5 milliards d'EUR avec le Fonds de cohésion) géré par le ministère des transports et des infrastructures) ;
- **Santé** (5,8 milliards d'EUR avec le FSE+)
- **Développement durable** (5,2 milliards d'EUR avec le Fonds de cohésion)
- **Inclusion sociale** (3 milliards d'EUR avec le FSE+) ;
- **Croissance intelligente** (2,2 milliards d'EUR)

Au niveau régional, le FEDER est exécuté dans le cadre de huit programmes de développement régional différents, **gérés par les agences régionales de développement respectives**, et coordonnés au niveau national par le ministère de l'investissement et des projets européens.

16,33% du FEDER est consacré au développement urbain durable

Le **FSE+** (total de 7,6 milliards d'EUR) est principalement mis en œuvre dans le cadre de quatre programmes différents au niveau national :

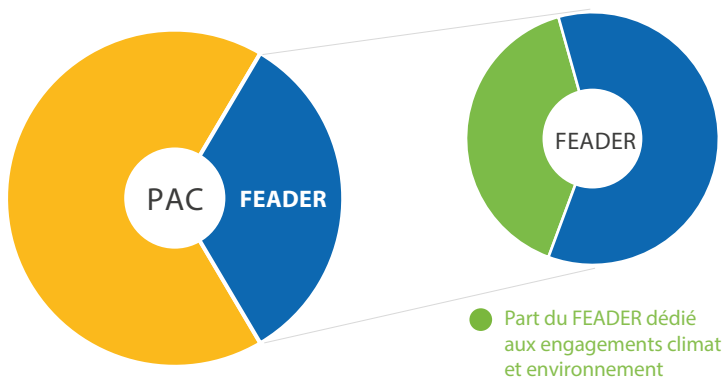
- **Éducation et emploi** (4,2 milliards d'EUR) également géré par le ministère de l'investissement et des projets européens ;
- **Inclusion sociale** (avec le FEDER, voir ci-dessus) ;
- **Santé**, (avec le FEDER, voir ci-dessus).

Le **Fonds de cohésion** (total de 7,2 milliards d'EUR) est utilisé avec le FEDER au niveau national dans le cadre des programmes - « **Développement durable** » et « **Transport** » (voir ci-dessus).

Le **Fonds pour une transition juste** (total de 2,4 milliards d'EUR) est exécuté dans le cadre d'un programme opérationnel au niveau national dont le but est d'aider les comtés d'Hunedoara, de Gorj, de Dolj, de Mureș, de Prahova et de Galați à préserver les emplois en diversifiant leurs économies locales et en préparant la main-d'œuvre à la transition écologique, tout en renforçant l'attrait de la région pour les activités économiques et la vie quotidienne. Il est géré par le ministère de l'investissement et des projets européens (comme la plupart des autres fonds de la politique de cohésion).

Outre le budget total de 43,6 milliards d'euros mentionné ci-dessus alloué au titre du financement de la politique de cohésion (FEDER, FSE+, FC et JTF) et comprenant la contribution nationale, il existe d'autres fonds en gestion partagée :

► En Roumanie, le **Feader** (5 milliards d'EUR) représente environ 33 % des fonds de la PAC et est géré par le ministère de l'agriculture et du développement rural et exécuté dans le cadre d'un programme de développement rural national unique. Environ 40 % du Feader sont alloués aux engagements en matière de climat et d'environnement ainsi qu'aux zones soumises à des contraintes naturelles. 424 millions d'EUR de financements de l'UE sont réservés à **LEADER**, soit davantage que les 5 % du Feader à allouer obligatoirement aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux (environ 8 %). Outre LEADER, la Roumanie a également planifié des interventions pour soutenir le développement rural en dehors des activités agricoles, notamment des interventions en faveur des infrastructures et des services de base.



► Le **FAMI** (total de 46 millions d'EUR) est géré par le ministère des affaires intérieures.

► Le **FEAMPA** (total de 232 millions d'EUR) est géré par le ministère de l'agriculture et du développement rural (à l'instar du Feader). Le programme FEAMPA roumain s'appuiera sur LEADER/DLAL et contribue dès lors tant à l'OS 2 de la politique de cohésion « une Europe plus verte » qu'à l'OS 5 « une Europe plus proche des citoyens » (23,2 %).

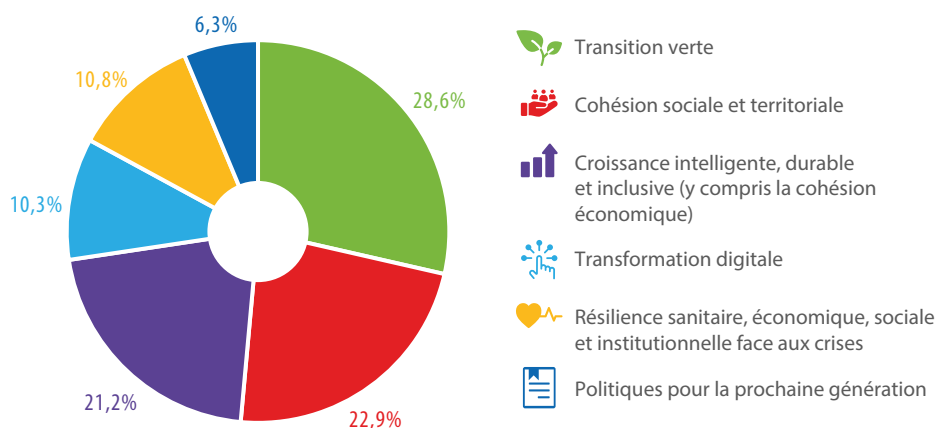
► Interreg

La Roumanie participe à :

- 6 programmes transfrontaliers Interreg avec la Serbie, la Hongrie, la Slovaquie, l'Ukraine, la Moldavie et la Bulgarie,
- 2 Interreg transnationaux : le Danube et NEXT « Bassin de la mer Noire ».
- aux 4 programmes interrégionaux Interreg : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact and Urbact

► Le **Fonds pour la reprise et la résilience** en Roumanie est géré au **niveau national** par la direction générale pour les affaires économiques et financières.

14,2 milliards d'EUR sont alloués à la Roumanie sous la forme de subventions du FRR (et 14,9 milliards d'EUR sous la forme de prêts), dont :



Points de contact

Portail web unique de l'État membre :

<https://www.fonduri-ue.ro/>

Représentation de la Commission européenne en Roumanie :

https://romania.representation.ec.europa.eu/index_ro

Contact DG REGIO : Unité E.2

Point de contact URBACT :

Direction générale des programmes européens, ministère du Développement, des Travaux publics et de l'Administration

Mihaela.florea@mdlpa.ro

Point de contact EUI :

Ministère du développement, des travaux publics et de l'administration

liviu.bailesteanu@mdlpa.ro

Associations membres du CCRE :

Association des communes de Roumanie

acor@acor.ro

Union nationale des conseils de comtés de Roumanie

office@uncjr.ro

Association des municipalités de Roumanie

amr@amr.ro



Slovaquie

Nombre de gouvernements décentralisés



2 930 gouvernements locaux

8 gouvernements régionaux



Niveau 2 de la nomenclature NUTS

3 régions moins développées

1 région plus développée



Population



5 434 712

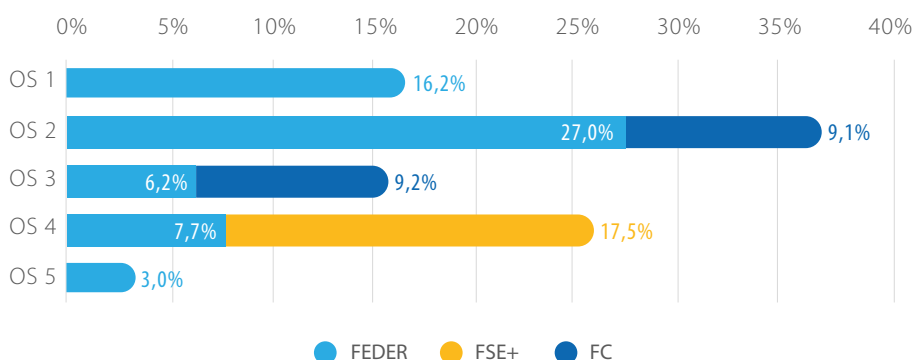
(1,2 % de l'UE)



Taille moyenne des communes

1 865 habitants

Pour la période 2021-2027, la République slovaque dispose d'un budget total de 15,5 milliards d'EUR (Contribution EU : 12,1 milliards d'EUR ; Contribution nationale : 3,4 milliards d'EUR) pour les fonds de la politique de cohésion (FSE+, FEDER, FC, FTJ) :



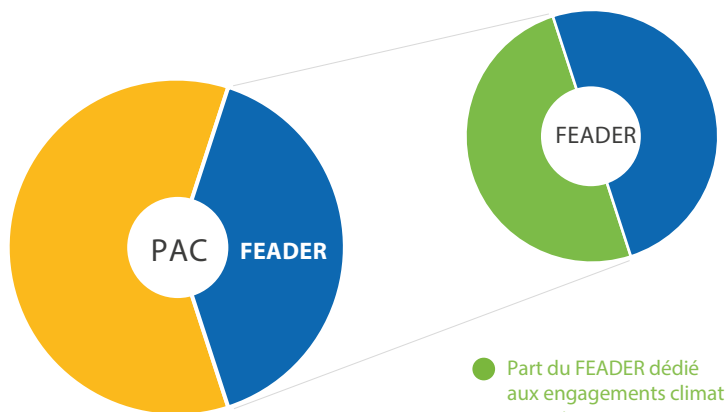
Les fonds de la politique de cohésion de la Slovaquie sont **gérés au niveau national**.

Le **FEDER** (total de 9,4 milliards d'EUR), le **FSE+** (total de 2,6 milliards d'EUR), le **Fonds de cohésion** (total de 2,8 milliards d'EUR) et le **Fonds pour une transition juste** (total de 629 millions d'EUR) sont tous gérés dans le cadre d'un programme opérationnel national unique géré par le ministère de l'investissement, du développement régional et de l'informatisation de la République slovaque.

9,80% du FEDER est consacré au développement urbain durable

Outre le budget total de 15,5 milliards d'EUR mentionné ci-dessus, alloué au titre du financement de la politique de Cohésion (FEDER, FSE+, FC et FTJ) comprenant la contribution nationale, il existe d'autres fonds en gestion partagée :

Le **Feader** (1,3 milliard d'EUR) représente en Slovaquie près de 40 % des fonds de la PAC. Il est mis en œuvre par le biais d'un programme de développement rural national unique et est géré par le ministère de l'agriculture et du développement rural de la République slovaque. Environ 50 % sont alloués aux engagements en matière de climat et d'environnement, aux zones soumises à des contraintes naturelles, à Natura 2000 et au traitement des eaux. 105 millions d'EUR de financements de l'UE sont réservés à LEADER, à savoir 8 % du Feader, soit plus que les 5 % à allouer obligatoirement aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux. La Slovaquie a également planifié des interventions pour soutenir les services de base et les activités en dehors des activités agricoles, y compris la création d'emplois et de nouvelles entreprises.



● Part du FEADER dédié aux engagements climat et environnement

▶ Le **FAMI** (total de 37 millions d'EUR) est géré par le ministère de l'intérieur.

▶ Le **FEAMPA** (total de 21 millions d'EUR) est géré par le ministère de l'agriculture et du développement rural de la République slovaque (à l'instar du Feader). Le programme FEAMPA de la Slovaquie n'aura pas recours à LEADER / au DLAL ; par conséquent, le programme contribue uniquement à l'objectif stratégique 2 « Une Europe plus verte ».

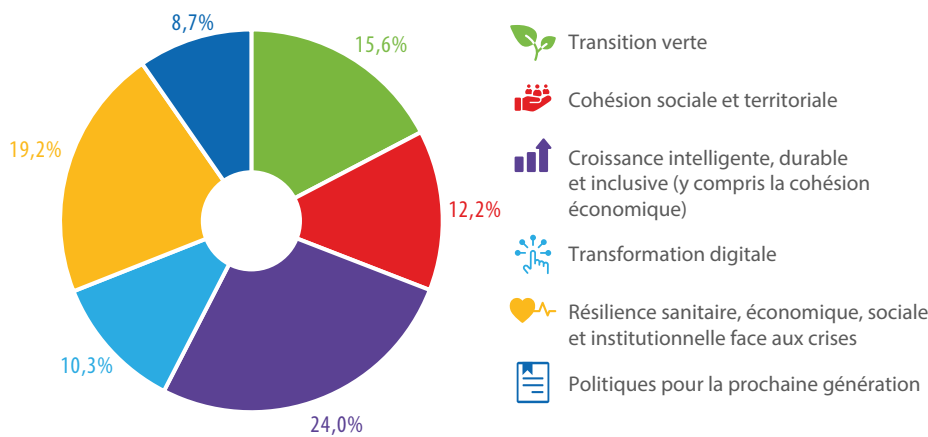
▶ Interreg

La Slovaquie participe à

- cinq programmes transfrontaliers Interreg avec la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, l'Ukraine et l'Autriche,
- deux Interreg transnationaux : l'Europe centrale et le Danube.
- Les quatre programmes Interreg interrégionaux : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact and Urbact

▶ La **Facilité pour la reprise et la résilience** est géré au niveau national par le ministère des finances de la République slovaque.

6,3 milliards d'EUR sont alloués à la Slovaquie sous la forme de subventions du FRR (la Slovaquie n'a pas introduit de demande de prêts au titre du FRR), dont :




Points de contact

Portail web unique de l'État membre :

 <https://www.eurofondy.gov.sk/>

Représentation de la Commission européenne en Slovaquie :

 https://slovakia.representation.ec.europa.eu/index_sk

Contact DG REGIO : Unité F4

Point de contact URBACT :

Ministère du Transport, de la Construction et du Développement Régional de la République Slovaque

 urbact@mindop.sk

Associations membres du CCRE :

Association des villes et communes slovaques

 sekretariat@zmos.sk



Slovénie

Nombre de gouvernements décentralisés



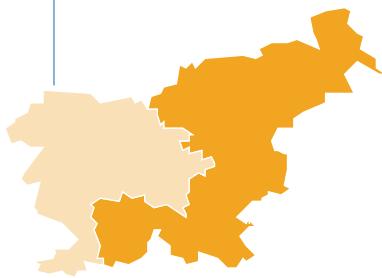
212 municipalités (občini)



Niveau 2 de la nomenclature NUTS

1 région moins développée

1 région plus développée



Population



2 107 180

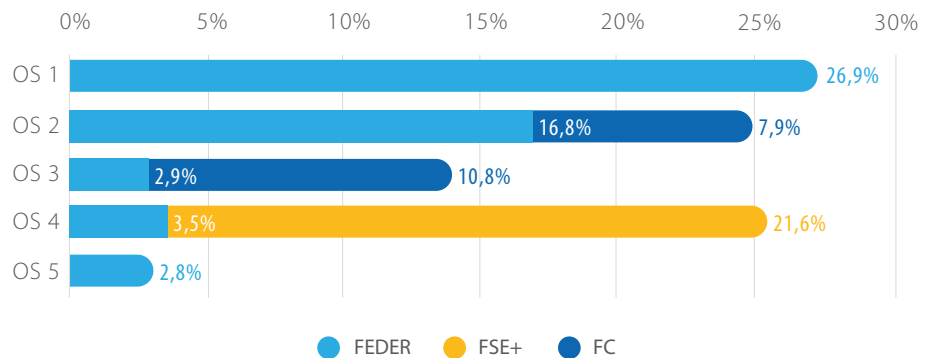
(0,5 % de l'UE)



Taille moyenne des communes

9 906 habitants

Pour la période 2021-2027, la Slovénie dispose d'un budget total de 4,3 milliards d'EUR (Contribution de l'UE : 3,1 milliards d'EUR ; Contribution nationale : 1,2 milliard d'EUR) pour les fonds de la politique de cohésion (FEDER, FSE+, FC et FTJ) :



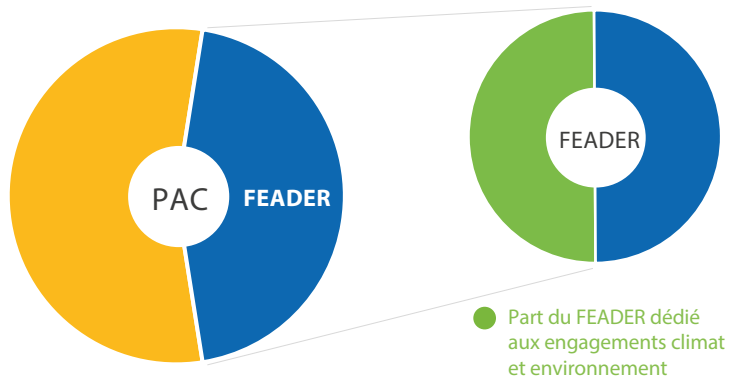
Les fonds de la politique de cohésion de la Slovénie sont uniquement **gérés au niveau national**.

Le **FEDER** (total de 2,3 milliards d'EUR), le **FSE+** (total de 944 millions d'EUR), le **Fonds de cohésion** (total de 845 millions d'EUR) et le **Fonds pour une transition juste** (total de 304 millions d'EUR) sont tous gérés dans le cadre d'un **programme national unique** par le Ministère de la Cohésion et du Développement régional.

8% du FEDER est consacré au développement urbain durable.

Outre le budget total de 4,3 milliards d'EUR mentionné ci-dessus, alloué au titre du financement de la politique de cohésion (FEDER, FSE+, FC et FTJ) et comprenant la contribution nationale, il existe d'autres fonds en gestion partagée :

Le **Feader** (550 millions d'EUR) représente en Slovénie un peu plus de 45 % du total des fonds de la PAC. Il est mis en œuvre par le biais du plan national stratégique de la PAC et est géré par le ministère de l'agriculture, de la sylviculture et de l'alimentation. Presque 50 % du Feader sont alloués aux engagements en matière de climat et d'environnement et aux zones soumises à des contraintes naturelles. 46 millions d'EUR de financements de l'UE sont réservés à **LEADER**, soit une part supérieure aux 5 % du Feader qu'il est obligatoire d'allouer aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux. La Slovénie a également planifié un soutien aux services de base et aux activités non agricoles dans les zones rurales, y compris la création d'emploi.



► Le **FAMI** (55,4 millions d'EUR) est géré par le ministère de l'intérieur.

► Le **FEAMPA** (32,2 millions d'EUR) est géré par le ministère de l'agriculture, de la sylviculture et de l'alimentation (à l'instar du Feader). LEADER/DLAL seront utilisés dans le cadre du programme FEAMPA de la Slovénie, tout particulièrement pour le développement des zones côtières et intérieures en soutenant les communautés pratiquant la pêche et l'aquaculture en Slovénie. Le programme contribue dès lors tant à l'OS 2 de la politique de cohésion « une Europe plus verte » qu'à l'OS 5 « une Europe plus proche des citoyens » (38 %).

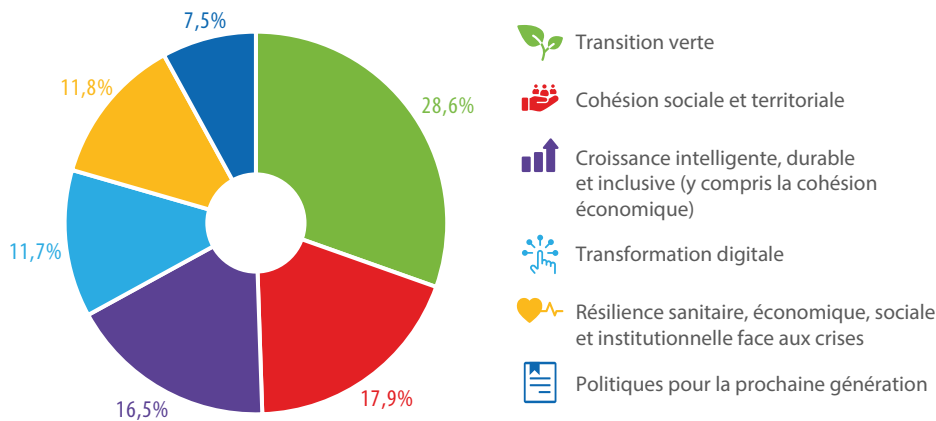
► Interreg

La Slovénie participe à :

- 4 programmes transfrontaliers Interreg avec l'Italie, la Croatie, la Hongrie et l'Autriche
- 6 Interreg transnationaux : les espaces alpins, le Danube, Euro Med, l'Europe centrale et IPA Adrion
- Aux 4 programmes interrégionaux Interreg : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact et Urbact.

► La **Facilité pour la reprise et la résilience** est géré au **niveau national** par l'office de la République de Slovénie pour la reprise et la résilience du ministère des finances.

1,5 milliard d'EUR sont alloués à la Slovénie sous la forme de subventions du FRR (et 705 millions d'EUR sous la forme de prêts), dont :




Points de contact

Portail web unique de l'État membre :

 <https://www.evropskasredstva.si/>

Représentation de la Commission européenne en Slovénie :

 https://slovenia.representation.ec.europa.eu/index_sl

Contact DG REGIO : Unité E3

Point de contact URBACT : Institut des politiques spatiales – IpoP (Inštitut za politike prostora)

Associations membres du CCRE :

Association des municipalités et villes de Slovénie

 info@skupnostobcin.si

Association des communes urbaines de Slovénie

 zmos@koper.si



Suède

Nombre de gouvernements décentralisés



290 gouvernements locaux

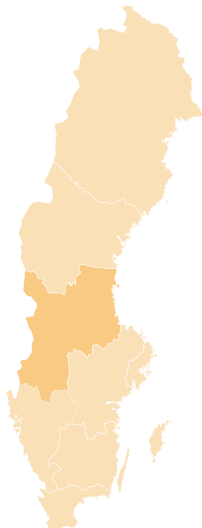
20 gouvernements régionaux



Niveau 2 de la nomenclature NUTS

1 région en transition

7 régions plus développées



Population



10 452 326

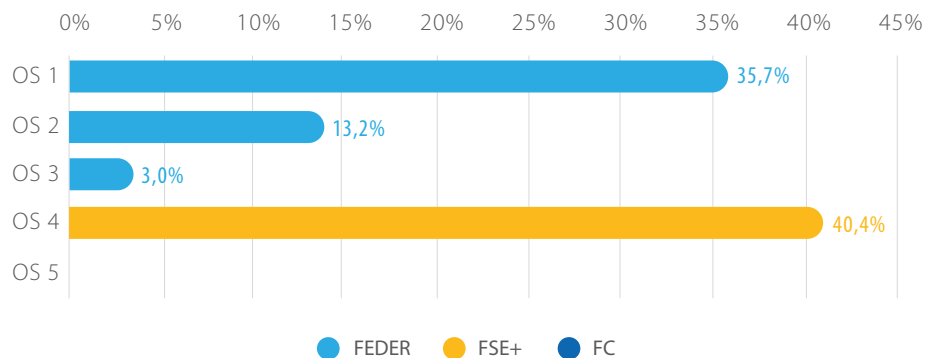
(2,3 % de l'UE)



Taille moyenne des communes

35 825 habitants

Pour la période 2021-2027, la Suède dispose d'un budget total prévu de 3,8 milliards d'EUR (contribution de l'UE : 1,7 milliard d'euros ; contribution nationale : 2,2 milliards d'euros) pour les fonds de la politique de cohésion (FEDER, FSE+ et FTJ) :



Les fonds de la politique de cohésion de la Suède sont principalement gérés **au niveau national et sont tous utilisés séparément.**

▶ Le **FEDER** (total de 2 milliards d'EUR) est mis en œuvre dans le cadre d'un programme national et de huit programmes opérationnels régionaux, mais tous les programmes sont gérés par **l'agence suédoise pour la croissance économique et régionale (Tillväxtverket - une agence gouvernementale sous la supervision à la fois du ministère du climat et de l'entreprise et du Ministère des affaires rurales et des infrastructures).**

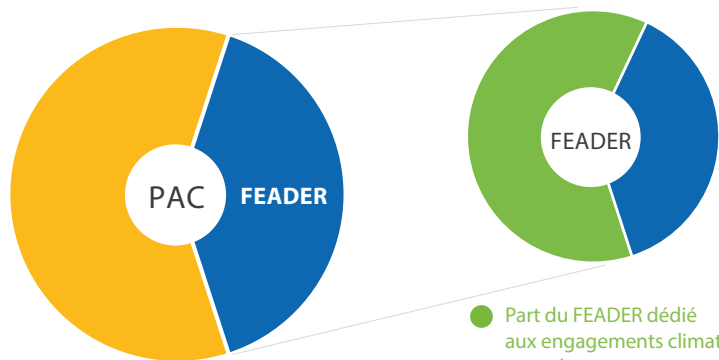
8% du FEDER est dédié au développement urbain durable

▶ Le **FSE+** (total de 1,6 milliard d'EUR) est exécuté dans le cadre d'un programme national unique géré par le **conseil FSE suédois (lien)**, pour le compte du **ministère du travail et du ministère des affaires sociales.**

▶ Le **Fonds pour une transition juste** (total de 299 millions d'EUR) est exécuté dans le cadre d'un programme opérationnel national géré par **l'agence suédoise pour la croissance économique et régionale** (comme le FEDER).

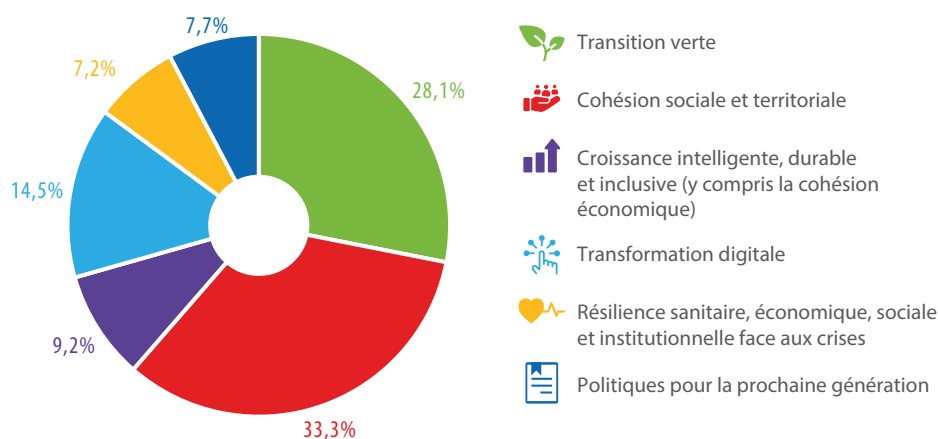
Outre le budget total de 3,8 milliards d'EUR mentionné ci-dessus et alloué au titre du financement de la politique de cohésion (FEDER, FSE+ et FTJ) et comprenant la contribution nationale, il existe d'autres fonds en gestion partagée :

▶ Le **Feader** (1,1 milliard d'EUR) représente en Suède près de 40 % des fonds de la PAC. Il est mis en œuvre par le biais d'un programme de développement rural national unique et est géré par le **conseil suédois de l'agriculture**. Environ 62 % du Feader sont affectés aux engagements en matière de climat et d'environnement ainsi qu'aux zones soumises à des contraintes naturelles. 92,2 millions d'EUR des financements de l'UE sont réservés à **LEADER**, soit 8 % du Feader, et donc plus que les 5 % à allouer obligatoirement aux stratégies de développement local menées par les acteurs locaux. La Suède soutient également les services de base et les activités en dehors des activités agricoles dans les zones rurales, y compris la création de nouvelles entreprises.



- ▶ Le **FAMI** (417 millions d'EUR) est géré par l'**agence suédoise de la migration**.
- ▶ Le **FEAMPA** (218 millions d'EUR) est géré par le **ministère de l'entreprise et de l'innovation**. L'approche LEADER/DLAL sera uniquement soutenue dans le Feader et non dans le FEAMPA, ce programme ne contribuant qu'à l'objectif stratégique 2 « Une Europe plus verte ».
- ▶ **Interreg**
La Suède participe à :
 - 5 programmes transfrontaliers Interreg avec la Norvège, l'Estonie, la Lettonie, la Finlande, le Danemark, la Pologne, l'Allemagne et la Lituanie.
 - trois Interreg transnationaux (la région de la mer Baltique, la périphérie Nord et Arctique et la mer du Nord).
 - Les 4 programmes Interreg interrégionaux : ESPON 2030, Interreg Europe, Interact and Urbact.
- ▶ La **Facilité pour la reprise et la résilience** est géré au niveau national par le ministère des finances.

3,3 milliards d'EUR sont alloués à la Suède sous la forme de subventions du FRR (la Suède n'a pas introduit de demande de prêts), dont :




Points de contact

Portail web unique de l'État membre :

 <https://eufonder.se>

Représentation de la Commission européenne en Suède :

 https://sweden.representation.ec.europa.eu/index_sv

Contact DG REGIO : Unité E4

Point de contact URBACT :
Tillväxtverket, Agence suédoise pour la croissance économique et régionale

Associations membres du CCRE :

Association suédoise des collectivités locales et des régions, SKR

 info@skr.se

Interreg et la participation des pays tiers



Interreg est l'instrument de l'UE pour la coopération territoriale et transfrontalière financé par le FEDER.

Il se décline en 4 volets :

- A. 64 programmes transfrontaliers** (6,7 milliards d'EUR) au sein de l'UE et aux frontières extérieures de l'UE
- B. 14 programmes de coopération transnationaux** (2,3 milliards d'EUR), inclus les stratégies macro régionales de l'UE, et peuvent bénéficier d'un financement supplémentaire du FEDER, de l'IAP ou du NDICI.
- C. 4 programmes interrégionaux** (0,56 milliard d'EUR) soutiennent *Interact*, *URBACT*, *ESPN* et *Interreg Europe*. Ils couvrent 27 États membres de l'UE, ainsi que la Norvège et la Suisse. *URBACT* a également étendu sa couverture à 5 pays IPA (Serbie, Monténégro, Macédoine du Nord, Bosnie-Herzégovine et Albanie), *ESPN* inclut également le Lichtenstein et l'Islande.
- D. 5 programmes de coopération pour les régions ultrapériphériques** (0,33 milliard d'EUR) couvrent l'Amazonie et les Caraïbes, l'Atlantique moyen et le golfe de Guinée, l'océan Indien et le canal du Mozambique. Possibilité de combinaison avec le FEDER et le NDICI

Pour la période 2021-2027, le budget total d'Interreg (avec la contribution des fonds NDICI³² et IPA³³) est prévu à 12,8 milliards d'euros (y compris les contributions nationales + 10 milliards d'euros du budget de l'UE), et comprend la **coopération avec les pays partenaires** par le biais de **l'Interreg IPA** et de **l'Interreg NEXT** (pays du voisinage oriental et méridional), ainsi que les pays voisins des régions ultrapériphériques de l'UE. Interreg soutient également le programme Peace Plus entre l'Irlande et l'Irlande du Nord britannique.

En plus des 5 objectifs politiques qui s'appliquent aux fonds de la politique de cohésion, Interreg contribue à deux objectifs spécifiques supplémentaires :

- Une meilleure gouvernance de la coopération
- Une Europe plus sûre.

Interreg peut donc soutenir des projets liés à la mobilité transfrontalière, à la protection de l'environnement, aux services d'urgence, aux emplois qualifiés et à l'accès aux services publics.

Cette partie présente les pays non membres de l'UE et les **programmes transfrontaliers et transnationaux** d'Interreg auxquels ils participent :³⁴

Albanie

[Interreg ADRION](#) (transnational avec la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Grèce, le Monténégro, la Serbie, la Slovénie, l'Italie)

[Interreg Balkans-Méditerranée](#) (transnational avec la Bulgarie, Chypre, la Grèce, la République de Macédoine du Nord)

[Interreg Euro-Med](#) (transnational avec la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, Chypre, la Grèce, la République de Macédoine du Nord, Malte, le Monténégro, la Slovénie, la France, l'Italie, le Portugal, l'Espagne)

[Interreg IPA CBC Grèce-Albanie](#)

[Interreg IPA CBC Italie-Albanie-Monténégro](#)

Andorre

[Interreg POCTEFA](#) (transfrontalier avec l'Espagne et la France)

[Interreg SUDOE](#) (transnational avec la France, le Portugal et l'Espagne)

Arménie

[Bassin de la mer Noire ENI CBC](#) (Moldavie, Géorgie, Bulgarie, Grèce, Roumanie, Turquie, Ukraine)

Bosnie-Herzégovine

[Interreg ADRION](#) (transnational avec l'Albanie, la Croatie, la Grèce, le Monténégro, la Serbie, la Slovénie, l'Italie)

[Interreg Danube](#) (transnational avec l'Autriche, la Bulgarie, la Croatie, la République tchèque, la Hongrie, la Moldavie, le Monténégro, la Roumanie, la Serbie, la Slovaquie, la Slovénie, l'Allemagne, l'Ukraine)

[Interreg Euro-Med](#) (transnational avec l'Albanie, la Bulgarie, la Croatie, Chypre, la Grèce, la République de Macédoine du Nord, Malte, le Monténégro, la Slovénie, la France, l'Italie, le Portugal, l'Espagne)

[Interreg IPA CBC Croatie - Bosnie-Herzégovine - Monténégro](#)

Égypte

[Bassin de la mer Méditerranée ENI CBC](#) (Chypre, Grèce, Malte, Saint-Marin, Palestine, Jordanie, Liban, France, Italie, Portugal, Espagne, Israël, Tunisie)

Géorgie

[Bassin de la mer Noire ENI CBC](#) (Arménie, Moldavie, Bulgarie, Grèce, Roumanie, Turquie, Ukraine)

Islande

[Périphérie nord](#) (transnational avec les îles Féroé, le Groenland, la Finlande, l'Irlande, la Norvège, la Suède)

Israël

[Bassin de la mer Méditerranée ENI CBC](#) (Chypre, Grèce, Malte, Saint-Marin, Palestine, Jordanie, Liban, France, Italie, Portugal, Espagne, Égypte, Tunisie)

Jordanie

[Bassin de la mer Méditerranée ENI CBC](#) (Chypre, Grèce, Malte, Saint-Marin, Palestine, Israël, Liban, France, Italie, Portugal, Espagne, Égypte, Tunisie)

Liban

[Bassin de la mer Méditerranée ENI CBC](#) (Chypre, Grèce, Malte, Saint-Marin, Palestine, Israël, Jordanie, France, Italie, Portugal, Espagne, Égypte, Tunisie)

Liechtenstein

[Interreg Alpenrhein-Bodensee-Hochrhein](#) (transfrontalier Autriche, Allemagne, Suisse)

[Interreg Espace alpin](#) (transnational avec l'Autriche, la Slovénie, la Suisse, la France, l'Allemagne, l'Italie)

République de Macédoine du Nord

[Interreg Balkans-Méditerranée](#) (transnational avec la Bulgarie, Chypre, la Grèce, l'Albanie)

[Interreg Euro-Med](#) (transnational avec l'Albanie, la Bulgarie, la Croatie, Chypre, la Grèce, la Bosnie-Herzégovine, Malte, le Monténégro, la Slovénie, la France, l'Italie, le Portugal, l'Espagne)

[Interreg IPA CBC Bulgarie - République de Macédoine du Nord](#)

[Interreg IPA CBC Grèce - République de Macédoine du Nord](#)

Moldavie

[Interreg Danube](#) (transnational avec l'Autriche, la Bulgarie, la Croatie, la République tchèque, la Hongrie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Roumanie, la Serbie, la Slovaquie, la Slovénie, l'Allemagne, l'Ukraine)

[Bassin de la mer Noire ENI CBC](#) (Arménie, Géorgie, Bulgarie, Grèce, Roumanie, Turquie, Ukraine)

[Roumanie-République de Moldavie ENI CBC](#)

Monténégro

[Interreg ADRION](#) (transnational avec l'Albanie, la Croatie, la Grèce, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, la Slovénie, l'Italie)

[Interreg Danube](#) (transnational avec l'Autriche, la Bulgarie, la Croatie, la République tchèque, la Hongrie, la Bosnie-Herzégovine, la Moldavie, la Roumanie, la Serbie, la Slovaquie, la Slovénie, l'Allemagne, l'Ukraine)

[Interreg Euro-Med](#) (transnational avec l'Albanie, la Bulgarie, la Croatie, Chypre, la Grèce, la Bosnie-Herzégovine, Malte, la République de Macédoine du Nord, la Slovénie, la France, l'Italie, le Portugal, l'Espagne)

[Interreg IPA CBC Croatie - Bosnie-Herzégovine - Monténégro](#)

[Interreg IPA CBC Italie-Albanie-Monténégro](#)

Norvège

[Interreg Aurora](#) (transfrontalier avec la Finlande, la Suède)

[Interreg Botnia-Atlantica](#) (transfrontalier avec la Finlande, la Suède)

[Interreg Nord](#) (transfrontalier avec la Finlande, la Suède)

[Interreg Öresund - Kattegat - Skagerrak](#) (frontière avec le Danemark, la Suède)

[Interreg Suède-Norvège](#) (transfrontalier)

[Interreg Région de la mer Baltique](#) (transnational avec le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Suède, l'Allemagne)

[Interreg Région de la mer du Nord](#) (transnational avec le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique, la France, l'Allemagne, la Suède)

[Périphérie nord](#) (transnational avec les îles Féroé, le Groenland, la Finlande, l'Irlande, l'Islande, la Suède)

Palestine

[Bassin de la mer Méditerranée ENI CBC](#) (Chypre, Grèce, Malte, Jordanie, Saint-Marin, Israël, Liban, France, Italie, Portugal, Espagne, Égypte, Tunisie)

Tunisie

[Bassin de la mer Méditerranée ENI CBC](#) (Chypre, Grèce, Malte, Jordanie, Saint-Marin, Israël, Liban, France, Italie, Portugal, Espagne, Égypte, Palestine)



Méthodologie

Portée géographique

Cette étude se concentre principalement sur les **27 pays de l'Union européenne**, couverts par les principaux fonds. Mais comme les membres du CCRE sont représentés dans 40 pays européens,³⁵ y compris des pays non membres de l'UE, et compte tenu de notre intérêt pour la coopération décentralisée avec les pays non membres de l'UE, nous avons également consacré la dernière partie de cet aperçu à la liste des Etats non membres de l'UE participant aux programmes Interreg.

Portée temporelle

Aux fins de la présente étude, et Pour la plupart des fonds de cohésion ainsi que pour la Facilité pour la Reprise et la Résilience, la période 2021 – 2027 a été étudiée.

À l'exception du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader), qui suit les plans stratégiques de la PAC 2023–2027 et couvre la période 2022/2023 à 2027/2028

D'autres données ont été recueillies pour les années spécifiques suivantes : (sauf mention contraire)

- Nombre de collectivités territoriales : 2021
- Population de chaque pays et part dans la population totale de l'UE : 1^{er} janvier 2022 (estimations Eurostat, provisoires)
- Taille moyenne des communes : 2020

Recherche documentaire

Aux fins de ce rapport, nous avons donné la priorité aux informations provenant de la [Cohesion Open Data Platform](#)³⁶ (lorsqu'il y en avait), car les données sur ce site Internet sont régulièrement mises à jour (environ toutes les deux semaines). Les données collectées proviennent de la version affichée au 01/04/2023. Puisque l'information sur les budgets des programmes d'Assistance Technique n'était pas disponible au moment de la recherche d'information, les données et chiffres relatifs à ces programmes ne sont pas inclus dans cet aperçu.

Une autre source importante est le document de travail des services de la Commission intitulé "Cohésion 2021-2027 : pour une Union toujours plus forte - Rapport sur les résultats de la programmation de la politique de cohésion 2021-2027" et ses annexes, publié le 28 avril 2023.³⁷

Pour les données relatives à la Facilité de Relance et de Résilience, nous avons utilisé les informations du tableau de bord de la relance et de la résilience.³⁸ En ce qui concerne les prêts du FRR, les États membres ont la possibilité de demander un prêt jusqu'en août 2023, de sorte que la dernière mise à jour des prêts du FRR peut ne pas être reflétée dans cette vue d'ensemble.

La source des données et des informations pour chaque pays étant similaire, nous avons établi comme modèle l'Autriche et inséré en notes de bas de page les différents liens que nous avons exploités.

Pour les statistiques sur le nombre de gouvernements décentralisés (locaux et régionaux), nous avons exploité les informations contenues dans le rapport TERRI du CCRE.³⁹ Nous avons compilé la population de chaque pays grâce à Eurostat.^{40,41} La taille moyenne des communes⁴² a été établie à l'aide de l'Observatoire mondial des finances et de l'investissement des collectivités territoriales de l'OCDE.

Pour les informations plus spécifiques à chaque pays, les sources ont été indiquées en notes de bas de page ; il s'agit principalement d'informations collectées sur le site Internet des ministères nationaux, le but étant principalement d'identifier l'autorité de gestion de chaque fonds. Pour compléter cette recherche documentaire, nous avons demandé aux associations membres du CCRE d'examiner et de valider les données portant sur leur pays respectif.

Révision et validation

Afin de réviser et de valider les données collectées, le CCRE a envoyé les fiches pays aux membres du CCRE dans chaque pays, ainsi qu'aux représentants des États membres au sein du Réseau des Points de Contact pour la Cohésion Territoriale (NTCCP) et du Groupe de Développement Urbain (UDG). Nous avons reçu des réponses de 12 associations de 8 pays de la part des membres du CCRE, et de 19 États membres de la part du NTCCP et de l'UDG. Seules 4 fiches n'ont ainsi pas été examinées et vali-

dées. Certains États membres ont communiqué des données légèrement différentes de celles que nous avons trouvées sur la plateforme de données ouvertes sur la cohésion, ce qui est indiqué dans les notes de bas de page.

Calculs

Dans le cadre de cette brochure, nous avons souhaité analyser la répartition des fonds sur divers objectifs et piliers spécifiques. Certains calculs ont dû être effectués pour obtenir **la répartition en pourcentage**, comme indiqué ci-après.

- Part du montant total alloué aux Fonds de cohésion pour chaque pays répartie dans chaque objectif stratégique,⁴³ pour la période 2021-2027.
- Part du montant total de la facilité pour la reprise et la résilience (Subventions et prêts) pour chaque pays répartie dans les six piliers politiques
- Pour la facilité, compte tenu du fait que la contribution totale à tous les piliers affichés sur le site Internet s'élevait à 200 % des fonds de la FRR alloués à l'État membre,⁴⁴ nous avons divisé la part de la FRR allouée à chaque pilier politique par deux afin d'obtenir un total de 100 %.

Malheureusement, en dépit de nos recherches approfondies, nous n'avons pas été en mesure de collecter toutes les données nécessaires. Pour certaines statistiques, comme la répartition financière au sein du Feader⁴⁵ et la répartition du Feader par le biais des fonds de la PAC proposée par les États membres,⁴⁶ nous avons dû procéder à la lecture des graphiques afin d'obtenir une approximation de la part affichée.

Choix méthodologiques en fonction des sujets

Nous avons souvent été contraints de faire des choix sur les données analysées. Nous les avons repris en détail ci-après.

- Pour la répartition des fonds de la PAC proposée par les États membres dans les projets de plans stratégiques de la PAC, nous n'avons compilé que la part allouée au Feader/Développement rural (y compris l'assistance technique)
- Pour la répartition financière du Feader, nous nous sommes exclusivement concentrés sur les fonds ciblant les catégories écologiques, à savoir : les engagements liés à l'environnement, au climat et à la gestion, Natura 2000, les paiements aux termes de la directive-cadre sur l'eau et zones soumises à des contraintes naturelles.
- Dans la section consacrée au FEADER, nous avons décidé d'afficher la part du FEADER en % de la PAC, puis de mettre en évidence la proportion du FEADER consacrée aux engagements en matière de climat et d'environnement, aux zones soumises à des contraintes naturelles, à Natura 2000 et au traitement de l'eau (résumée comme "engagements en matière de climat et d'environnement").
- Étant donné que la cible principale du CCRE est les collectivités locales et régionales, nous avons choisi de ne pas nous concentrer sur les fonds IGFV et FSI pour les besoins de cette vue d'ensemble, car ces fonds ne sont pas pertinents pour les collectivités locales et régionales.



Annexe

Pays	Centralisé / Décentralisé	Combinaison des fonds	OS 5% du FEDER	ERDF% for SUD	Coordination	Coordination Cohésion / FRR
Allemagne	Mixte (Länder sont AG pour le FEDER, FSE+, FTJ et FEADER)	FEDER/FTJ; FEDER/FSE+; FSE+/FTJ	4,8%	9,1%	Même AG au niveau national/federal pour FEADER et FEAMPA	Différents ministères
Autriche	Centralisé	FTJ/FSE+	4,8%	9,2%	Même AG pour FEADER et FEAMPA	Différents ministères
Belgique	Niveau fédéral et régional	BE-WA FEDER/FTJ	2,6%	18,0%	Même AG pour FEADER et FEAMPA	Différents ministères
Bulgarie	Centralisé	FEDER/FTJ; FTJ/FSE+; FEDER/FC	17%	8,0%	Conseil des Ministres supervise tous les fonds de la Politique de Cohésion Même AG pour FEADER et FEAMPA	Même (Conseil des Ministres)
Croatie	centralisé	FEDER/FTJ; FEDER/FC	7,9%	13,1%	Ministère Croate pour le Développement Régional et les Fonds de l'UE est organe de coordination pour FEDER, FC, FSE+ et FTJ Même AG pour FEADER et FEAMPA	Différents ministères
Chypre	centralisé	FEDER/FSE+/FC/FTJ	9,6%	15,4%	Ministère des Finances supervise le programme unique FEDER, FSE+, FC, et FTJ et le FEAMPA	Même (Ministère des Finances)
Danemark	mixte; majoritairement centralisé mais les régions danoises sont organismes intermédiaires pour une partie du FSE+	no	4,5%	8,0%	Même AG pour FEDER, FSE+ et FEADER	Différents ministères
Espagne	centralisé - déconcentré. FEADER décentralisé, mis en oeuvre par les régions	no	5,8%	8,7%		Différents ministères
Estonie	centralisé	FEDER/FSE+/FC/FTJ	5,5%	8,0%	Même AG pour FEDER, FSE+, FC et FTJ Même AG pour FEADER et FEAMPA	Même (Ministère des Finances)
Finlande	centralisé (à l'exception de la région autonome Åland)	FEDER/FSE+/FTJ	pas d'OS 5	8,0%	Même AG pour FEADER et FEAMPA	Différents ministères
France	mixte (régions sont AG pour le FEDER, partie du FSE+ et pour le FEADER)	FEDER/FSE+	6,4%	11,0%	Comité Etat-régions pour discuter des sujets communs à tous les fonds de Cohésion Même AG pour FEADER et FEAMPA	Différents ministères
Grèce	centralisé - déconcentré	FEDER/FSE+; FEDER/FC	6%	9,0%	Ministère du Développement et de l'Investissement est en charge de plusieurs programmes FEDER, FSE+, FC et FEADER (pas tous) FEADER et FEAMPA ont différentes AG	Différents ministères
Hongrie	Centralisé	FEDER/FSE+; FEDER/FC/FTJ; FEDER/FC	12,6%	8,6%	FEDER, FSE+, FC, FTJ sont sous la supervision du Premier Ministre	Les fonds de Cohésion et la FRR sont sous la supervision du Premier Ministre
Irlande	Mixte, les Assemblées Régionales sont AG pour le FEDER et FTJ	no	6,1%	15,0%	Même AG pour FEADER et FEAMPA	Différents ministères

Pays	Centralisé / Décentralisé	Combinaison des fonds	OS 5% du FEDER	ERDF% for SUD	Coordination	Coordination Cohésion / FRR
Italie	Mixte, les régions sont AG pour le FEDER et FEADER	FEDER/FSE+	5,4%	11,0%	L'Agence pour la Cohésion Territoriale est en charge du FEDER, FSE+ et FTJ au niveau national même AG pour FEADER et FEAMPA	Les fonds de Cohésion et la FRR sont sous la supervision du Conseil des Ministres (équivalent à sous la responsabilité du Premier Ministre)
Lettonie	centralisé	FEDER/FSE+/FC	5,3%	9,2%	FEDER/FSE+/FC mis en oeuvre dans un seul programme même AG pour FEADER et FEAMPA	Même (Ministère des Finances)
Lithuanie	centralisé	FEDER/FSE+/FC/FTJ	10,3%	16,0%	FEDER/FSE+/FC+FTJ mis en oeuvre dans un seul programme Même AG pour FEADER et FEAMPA	Même (Ministère des Finances)
Luxembourg	centralisé	FEDER/FTJ ; FSE+/FTJ	pas d'OS 5	12,0%		Différents ministères
Malte	centralisé	FEDER/FC/FTJ	5,1%	8,0%	FEDER, FC, FTJ mis en oeuvre dans un seul programme, même AG que FEADER (sous la supervision du Premier Ministre)	Différents ministères
Pays-Bas	Mixte, des provinces ou villes sont AG pour le FEDER	No	2,2%	9,0%	Même AG pour FEADER et FEAMPA	Différents ministères
Pologne	Mixte, les régions (Voivodship) sont AG pour le FEDER et FSE+	FEDER/FC; FEDER/FSE+/FTJ	3,2%	11,0%	Même AG pour FEADER et FEAMPA	Même (Ministère des fonds et de la politique régionale)
Portugal	centralisé - déconcentré	FEDER/FSE+; FEDER/FSE+/FTJ	6,4%	25,0%	L'Agence pour la Cohésion et le Développement est l'organe de coordination pour FEDER, FC, FSE+ et FTJ Même AG pour FEADER et FEAMPA	Différents ministères
République Tchèque	centralisé	FEDER/FC; FEDER/FSE+	1,4 %	11,6%	Même AG pour FEADER et FEAMPA	Différents ministères
Roumanie	Centralisé	FEDER/FC ; FEDER/FSE+	3,2%	16,3%	Ministère pour l'investissement et les projets européen est responsable de plusieurs programmes FEDER, FSE+, FC et FTJ (pas tous) Même AG pour FEADER et FEAMPA	Différents ministères
Slovaquie	centralisé	FEDER/FSE+/FC/FTJ	3,1%	9,8%	FEDER, FSE+, FC, et FTJ sont mis en oeuvre dans un seul programme Même AG pour FEADER et FEAMPA	Différents ministères
Slovénie	centralisé	FEDER/FSE+/FC/FTJ	2,9%	8,0%	FEDER, FSE+, FC et FTJ sont gérés dans un seul programme Même AG pour FEADER et FEAMPA	Différents ministères
Suède	centralisé	no	pas d'OS 5	8,0%	Même AG pour FEDER et FTJ	Différents ministères

Notes

- ¹ Pour plus d'informations sur les compétences des collectivités locales et régionales : "Rapport TERRI" (terri.cemr.eu)
- ² Alors que les objectifs stratégiques sont surtout pertinents pour le FEDER, le FSE+ et le FTJ, certains OS complémentaires sont parfois mentionnés dans la [plateforme de données ouvertes sur la cohésion](#). Le présent manuel n'examinera que les concentrations thématiques relatives aux OS 1 à 5.
- ³ Les montants sont indiqués en prix courants
- ⁴ <https://cohesiondata.ec.europa.eu/stories/s/iw5n-dss9/>
- ⁵ Pour plus d'informations sur les investissements territoriaux intégrés et le développement local mené par les acteurs locaux, veuillez consulter l'analyse suivante du CCRE : https://ccre.org/img/uploads/piecesjointe/filename/230124_FR_analyse_ITI_CLLD_final.pdf
- ⁶ Rapport TERRI du CCRE, 2021 <https://terri.cemr.eu/fr/>
- ⁷ Décision d'exécution du 5 juillet 2021 : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32021D1130&from=fr>
- ⁸ Eurostat : <https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/tps00005/default/table>
- ⁹ Observatoire mondial des finances et de l'investissement des collectivités territoriales <https://www.sng-wofi.org/country-profiles/>
- ¹⁰ Plateforme de données sur la cohésion <https://cohesiondata.ec.europa.eu/countries/AT/21-27>
- ¹¹ <https://cohesiondata.ec.europa.eu/programmes> ; https://ec.europa.eu/regional_policy/in-your-country/programmes_en ; https://ec.europa.eu/regional_policy/in-your-country/managing-authorities_en ;
- ¹² https://www.efre.gv.at/fileadmin/user_upload/2021-2027/downloadcenter/Programm/20221111_IBW_EFRE_JTF21-27_FINAL.pdf
- ¹³ https://agriculture.ec.europa.eu/system/files/2022-09/csp-annex-austria_fr.pdf - nous avons pris en compte le total de la ligne 30 « Dotations ajustées du Feader pour les États membres » pour la période 2023-2028
- ¹⁴ https://agriculture.ec.europa.eu/system/files/2022-07/csp-factsfigures-28-plans-overview-june-2022_en.pdf Figure 2, page 15
- ¹⁵ https://ec.europa.eu/enrd/contact/country-data_fr.html
- ¹⁶ https://eu-cap-network.ec.europa.eu/sites/default/files/2023-03/1st_EUCAPNetwork-Assembly_Ricard-Ramon.pdf page 11
- ¹⁷ https://agriculture.ec.europa.eu/system/files/2022-07/csp-factsfigures-28-plans-overview-june-2022_en.pdf
- ¹⁸ https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/funding/emfaf-programmes-2021-2027_en
- ¹⁹ https://ec.europa.eu/economy_finance/recovery-and-resilience-scoreboard/index.html?lang=en
- ²⁰ https://ec.europa.eu/economy_finance/recovery-and-resilience-scoreboard/country_overview.html?lang=en - nous avons tenu compte des deux piliers ensemble.
- ²¹ Eurostat: https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/demo_pjan/default/table
- ²² CEE Bankwatch Network, janvier 2023, « What is the current state of play of the just transition processes in Bulgaria ? » <https://bankwatch.org/publication/what-is-the-current-state-of-the-just-transition-processes-in-bulgaria#:~:text=The%20draft%20JTJs%20which%20focus,just%20transition%20funding%20for%202022.>
- ²³ Source : Ministère des finances ; (à des fins de comparaison, nous avons utilisé la même formulation que le tableau de bord du RRF, mais les 14,3 % consacrés à la cohésion sociale et territoriale couvrent en fait le marché du travail, la protection sociale, l'éducation et le capital humain).
- ²⁴ Panonska Hrvatska (HR02), Jadranska Hrvatska (HR03), Grad Zagreb (HR05) et Sjeverna Hrvatska (HR06). Règlement délégué (UE) 2023/674 de la Commission du 26 décembre 2022 modifiant les annexes du règlement (CE) n° 1059/2003 du Parlement européen et du Conseil relatif à l'établissement d'une nomenclature commune des unités territoriales statistiques (NUTS), <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A32023R0674>.

- ²⁵ [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2022/729279/EPRS_BRI\(2022\)729279_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2022/729279/EPRS_BRI(2022)729279_EN.pdf) Page 7
- ²⁶ Y compris le gouvernement métropolitain de Budapest (1) et les gouvernements locaux des districts de Budapest (23)
- ²⁷ Le budget total et les pourcentages des OS ont été transmises par le ministère du développement régional et peuvent différer des données disponibles sur la plateforme de données sur la cohésion.
- ²⁸ Au moment de la rédaction de cet aperçu, les points de contact de l'IUE n'ont pas encore été établis, il s'agit donc d'informations prévisionnelles.
- ²⁹ <https://finmin.lrv.lt/en/news/minister-of-finance-g-skaiste-for-lithuanias-business-competitiveness-and-high-added-value-an-additional-billion>
- ³⁰ Source : Ministère de l'Intérieur et des relations du Royaume
- ³¹ Cette information est valide pour avril 2023
- ³² Instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale
- ³³ Instrument d'aide de préadhésion
- ³⁴ Source : <https://interreg.eu/>, des programmes 2014-2020 peuvent être inclus
- ³⁵ <https://www.ccre.org/en/pays/map>
- ³⁶ <https://cohesiondata.ec.europa.eu/>
- ³⁷ https://ec.europa.eu/regional_policy/information-sources/publications/reports/2023/report-on-the-outcome-of-2021-2027-cohesion-policy-programming_en
- ³⁸ https://ec.europa.eu/economy_finance/recovery-and-resilience-scoreboard/index.html?lang=en
- ³⁹ Rapport TERRI du CCRE <https://terri.cemr.eu/fr/>
- ⁴⁰ Eurostat: https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/demo_pjan/default/table
- ⁴¹ Eurostat: <https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/tps00005/default/table>
- ⁴² Observatoire mondial des finances et de l'investissement des collectivités territoriales <https://www.sng-wofi.org/country-profiles/>
- ⁴³ Objectifs stratégiques de haut niveau pour 2021-2027 <https://cohesiondata.ec.europa.eu/themes/21-27>
- ⁴⁴ https://ec.europa.eu/economy_finance/recovery-and-resilience-scoreboard/country_overview.html?lang=en
- ⁴⁵ https://eu-cap-network.ec.europa.eu/sites/default/files/2023-03/1st_EUCAPNetwork-Assembly_Ricard-Ramon.pdf (page 11)
- ⁴⁶ https://agriculture.ec.europa.eu/system/files/2022-07/csp-factsfigures-28-plans-overview-june-2022_en.pdf (page 15)

Remerciements

Nous voudrions remercier toutes les associations du CCRE qui ont contribué à la réalisation de cet ouvrage en révisant minutieusement chaque fiche de pays. Nous remercions en particulier les associations membres du CCRE et les représentants des Etats membres du Réseau des Points de Contact pour la Cohésion Territoriale (NTCCP) et leurs collègues qui ont apporté leur considérable contribution à la révision des fiches pays.

Le présent rapport a été réalisé sous la supervision de Marine Gaudron, Chargée de mission du CCRE sur la cohésion territoriale. Un tout grand merci aux stagiaires du CCRE Reine-Désirée Nguefack et Eliès Touile pour leur formidable travail et au conseiller recherche et études du CCRE, Vincent Furlan, pour son soutien.

À Propos du CCRE

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) est la plus grande association de collectivités territoriales en Europe. C'est le seul réseau à fédérer 60 associations nationales de gouvernements locaux et régionaux de 40 pays européens sur les 47 pays du Conseil de l'Europe. À travers elles, le CCRE représente tous les niveaux de gouvernements - locaux, intermédiaires et régionaux.

Depuis sa création en 1951, le CCRE promeut la construction d'une Europe unie, pacifique et démocratique fondée sur l'autonomie locale, le respect du principe de subsidiarité et la participation des citoyens. Notre travail s'organise autour de deux piliers : 1. Influer sur les politiques et législations européennes dans tous les domaines affectant les communes et les régions et leurs citoyens ; 2. Constituer un forum de débat entre les gouvernements locaux et régionaux (GLR) via leurs associations nationales représentatives.

Le CCRE est également la section européenne de l'organisation mondiale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), par laquelle nous représentons les collectivités européennes au niveau international.

60 associations

40 pays

115 000 gouvernements locaux et régionaux

CCRE-CEMR

Conseil des Communes et Régions d'Europe

1 Square de Meeûs
B - 1000 Bruxelles

Pour ne rien manquer :

[@ccreemr](#)

www.cemr.eu

Bulletin d'informations :

bit.ly/Local-Insight-EN

Personnes de contact :

Marine Gaudron

Cohésion économique, sociale et territoriale ; Finances Locales
marine.gaudron@ccre-cemr.org

Vincent Furlan

Conseiller – Etudes et Recherche
vincent.furlan@ccre-cemr.org



L'Europe
locale & régionale



CCRE-CEMR

Conseil des Communes
et Régions d'Europe
Council of European
Municipalities and Regions

1 Square de Meeûs
B - 1000 Bruxelles